



MERCREDI 2 MARS 1994

No 35597 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

L'Autriche, la Suède et la Finlande concluent les négociations d'adhésion à l'UE

Douze: +3 en 1995?

Bosnie Profil bas des Serbes

La tension est retombée hier en Bosnie au lendemain de la destruction de quatre avions serbes bosniaques par l'OTAN. En visite à Moscou, le leader des Serbes bosniaques Radovan Karadzic a donné son aval à la réouverture de l'aéroport de Tuzla.

Page 2

Israël Palestiniens libérés

Israël a libéré hier 500 détenus palestiniens, concession qui vise à ramener l'OLP à la table de négociations après le massacre de la mosquée d'Hébron. Mais cette mesure a été accueillie plutôt fraîchement par les dirigeants palestiniens.

Page 2

Crime organisé Le National unanime

La Suisse doit se doter rapidement des instruments nécessaires pour combattre efficacement le crime organisé. Le deuxième paquet de mesures du Conseil fédéral, qui prévoit notamment la punissabilité de l'organisation criminelle, n'a pas été contesté lors du débat d'entrée en matière hier au Conseil national.

Page 4

Valangin Le musée en fête

Pour un centenaire, il tient la forme le musée du Château de Valangin! 1994 ne sera pas pour lui une année comme les autres, l'institution fêtant son siècle d'existence. Le coup d'envoi des réjouissances a été donné hier matin par le vernissage de l'exposition intitulée «Le musée: votre mémoire».

Page 15

Les Douze se sont mis d'accord hier soir avec l'Autriche sur les modalités de l'adhésion de ce pays à l'Union européenne (UE), ont annoncé des diplomates. Les partenaires ont trouvé une solution de compromis sur le problème du transit routier. Auparavant, les négociations d'adhésion avaient également été conclues avec la Suède et la Finlande.

L'Autriche fera son entrée dans l'UE le 1er janvier 1995 si sa population approuve l'adhésion par référendum, a annoncé un délégué autrichien aux négociations. Le Parlement européen et tous les Parlements nationaux des pays de l'UE doivent également se prononcer entre-temps. L'accord a été rendu possible par un compromis sur le problème du transit routier.

Au terme de ce compromis, l'accord de transit signé entre l'Autriche et l'UE sera maintenu après l'adhésion de l'Autriche, pour une durée pouvant aller jusqu'à neuf ans. Cette solution longuement négociée est subdivisée en trois périodes de trois ans. Au terme des trois premières années, il faudrait l'unanimité des Etats membres (dont l'Autriche) pour abolir l'accord de transit conclu en 1992 pour une durée de douze ans. Après six ans, une étude scienti-

fique devra ensuite déterminer si les objectifs de l'accord (réduction de 60% des émissions polluantes) sont atteints. Si tel est le cas, l'accord est aboli.

Dans le cas contraire, deux possibilités s'offrent: ou l'UE pourrait décider à la majorité de rechercher les mêmes résultats par le moyen d'un instrument communautaire, ou, à défaut d'une telle décision, l'accord de transit est prolongé de trois ans. Au total, cet accord de 1992 pourrait ainsi être maintenu en vigueur jusqu'au 1er janvier 2004.

Par ailleurs, les actuels contingents liés au trafic bilatéral entre l'Autriche et les pays de l'UE devront être abolis pour le 1er janvier 1997.

Plus tôt dans la journée, tant le ministre des Affaires étrangères suédois Ulf Dinkelspiel que le ministre finlandais du Commerce extérieur Pertti Salolainen avaient souligné devant la presse que les négociations avaient été «très dures». L'appréciation du résultat a été très positive du côté suédois. M. Salolainen l'a qualifié de «très bonne base pour le référendum».

Avec la Suède, la bataille des dernières heures a été essentiellement budgétaire. Le pays le plus riche parmi les quatre candidats a obtenu ce qu'il voulait: ce n'est qu'au bout de quatre ans qu'il versera la totalité de sa part dans la caisse communautaire. Sa contribution nette atteindra alors 750 millions d'Ecu (1 Ecu = 1,6 franc suisse).

Les Finlandais ont annoncé avec beaucoup plus de réserve le



Sourires à Bruxelles

Les négociateurs suédois ont estimé que le résultat des négociations avait été très positif. (Keystone-AP)

résultat des négociations. Le ministre des Affaires étrangères Heiko Haavisto n'a salué que du bout des lèvres les aspects agricoles de l'accord. «Cela ne garantit pas la survie de nos paysans», a-t-il dit.

Les accords avec l'Autriche, la Suède et la Finlande sont encore conditionnels. Ils ne pourront être conclus définitivement tant que les Douze ne se seront pas mis d'accord sur deux questions institutionnelles qui les divisent encore dans la perspective de l'élargissement.

Il s'agit, d'une part, du calcul de la minorité de blocage lors des votes au Conseil des ministres, l'instance décisionnelle de l'UE. La Grande-Bretagne et l'Espagne s'opposent à une simple adaptation mathématique de la règle actuelle, qui aurait pour conséquence de faciliter la prise de décisions à la majorité.

L'autre question est soulevée par l'Espagne. Bien que très isolée, elle continue de demander que les nouveaux pays membres soient exclus de la décision à

prendre en 1996 en vue du lancement de la monnaie unique.

LE CAS NORVÉGIEN

Hier après-midi, les représentants de la Norvège, qui avaient dans la matinée quitté la table de négociation, ont demandé la réouverture des négociations. Celles-ci pourraient avoir lieu dans les prochains jours, selon des diplomates. Mais on ne s'attend pas à ce qu'un accord avec la Norvège puisse être trouvé rapidement. (ats)

Marche commémorative du 1er Mars

Participation record



La Chaux-de-Fonds

Ils étaient six cents marcheurs au départ, prêts à rallier Neuchâtel.

● Lire en page 15

OPINION

Janvier horloger: expectative

A l'exemple d'une hirondelle qui ne fait pas le printemps, la statistique des exportations horlogères de janvier n'a que peu de valeur indicative.

Entre deux soupis sur la morosité de la conjoncture, on se réjouira tout de même de constater qu'avec 540,5 millions de francs, la valeur de nos exportations horlogères est en hausse de 14,2% par rapport au mois de janvier de l'année dernière. Cette augmentation est même de 16,5% pour les montres or de 18 carats et plus. Mais le prix moyen de 5232 fr est en augmentation de 822 fr alors que ces dernières années, en moyenne annuelle, il était de quelque 250 francs. De gros achats dans cette catégorie luxe, destinés à Singapour, placent ce marché au deuxième rang au mois de janvier, derrière Hong Kong mais devant les Etats-Unis et le Japon, ce qui prouve à l'évidence que tous les chiffres de janvier ne permettent aucune analyse prospective. Tous sauf un!

Ce début d'année confirme la tendance explosive de l'exportation de chablons (ensemble des pièces d'un mouvement non remonté) que l'on observe depuis l'automne dernier. Un premier frémissement a été décelé en octobre déjà mais on a pu l'attribuer à un décalage de la statistique des douanes: le préposé était en vacances et on a cumulé en octobre les chiffres de septembre!

La Suisse exporte en moyenne deux à trois millions de chablons par année, principalement en

Asie. En novembre elle en expédie sept millions, en décembre 8,5 millions et encore plus de huit millions au mois de janvier mais au prix moyen de... 1 fr 46 contre 3 fr 07 un an plus tôt. Dans le même temps, l'exportation de mouvements assemblés diminue de 27,6%. On est donc bien en présence d'une modification de stratégie industrielle: un nombre croissant de producteurs suisses font assembler leurs chablons en Asie, via Hong Kong. Les mouvements remontés reviennent au pays pour y être emboîtés avec des composants suisses qui leur permettent de porter le label «Swiss made» toujours très prisé!

Une tendance analogue se dessine dans le secteur de l'habillement pour la boîte, notamment avec une baisse de 20,8% du nombre de pièces en janvier.

Les montres en matière plastique marquent le pas avec une légère érosion de 62.000 pièces en janvier mais tout de même plus de 2,2 millions de pièces. Cette stabilité s'explique aisément après l'incroyable poussée de la «Swatch», dans cette catégorie de produit: 16,5 millions de pièces en 1991, 24,9 millions en 1992, 28,6 millions en 1993.

C'est à la fin du mois d'avril, après la Foire de Bâle que l'on pourra utilement faire l'état des lieux. Tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes horlogers si 1994 parvient à confirmer en volume la production de 1993.

Gil BAILLOD

Le pont des souffrances

OUVERT SUR...
la Jordanie, page 28

Au lendemain de la frappe de l'OTAN en Bosnie

Profil bas des Serbes

La tension est retombée hier en Bosnie au lendemain de la destruction de quatre avions serbes par l'OTAN. A Belgrade aussi bien qu'en Bosnie, les Serbes ont joué l'apaisement. En visite à Moscou, le leader des Serbes bosniaques Radovan Karadzic a donné son aval à la réouverture de l'aéroport de Tuzla.

La réouverture de l'aéroport de Tuzla (nord-est de la Bosnie) a été annoncée conjointement à Moscou par M. Karadzic et le ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozirev. Des observateurs russes seront déployés à Tuzla pour assurer cette réouverture et garantir qu'elle ne servira qu'à l'aide humanitaire, et non à des fins militaires. Situé en zone musulmane mais encerclé par les Serbes, l'aéroport est fermé depuis mai 1992.

M. Kozirev a déclaré que la réouverture de l'aéroport constitue «un pas d'importance majeure» vers un règlement global du conflit bosniaque. En tout cas, la Russie semble s'être assurée au passage d'un succès diplomatique, se posant en acteur principal d'un règlement pacifique du conflit bosniaque. Premier à réagir, le Haut-Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) s'est félicité de cet accord de réouverture. Aucune date n'a toutefois été fixée pour son entrée en vigueur.



Sarajevo

Après 18 jours de cessez-le-feu, la rue commence à revivre. Les armes sont toutefois toujours présentes. (Keystone-AP)

Au cours de ses entretiens à Moscou, M. Karadzic a par ailleurs cherché à réactiver la solidarité russo-serbe au lendemain de l'attaque de l'OTAN. Il a affirmé son soutien à la proposition du président russe Boris Eltsine en faveur d'un sommet à cinq pour tenter de trouver une solution négociée au conflit bosniaque.

Le raid aérien serbe ayant entraîné la riposte de l'OTAN est généralement envisagé dans les milieux diplomatiques à Belgrade comme une opération conduite par des militaires, sans

approbation des dirigeants politiques serbes de Bosnie.

L'air embarrassé et le mutisme inhabituel de M. Karadzic lors de sa visite lundi à Belgrade confirmeraient cette opinion. Cela signifierait qu'une partie de la hiérarchie militaire serbe s'oppose au processus de négociations de paix et échappe à tout contrôle.

De son côté, l'OTAN estimait hier que son raid de la veille renforce sa crédibilité et pourrait faire progresser les chances de paix. Depuis son ultimatum sur le retrait des armes lourdes au-

tour de Sarajevo, un nouveau rapport de forces s'est établi en Bosnie, relévant plusieurs diplomates.

Sur le terrain, les Serbes n'ont en tout cas pas riposté. La situation est restée calme, hormis des combats d'infanterie dans l'enclave musulmane de Maglaj (nord de la Bosnie). Après 24 heures d'interruption, le HCR a ainsi pu reprendre ses vols humanitaires sur Sarajevo et l'acheminement de tous ses convois terrestres à travers les zones sous contrôle serbe.

(ats, afp, reuter)

Assassinat de la députée Yann Piat à Hyères

Vaste coup de filet en France

La police française a procédé hier à l'aube à un vaste coup de filet, dans son enquête sur l'assassinat, vendredi, de la députée de Hyères Yann Piat. Elle aurait identifié le tueur, a-t-on appris de sources concordantes.

Au total une trentaine de personnes, élus locaux et truands, ont été mis en garde à vue dans des locaux de la police à Toulon. Parmi elles, le vice-président du conseil général du Var, Joseph Sercia, un adversaire de Mme Piat, notamment lors des législatives de mars 1993. «Tous ces gens sont des témoins. Cela ne préjuge ni d'une culpabilité ni d'une non-culpabilité», a souligné Jacques Franquet, responsable régional de la police judiciaire.

Le tueur qui a ouvert le feu se-

rait identifié et pourrait figurer dans le nombre des personnes placées en garde à vue. Mme Piat avait été tuée par deux hommes à moto vendredi soir alors qu'elle rentrait à son domicile. Les deux hommes, qui ont commis de multiples malades dans leur crime, ont été contraints de fuir à pied après avoir endommagé leur moto. Ce n'est que trois heures plus tard qu'ils sont revenus pour brûler leur moto.

Les enquêteurs semblent privilégier la piste politico-crapuleuse. Ils ont exploité les nombreux documents saisis au cours de perquisitions aux domiciles et bureau de Yann Piat qui avait l'habitude de tout noter dans les moindres détails. Parmi ces papiers, pourrait notamment figurer une sorte de lettre posthume,

adressée au procureur de la République, dans laquelle elle évoquait un certain nombre de dossiers politico-financiers brûlants. Mme Piat avait voué son combat politique à la lutte contre le grand banditisme et le trafic de drogue.

Le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua a affirmé lundi la volonté des pouvoirs publics «non seulement d'éclaircir cet assassinat et de faire en sorte que les responsables soient punis, mais également d'assainir cette région». Le député UDF François d'Aubert a par ailleurs suggéré hier au gouvernement de placer des municipalités sous tutelle quand se produisent des phénomènes de type mafieux comme celui qui peut être à l'origine de l'assassinat.

(ats, afp, reuter)

Afrique du Sud

L'Inkatha recule

Le président de l'Inkatha Mangosuthu Buthelezi a annoncé hier qu'il allait proposer à son parti de s'inscrire «à titre provisoire» aux premières élections multiraciales d'Afrique du Sud, fin avril. La date limite d'enregistrement des partis tombe vendredi soir.

M. Buthelezi a fait cette annonce à l'issue d'une rencontre avec le président de l'ANC Nelson Mandela, la première entre les deux hommes depuis neuf mois. Il a précisé que cette inscription «provisoire» n'était pas en soi une décision de participer au scrutin, mais qu'elle était liée aux résultats d'une médiation internationale.

(ats, afp, reuter)

Putsch de 1991 en Russie

Plus de procès!

Le procès des responsables du coup d'Etat manqué d'août 1991 en Russie a été définitivement arrêté mardi par la Cour suprême. Cette décision fait suite à l'amnistie décidée par la Douma, la chambre basse du Parlement, la semaine dernière, a annoncé l'agence ITAR-TASS.

Douze personnes avaient été arrêtées et inculpées de haute trahison. Leur procès, après 18 mois d'instruction, avait commencé en avril 1993. Il s'est par la suite enlisé et n'a totalisé que quelques heures d'audience entre une interruption justifiée par l'état de santé d'un accusé ou pour une question de procédure.

Parmi ces douze inculpés figuraient l'ex-vice-président Guennadi Ianaiev, l'ex-premier

ministre Valentin Pavlov, l'ancien chef du KGB Vladimir Krioutchkov et l'ancien ministre de la Défense Dmitri Iazov. Mardi, alors que le procès rouvrirait une dernière fois, tous les responsables du coup d'Etat présents au tribunal ont accepté l'amnistie prononcée par la Douma, tout en soulignant qu'ils ne se reconnaissent pas coupables.

Aux yeux de beaucoup, les autorités judiciaires russes s'étaient ridiculisées dans ce procès qualifié de fantoche. Mais après les événements d'octobre 1993, nombreux sont ceux qui souhaitent que ce précédent servirait d'exemple à ne pas suivre pour le procès des insurgés d'octobre 1993.

(ats, afp)

Trois arrestations en Italie

Complot contre la RAI

Trois hommes, dont un général en retraite, ont été arrêtés pour avoir projeté d'attaquer le Centre national de la télévision italienne afin de déstabiliser le pays. L'affaire date de l'année dernière, lorsque des rumeurs de tentatives de coup d'Etat circu-

laient en Italie. Les trois hommes auraient eu l'intention de s'en prendre au Centre national de transmission de la RAI, situé à Saxa Rubra, dans la banlieue nord de Rome. Le projet aurait impliqué une centaine d'hommes. (ats, reuter)

Algérie

Journaliste assassiné

Un journaliste de la télévision algérienne a été assassiné dans la nuit de lundi à mardi par trois hommes armés, à la périphérie sud-est d'Alger. Abdelkader Hirièche a été mortellement blessé par balles, près de son domicile

au Gué de Constantine, a indiqué hier sa famille. Un des deux hommes qui étaient en sa compagnie lors de l'attentat a été grièvement blessé. Il est le 8e journaliste algérien assassiné depuis mai 1993. (ats, afp)

Mesures d'apaisement d'Israël

Palestiniens libérés

Israël a fait un premier geste hier à l'intention de la population palestinienne, encore secouée par le massacre d'Hébron. Les autorités ont ainsi entamé l'élargissement de plusieurs centaines de détenus palestiniens issus des territoires occupés. Mais cette mesure a été accueillie plutôt fraîchement par les dirigeants palestiniens. A l'instar de la population des territoires occupés, ils la considèrent comme insuffisante.

Dans le courant de la matinée, une dizaine d'autobus de l'armée israélienne ont convoyé un premier contingent de détenus du camp de Ketziot vers les territoires occupés. Par souci d'apaiser dans un premier temps les habitants d'Hébron, au sud de la Cisjordanie, les autorités ont choisi de libérer les prisonniers originaires de la région. Dans l'après-midi, ce sera le tour de détenus de la bande de Gaza.

Selon une source militaire, 500 Palestiniens devaient être relâchés hier. Le processus de libération pourrait reprendre mercredi. D'ici à la fin de la semaine, un millier de prisonniers auront regagné leur domicile. Les listes, minutieusement dressées par les autorités militaires, excluent les Palestiniens qui ont eu des activités «terroristes» depuis l'accord entre Israël et l'OLP. Les intégristes musulmans proches du Hamas et du Jihad Islamique resteront donc en prison.

Un responsable du Fatah dans la bande de Gaza, Soufiane Abou Zeidah, a estimé que la libération des détenus ne suffisait pas à permettre la reprise des négociations entre Israël et l'OLP. «C'est un nombre trop petit. Il y a 4000 détenus maintenus en prison pour des actes dérisoires. Israël pourrait les relâcher immédiatement pour calmer la population». Selon lui, la libération massive de détenus «est le seul moyen d'apaiser la population palestinienne».

L'OLP est par ailleurs sur le point de charger un émissaire de se rendre aujourd'hui à Washington pour discuter d'une reprise des négociations avec Israël. Parallèlement, l'OLP mène à Tunis des consultations avec des émissaires des Douze et de la Russie. A New York, le Conseil de sécurité de l'ONU cherchait toujours à mettre au point un texte sur Hébron donnant satisfaction aux nouvelles exigences de sécurité des Palestiniens. (ats, afp, reuter)

Thaïlande

Karaoke meurtrier

Un magnat de l'immobilier thaïlandais s'est constitué prisonnier lundi soir sous l'accusation d'avoir fait tuer par ses gardes du corps le client d'un bar de karaoke parce que sa chanson durait trop longtemps.

La presse a publié hier la photo de l'homme d'affaires, Pongsakorn Yanbenchawong, souriant au milieu des policiers. Il nie avoir ordonné à ses viedes de battre et d'achever au sol d'un coup de pistolet un architecte, amateur de karaoke, auquel il reprochait de monopoliser le micro. (ap)

2 mars 1986 - Fils de Louis IV d'Outremer, Lothaire meurt à Compiègne à l'âge de 45 ans. Né à Laon, il monta sur le trône après avoir été élu par les grands et sacré à Reims. Il fut en butte à l'ambition du nouveau duc de France, Hugues Capet. Lothaire pris soin de faire sacrer son fils de son vivant. Celui-ci lui succéda sous le nom de Louis V, dit le Fainéant, mais mourut en mai 987. La place était libre pour Hugues Capet.

BRÈVES

Défense russe

Une taupe britannique

L'agence de contre-espionnage russe a arrêté un responsable du Ministère de la défense qui est soupçonné d'espionnage au profit de la Grande-Bretagne, ont annoncé hier les services de renseignements russes. L'homme, arrêté le 15 janvier, a avoué avoir fourni des informations sur certains armements récents et des détails sur les plans de coopération militaire de la Russie avec des pays étrangers.

Iran

Violent séisme

Un tremblement de terre a ébranlé hier le sud de l'Iran, faisant au moins trois morts et endommageant 3000 maisons dans plusieurs villages, a annoncé Radio Téhéran. La secousse, d'une magnitude de 5,7 degrés sur l'échelle de Richter, a été ressentie pendant deux minutes à proximité de Firuzabad, à 760 km au sud de Téhéran.

Bruxelles

Un immeuble explose

Deux personnes ont été tuées et une dizaine d'autres ont été blessées, dont plusieurs grièvement, dans l'explosion d'un immeuble hier matin à Bruxelles. Ce bilan ne serait que provisoire, les pompiers recherchant toujours des victimes ensevelies sous les décombres. L'explosion aurait été causée par une fuite de gaz, selon les premières informations.

Vermont

Les adieux de Soljenitsyne

L'écrivain russe Alexandre Soljenitsyne a fait l'une de ses rares apparitions publiques lundi pour faire ses adieux aux habitants de Cavendish, village du Vermont (Etats-Unis) où il vit en exil depuis 1976. L'écrivain a précisé que lui et sa femme Natalya pensaient retourner en Russie à la fin du mois de mai.

Corée du Nord

Experts sur place

Les experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sont arrivés en Corée du Nord hier pour y inspecter sept installations nucléaires. Les six inspecteurs, trois Finlandais et trois ressortissants de pays arabes, devraient commencer leurs visites aujourd'hui à Yongbyon, principal site à contrôler.

PIZZERIA la gondola



Si ce n'est pas chez nous, c'est chez vous!

Livraisons à domicile

MIDI et SOIR
☎ 039/23 74 74

Daniel-JeanRichard 41
La Chaux-de-Fonds 132-12865

DÉCLARATION D'IMPÔTS

remplie en toute discrétion à votre domicile

Retraités sans fortune Fr. 25.-

Retraités avec fortune Fr. 35.-

Salariés Fr. 35.-

PPE ou maison familiale (salariés ou retraités habitant leur propre appartement ou maison) Fr. 35.- + 15.- = **Fr. 50.-**

La Chaux-de-Fonds, Le Locle
☎ 039/26 68 18 132-511894

MINI-ANNONCES

demandes d'emploi

JEUNE DAME POLYVALENTE cherche travail à mi-temps dans la vente.
☎ 039/28 39 36, le matin. 132-512199

DÉCORATRICE INDÉPENDANTE diplômée, cherche vitrines à décorer. Région: La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier - Le Locle. ☎ 039/41 45 24 132-511334

Couple cherche à faire **HEURES DE MÉNAGE** le soir. ☎ 039/28 03 80 132-512157

offres d'emploi

Urgent. Couple romand, 2 enfants, 10 ans en Espagne, cherche **JEUNE FILLE AU PAIR**. ☎ 038/55 24 43. 28-521163

Le MCPJN cherche une **SECRETÁIRE**, pour son comité (convocations, procès-verbaux, etc.). Ecrire: MCPJN, case postale 337, 2301 La Chaux-de-Fonds. 132-505948

immobilier

A louer, **GARAGE INDIVIDUEL**, Fritz-Courvoisier 34. Loyer mensuel Fr. 130.-. Libre tout de suite. ☎ 039/28 44 49 dès 20 heures. 132-512191

Loue, 1er mai, **3 PIÈCES**, rénové. Balcon, jardin. Quartier des Forges. ☎ 039/26 55 89. 132-510913

A louer dès le 1er avril 1994, Léopold-Robert 21, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, avec cuisine agencée, cave, ascenseur dans l'immeuble. Fr. 830.- charges comprises. ☎ 039/23 74 22. 132-12960

A louer, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, rénové, grand salon. Fr. 920.- charges comprises. Libre 31 mars. ☎ 039/26 64 27. 132-512189

Le Locle, à louer **LOCAL 100 m²**, avec 2 grandes portes garage. ☎ 039/31 46 54. 157-500988

A louer dès le 1er avril, **APPARTEMENT 2½ PIÈCES**. Vieille ville, cuisine agencée, cheminée, cave, 2 galetas, buanderie. Place de parc, place de jeux. Fr. 990.- charges comprises. ☎ 039/28 95 78. 132-511948

A louer, **AUX BRENETS, MAGNIFIQUE 4½ PIÈCES**. Grand séjour avec cheminée, vue, tranquillité. Garage et place privée. Fr. 1480.- charges comprises. ☎ 039/32 18 86. 157-500296

A louer au Locle, **GRAND APPARTEMENT 4½ PIÈCES**. Compris garage, cave, grenier. Fr. 750.-. ☎ 039/31 49 01. 132-512206

A vendre au sud de la ville: **BEL APPARTEMENT 2½ PIÈCES**. 100 m², cheminée de salon, balcon. Vue imprenable. ☎ 039/28 67 66 132-512179

A vendre à La Chaux-de-Fonds: **PETITE MAISON** de 4 appartements. Prix à discuter. Ecrire sous chiffres T 28-782769 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

vacances-voyages

CASLANO, LAC DE LUGANO. Maisonnets ou appartements. Dès Fr. 22.- par personne. ☎ 091/22 01 80. 24-328

chambres à louer

Etudiante cherche à La Chaux-de-Fonds, **CHAMBRE INDÉPENDANTE**, pour début avril. ☎ 032/42 23 16. 132-509831

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

Vous êtes seul(e)?

Réagissez!

UNIS est efficace, sérieux, différent
UNIS trouvera le (la) partenaire que vous attendez. Conifiez vos souhaits, de 8 h à 20 h, à nos conseillères super sympa; ou retournez ce coupon et vous recevrez une liste de personnes choisies pour vous, gratuitement!

Nom _____ Age _____
Prénom _____ Tél. _____
Rue/n° _____
NP _____ Localité _____
038 25 24 25 UNIS S.A.
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel



Action
LA SUPER-PROMOTION JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Chocolat suisse
«Noxana» et «Noxana blanca»
le lot de 5 x 100 g **4.50**
6.50 (100 g -90)

Action

LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 2.3 au 5.3

Tomates importées **2.-**
le kg



Action

LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 2.3 au 5.3

Bouquet de roses
en diverses couleurs **6.50**
10 roses

LA QUALITÉ EN ACTION



Action

MULTIPACK du 2.3 au 8.3

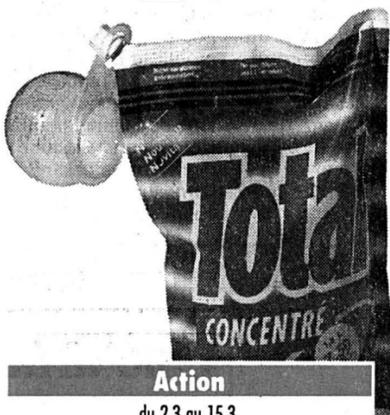
Tous les Bifidus aux fruits
en gobelet de 150 g **-0.55**
A partir de 2 gobelets au choix (100 g -37)



Action

du 2.3 au 8.3

Lasagne verdi al forno
surgelées **3.30**
480 g 4.20 (100 g -69)



Action

du 2.3 au 15.3

Nouveau:
TOTAL Color concentré
30-95° **9.80**
Sac de recharge de 3 kg 12.80 (1 kg 3.27)

TOTAL concentré 30-95°
3 kg (rendement
équivalent à 5 kg) **10.80**
13.80 (1 kg 3.60)

Sac de recharge de 3 kg **9.80**
12.80 (1 kg 3.27)

TOTAL 30-95°
5 kg **11.80**
14.80 (1 kg 2.36)

Sac de recharge de 5 kg **10.50**
13.50 (1 kg 2.10)

Nouveau:
TOTAL liquide
concentré 30-95°
1,5 Liter **5.50**
7.50 (1 Liter 3.67)

Action

du 2.3 au 8.3

Tout l'assortiment des riz préparés
en emballages de 170 et 250 g
-50 de moins
Exemple:
Riz USA avec riz sauvage
170 g **1.90**
2.40 (100 g 1.12)

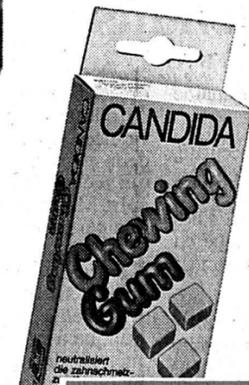


Action

Action

MULTIPACK du 2.3 au 8.3

Biscuits Chocky **1.60**
226 g 2.10 (100 g -71)
A partir de 2 paquets



Action

MULTIPACK du 2.3 au 15.3

Tous les produits CANDIDA (sauf brosses à
dents, fil dentaire et cure-dents)
-40 de moins
Exemple:
Chewing-gum Candida **2.40**
2.80



MIGROS

DIVERS

VOITURES NON EXPERTISÉES TOUTES MARQUES BAS PRIX
☎ 077/37 53 28 28-776

Crédit rapide 038/51 18 33
Discretion assurée. Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Financa + Leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville

Demande à acheter
HORLOGERIE ANCIENNE
montres, pendules, régulateurs, outils, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie.
J.-F. Niklaus, Neuchâtel
Tél. 038/57 26 95 ou 25 32 94 28-501489

Samedi 5 mars 1994 à 20 h 30
Le Locle, casino-théâtre
LES NEUF DE CŒUR

Prix des places: Fr. 15.- et 20.-

Location: **Office du tourisme**
rue Daniel-JeanRichard 31, Le Locle. ☎ 039/31 43 30

Patronage



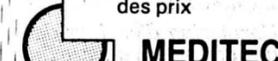
132-511941

Quand entrer et sortir du bain pose des problèmes, le lift de bain MINOR peut les résoudre



s'asseoir...
descendre lentement...
sans électricité
s'adapte à toutes les baignoires

Envoyez-moi un prospectus MINOR gratuit avec la liste des prix



Rte de Fey 19 - CH-1038 Bercher
Tél. 021/887 80 67
Fax 021/887 81 34

Nom _____

Rue, No _____

No postal, lieu _____ 196-508562

Lutte contre le crime organisé: le National entre en matière

Dissuader la mafia

Le Conseil national est d'accord de doter la Suisse d'instruments efficaces contre le crime organisé, de type mafieux. Il est entré en matière, hier, sur l'introduction de nouvelles dispositions dans le Code pénal. Grande nouveauté en droit suisse: on punira un individu pour son appartenance à une organisation criminelle, même si aucun délit particulier ne peut lui être reproché.

Berne
François NUSSBAUM

également punissables en Suisse. Exemple célèbre du Grand Maître de la Loge P-2 Licio Gelli, soupçonné d'être lié à l'attentat de la gare de Bologne (1980), qui avait fait 82 morts. Arrêté à Genève, il a été extradé en Italie à la condition qu'il ne soit pas jugé pour appartenance à une organisation criminelle, parce que la Suisse ne punit pas ce délit.

Cette lacune va être comblée. Le Conseil des Etats a déjà approuvé, en décembre, une nouvelle norme pénale permettant de punir «celui qui aura participé (ou apporté son soutien) à une organisation qui tient sa structure et son effectif secrets et qui a pour but de commettre des actes de violence criminels ou de se procurer des revenus par des moyens criminels».

CONFISQUER, DÉNONCER

Comme l'argent est non seulement le mobile du crime mais aussi la possibilité d'en commettre d'autres, une deuxième disposition avait également été adoptée: elle permet de confisquer les biens d'organisations criminelles, même si aucune personne particulière n'est punissable.

Enfin, puisque l'argent du crime doit toujours être réinjecté dans le circuit, une troisième disposition donne aux opérateurs financiers (banquiers, courtiers, gérants de fortune) le droit de dénoncer aux autorités leurs soupçons quant à l'origine des sommes qu'on leur confie. Ces opérateurs ne seront alors pas



MM. Leuenberger (PS/ZH) et Dominique Ducret (PDC/GE)

Les rapporteurs de la commission en conciliabule durant le débat sur la lutte contre le crime organisé. (Lehmann/Keystone)

accusés de violation du secret bancaire ou professionnel.

ÉPARGNER LA VOITURE

Hier, le Conseil national est entré en matière sur l'ensemble du projet (organisations criminelles, confiscation, droit de dénonciation). L'examen de détail, aujourd'hui, portera sur quelques retouches éventuelles. Notamment sur le «droit» de dénonciation, dont la gauche voudrait faire un «devoir».

A cet égard, la libérale vaudoise Suzette Sandoz a déjà prévenu qu'un «devoir de délation» pourrait entraîner une véritable «chasse aux sorcières». A propos de la confiscation, l'Automobiliste bernois Jürg Scherrer a réussi à s'inquiéter du sort de la voiture qu'un garagiste aurait loué de bonne foi à un criminel. Ce fin juriste estime d'ailleurs que le crime organisé n'est rien en regard de la criminalité due aux requérants d'asile.

Tel n'est pas l'avis d'Arnold Koller, chef du Département fédéral de justice et police. Si les organisations criminelles n'ont pas infiltré les milieux économiques-politiques du pays, elles n'en choisissent pas moins la Suisse comme plaque tournante de leurs activités: le blanchissage d'argent (notamment du trafic de drogue) profite largement des services offerts par nos principales places financières (Zurich, Genève, Lugano). F.N.

2 mars 1932 -
Le Conseil fédéral lance un appel en faveur de la diminution du coût de la vie. Il invite les banques à ramener les taux hypothécaires à un niveau qui correspond à la situation du marché des capitaux. Il rappelle aux industriels que les baisses de salaires doivent engendrer des baisses de prix correspondantes.

BRÈVES

Espion américain Ramifications en Suisse

Les Etats-Unis ont demandé à la Suisse de leur accorder l'entraide judiciaire dans l'affaire Ames, du nom de ce haut fonctionnaire de la CIA qui a espionné pour le compte de Moscou. Les autorités américaines demandent le blocage de comptes bancaires à Genève et Zurich. Ce ne sont pas 1,5 million, mais plus de 2,5 millions de dollars qu'Aldrich Ames a reçus en échange des secrets de la CIA qu'il a communiqués à Moscou.

Energie 2000 L'échec?

Les objectifs du programme Energie 2000 pour l'électricité d'origine hydraulique ne seront vraisemblablement pas atteints si des projets retardés jusqu'ici dans ce domaine ne sont pas réalisés. Cette crainte émane de l'Union des centrales suisses d'électricité (UCS), selon laquelle l'augmentation de la production d'électricité d'origine hydraulique prévue par Energie 2000 - 5% d'ici l'an 2000 - ne sera atteinte qu'à 58%.

NLFA au Lötschberg Projet présenté

La société BLS AlpTransit SA a remis à la Confédération son avant-projet pour une ligne ferroviaire de base au Lötschberg. Il comprend tous les tronçons nouveaux entre Heustrich, côté bernois, et Steg et Mundbach, côté valaisan. Dans son communiqué d'hier, la société liée à la compagnie Berne - Lötschberg - Simplon (BLS) estime toutefois que le cadre financier fixé par la Confédération, de 4,25 milliards de francs, est trop étroit.

Renens Explosion

L'explosion d'un four dans une usine de Renens a provoqué un gros incendie hier vers 17 heures. Deux ouvriers ont été blessés et hospitalisés. Les dégâts sont considérables. Selon les ouvriers de l'usine, trois personnes étaient occupées hier après-midi à réparer un four d'une usine spécialisée dans le thermolaquage par poudrage électrostatique. Lorsque l'explosion s'est produite, vers 17 heures, le toit s'est effondré. Un important incendie et un gros dégagement de fumée ont suivi.

Dans sa tradition juridique, la Suisse ne poursuit que des individus dont la participation à un délit précis a pu être prouvée. Mais cette pratique comporte un inconvénient de plus en plus gênant: les activités criminelles de grande envergure sont désormais le fait d'organisations internationales, qui brouillent les pistes menant aux malfaiteurs.

GELLI PROTÉGÉ

Autre inconvénient: la justice helvétique n'extrade un criminel étranger que si son pays d'origine entend le juger sur des faits

Armée de l'air suisse

Vols sur Mirage suspendus

Le Commandement des troupes d'aviation et de défense contre avions a décidé de suspendre temporairement et pour des raisons de sécurité les vols de l'ensemble de la flotte Mirage à la suite de la récente chute d'un de ces avions de combat. Ces appareils n'avaient plus connu pareille mésaventure depuis 13 ans. L'ensemble de leur système de sauvetage sera soumis à un examen approfondi, a indiqué hier le Département militaire fédéral (DMF).

Toute la flotte Mirage est concernée par cette mesure, soit les 29 chasseurs restants, 18 avions d'observation et quatre appareils biplaces. Une nouvelle appréciation de la situation

interviendra en fin de semaine déjà.

De telles mesures de sécurité, prises dans l'intérêt des pilotes, n'ont rien d'inhabituel en temps de paix, affirme le DMF. Elles correspondent à la pratique en vigueur dans toutes les armées de l'air.

Un Mirage de l'armée suisse s'est écrasé le 21 février dernier près du col de Sanetsch, dans l'Oberland bernois. Le pilote, qui a actionné son siège éjectable, s'en est sorti indemne. Son appareil s'est écrasé deux kilomètres au nord-ouest du col du Sanetsch, à une altitude de 2280 mètres.

Cet accident s'est produit lors d'un exercice effectué dans le ca-

dre d'un programme d'échanges de pilotes entre la Suisse et la France. Un avion occupé par deux pilotes, dont un Français qui n'était que passager, et un autre Mirage abritant un seul pilote participaient à cet exercice.

Ce dernier a vu son appareil se mettre en vrille et devenir incontrôlable alors qu'il simulait une attaque à une altitude de 5.000 mètres. Le pilote de l'autre avion lui a donné l'ordre par radio de s'éjecter lorsqu'il a compris qu'il y avait un problème.

L'enquête en cours a fait surgir différentes questions à propos du fonctionnement de l'ensemble du système de sauvetage. Ces points doivent encore être éclaircis. (ap)

Taxe sur le CO₂

Imminente

La taxe d'incitation sur les émissions de gaz carbonique (CO₂) devrait faire l'objet d'une procédure de consultation durant l'été prochain. C'est ce qu'a déclaré la conseillère fédérale Ruth Dreifuss mardi au Conseil national.

Le gouvernement compte bien remplir ses engagements dans ce domaine, a-t-elle ajouté. Les députés ont alors rejeté par 90 voix contre 61 une motion écologiste réclamant un concept détaillé.

La Suisse s'est engagée au Sommet de Rio à ramener ses émissions de CO₂ au niveau de 1990, a rappelé Ruth Gonseth (PES/BL). La motion écologiste réclamait pour cela une conception détaillée, notamment des mesures relatives à la circulation motorisée. Elle a reçu le soutien des socialistes. (ats)

Criminels étrangers

Subsides

La Confédération est disposée à financer la construction et l'installation d'établissements de détention destinés aux étrangers devant être expulsés. C'est ce que propose le Conseil fédéral au Parlement qui se penchera dès aujourd'hui sur les mesures de contraintes en matière de droit des étrangers.

Ce projet de loi prévoit essentiellement l'introduction d'une détention préparatoire de trois mois au maximum et la prolongation de la détention aux fins d'expulsion pour une durée ne dépassant pas 12 mois.

Ces mesures permettront une exécution plus cohérente du droit sur l'asile ou du droit sur les étrangers. Ainsi, les étrangers qui menacent l'ordre public pourront être détenus jusqu'à leur renvoi. (ap)

TVA: tourisme

Favorisé

La branche du tourisme doit pouvoir bénéficier d'un taux réduit dès que la TVA remplacera l'actuel impôt sur le chiffre d'affaires. Contre l'avis du président de la Confédération Otto Stich, le Conseil des Etats a accepté hier par 20 voix contre neuf une motion de Niklaus Kuechler (PDC/OW) allant dans ce sens. Otto Stich redoute un manque à gagner de quelque 250 millions par an pour la Confédération.

La motion votée hier commande au Conseil fédéral de préparer un arrêté qui permettra d'appliquer un taux réduit aux prestations touristiques au moment où la TVA entrera en vigueur. Le motionnaire a d'entre cause fait valoir qu'un tel taux réduit était vital pour l'industrie touristique qui, contrairement à l'industrie d'exportation, est liée à un endroit. (ap)

Assurance-maladie

Une affaire de gros sous

La nouvelle loi sur l'assurance-maladie, fondée sur la solidarité, doit conserver son caractère social. Le Conseil national, qui tient toujours à ce principe, n'est pas parvenu hier à résoudre les questions de gros sous qui le séparent encore du Conseil des Etats sur la révision de la LAMA.

La part des cantons dans les subventions publiques aux assurés modestes - 30% des subsides fédéraux selon les Etats, 50% selon le National - divisent toujours les deux Chambres. Celles-ci sont par contre désormais d'accord pour limiter à dix ans la durée de la compensation des risques. La loi, déjà menacée par un référendum, n'entrera sans doute pas en vigueur avant 1996. Elle retourne au Conseil des Etats et devrait être adoptée cette session encore.

Les points essentiels de la

LAMA révisée sont toutefois acquis: davantage de solidarité entre les assurés, maîtrise de l'explosion des coûts de la santé, introduction du libre passage entre les caisses, concurrence, égalité des cotisations entre hommes et femmes et constitution d'un fonds de compensation des risques. Lundi, Eva Segmueller (PDC/SG) a estimé qu'il fallait mettre à disposition les trois milliards de francs prévus pour subventionner les assurés modestes. D'extrême justice, le National s'en est tenu à cette répartition (50% au lieu de 30%), maintenant ainsi une sérieuse divergence avec les Etats.

La conseillère fédérale Ruth Dreifuss, chef du Département de l'intérieur, a confirmé que la LAMA révisée n'entrerait pas en vigueur le 1er janvier 1995 comme prévu, mais en 1996 seulement. (ap)

PUBLICITÉ

Le World Trade Center de Lausanne (WTCL)

La World Trade Center Association compte un membre de plus avec l'affiliation de l'Universal Business Park Lausanne. Conséquence de cette installation, le centre d'affaires change d'identité et devient le World Trade Center Lausanne (WTCL).

Le WTCL offre à ses adhérents les mêmes prestations que les 260 autres sièges répartis sur les 5 continents et reliés par un puissant réseau informatique exclusif, Network. Ce système permet la recherche de partenaires à travers le monde entier pour les 40000 sociétés actuellement membres. L'Association WTC est donc un point de concentration rassemblant les moyens de services nécessaires aux échanges commerciaux internationaux.

WORLD TRADE CENTER LAUSANNE, 1000 Lausanne 30 Grey
Tél. 021 641 1111

MANORA
RESTAURANT



Ouvert tous les jours

Jusqu'au dimanche 13 mars

ASPERGES

Sauce hollandaise
Sauce vinaigrette
Sauce mayonnaise

Fr. 9.90

132-12544

MANORA
RESTAURANT



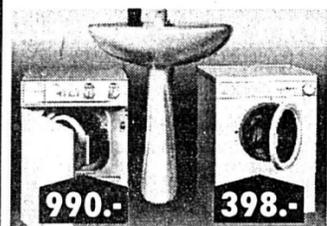
de 8 h 30 à 22 heures

FUST conseil

**Prêt à ranger:
laver et sécher dans
votre appartement!**

Se raccordent partout (une prise suffit),
très peu encombrants, d'une grande capacité
(jusqu'à 4,5 kg), tous les programmes
de lavage, économiques...

Autres modèles de: Miele, Electrolux,
Kenwood, Novamatic, Rotel, V-Zug, AEG.



990.-

398.-

Electrolux EW 860

Lave-linge entièrement
automatique,
capacité 3 kg,
Essorage 800 tours,
Progr. économique,
H 85, L 50, P 52 cm.

Location/m.* 58.-

Abonnement de service inclus

Novamatic T 31

Séchoir, capacité 3,2 kg,
H 67, L 50, P 50 cm.

Location/m.* 22.-

Abonnement de service
inclus

*Durée minimale de loc. 3 mois * Toutes les marques livrables
immédiatement à partir du stock * Paiement contre facture
* Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition
* Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si
vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

FUST. L'AFFAIRE EST CLAIRE!

FUST CUISINES/BAINS
LUMINAIRES
TV/HIFI/VIDEO

ELECTROMENAGER

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039	26 68 65
Bienne, rue Centrale 36	032	22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7	038	25 51 51
Marin, Marin-Centre	038	33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021	311 13 01
Service de commande par téléphone	021	312 33 37
		05-2569-110/4x4



**BOUCHERIE
CHEVALINE
VON GRÜNINGEN**
Place du Marché 6
Saint-Imier
Tél. 039/41 62 02

**Nous luttons contre
les hausses de prix!**

Fondue chinoise

100 g Fr. 3.-

Fondue bourguignonne

100 g Fr. 3.-

Filet de poulain

100 g Fr. 4.50

Entrecôte 1re qualité

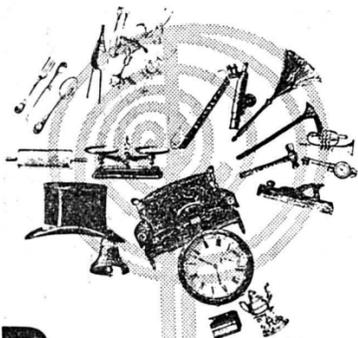
100 g Fr. 3.50

Viande séchée

100 g Fr. 3.20

6-2554

SPECTACLES - LOISIRS



Brocante
Biel-Bienne

Kongresshaus Biel Palais des Congrès Bienne

4. März - 6. März 1994

du 4 mars au 6 mars 1994

Öffnungszeiten:

Fr. 4.3. 10-20 Uhr

Sa. 5.3. 10-20 Uhr

So. 6.3. 10-18 Uhr

6-1563

282-273210/ROC

Le nouveau Service de placement du CS est une solution sur mesure pour une constitution de fortune personnalisée. Pour savoir comment tirer le meilleur profit de votre argent, commandez sans tarder le test en vue de définir votre profil d'investisseur: **téléphone 155 8 155.**

**Avez-vous choisi l'épargne
uniquement parce que
votre banque ne vous a jamais
proposé de meilleure solution?**



**CREDIT SUISSE
CS**



Le gros lot!

Rioja Glorioso DO
1988
7,5 dl

meilleur
24 % marché!

7.85
5.95



B 9/94 valable jusqu'au 8 mars 1994

Copyright by Pick Pay AG

Place aux grandes marques!

Knorr sauce liée tube 150 g ~~3.60~~ **2.80** *22 % meilleur marché!*

"Hohes C" jus d'orange 3 x 1/4 litre tetra ~~1.95~~ **1.50**

bâtons Minor multipack 2 x 5 pcs 240 g ~~4.60~~ **3.60**

Nesquik recharge 2 x 1 kg ~~17.90~~ **15.90**

séré Toni toutes les sortes 125 g ~~1.35~~ **-.95**

King Cat sardines, thon pour chats 170 g ~~1.60~~ **-.40** *33 % meilleur marché!*

pâtes Barilla toutes les sortes 500 g *meilleur marché!* **20 %**

p.ex. spaghetti 1.75 **1.40**

Coca Cola / light multipack 6 x 2 litres *meilleur marché!* **Fr. 4.-**

17.70 **13.70** (2 l = Fr. 2.28)

jus d'orange Pick Pay multipack 4 x 1 litre tetra *meilleur marché!* **20 %**

4.- **3.20** (1 l = Fr. -.80)

Typico Caffè Italiano en grains/sous vide 500 g *meilleur marché!* **20 %**

6.75 **5.40**

lait drink UHT quattropack 4 x 1 litre *meilleur marché!* **Fr. 1.-**

6.95 **5.95**

Training 4 dessins différents grandeurs S, M, L, XL **29.90**

METROPOLE Centre, La Chaux-de-Fonds

SUPER CONCOURS 23.2. au 18.5.1994

L'annonce, reflet vivant du marché

AUTOS - MOTOS - VELOS

PLUS BEAU QUE VOS RÊVES.



Airbags conducteur et passager avant en série sur tous les modèles BMW.

Cabriolets BMW 318i pour Fr. 44 500.-.
Et vous pouvez désormais choisir entre la motorisation 4 cylindres de la 318i et 6 cylindres de la 320i. La plus-value BMW y est omniprésente: airbags conducteur et passager avant pour une sécurité optimale, un espace de confort pour 4 per-

sonnes et un plaisir de conduire tout au long de l'année grâce au revêtement à triple couche de la capote. Même dans vos rêves, vous n'êtes jamais allé aussi loin. Les Cabriolets Série 3 vous donnent rendez-vous sous le soleil. Achat, financement ou leasing: l'agent BMW est votre partenaire idéal.



PLAISIR DE CONDUIRE.

Gérolf Andrey SA, La Chaux-de-Fonds, bd des Eplatures 51, téléphone 039/26 40 36.

252-1-170/ROC

OFFRES D'EMPLOI



MISE AU CONCOURS
La RADIO SUISSE ROMANDE
cherche

**4 stagiaires
opérateurs/opératrices
SON**

pour son Centre de production à
Lausanne.

Activité
L'opérateur(trice) est chargé(e) de travaux de production (enregistrement, montage, mixage) et de diffusion d'émissions principalement en studio, ainsi qu'à l'extérieur.

Profil souhaité
- bonne culture générale, curiosité et ouverture d'esprit;
- goût pour les domaines traités (musique, actualité, spectacle, etc.);
- connaissances techniques, pratique ou intérêt marqué pour l'informatique;
- intérêt et aptitudes pour les médias électroniques;
- disponibilité pour les horaires irréguliers.

Entrée en fonction: 1^{er} mai 1994 ou date à convenir.
Délai d'inscription: 13 mars 1994.

Les candidat(e)s de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis C, voudront bien adresser leur offre détaillée avec curriculum vitae, copies de certificats, en mentionnant le poste concerné, au

Service du personnel
de la Radio Suisse romande,
40, av. du Temple,
1010 Lausanne.

22-11834/4x4



HÔPITAL

La direction met au concours un poste de

secrétaire médicale
à temps partiel (taux d'activité à 80%) pour son service de chirurgie orthopédique

Exigences:
- certificat fédéral de capacité d'employée de commerce ou titre équivalent;
- connaissance de la terminologie médicale;
- capable d'utiliser les ressources informatiques;
- quelques années d'expérience dans le milieu médical.

Traitement: selon classification ANEM/ANEMPA.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Les offres de service manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae sont à faire parvenir jusqu'au 11 mars 1994, à M. G. Kobza, chef du personnel de l'Hôpital, Chasseral 20, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Renseignements: des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du secrétariat de chirurgie orthopédique, ☎ 039/27 25 35, 132-12406

Vidéotex: * NE #
Audiotex: 24 21 21

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

DIVERS

TESTS GRATUITS

de dépistage de votre vision

LENTILLES DE CONTACT

FAITES CONTRÔLER VOS LUNETTES

Maitre opticien **von gunten**
Diplôme fédéral

Av. Léopold-Robert 23
Tél. 039/23 50 44

SPECTACLES - LOISIRS

Le TCS présente

ALASKA

L'été du Grizzli
(d'André Paratte)

28-11855

à la fin de la tournée
tirage au sort
d'un voyage en Alaska
pour 2 personnes

La Chaux-de-Fonds
4 mars - 20 h

Salle MIH
(Musée International de l'horlogerie)

Location:

Office TCS - tél. 23 11 22
Prix: Fr. 10.- / Etud./AVS Fr. 7.-

Réduction Fr. 4.- sur présentation
carte membre TCS

Football - Ligue des champions: périlleux déplacement pour le FC Barcelone

Cruyff critique l'UEFA

La Coupe d'Europe reprend ses droits. La lutte s'annonce particulièrement chaude lors de la troisième journée de la Ligue des champions. Leader du groupe A, le FC Barcelone vise la victoire à Moscou. «Nous devons gagner parce que si nous battons ensuite le Spartak chez nous, le club russe sera écarté de la lutte pour les deux premières places», a déclaré Johan Cruyff.

L'entraîneur de la formation catalane a eu des mots sévères pour les pontes de l'UEFA: «Certains dirigeants de la FIFA et de l'UEFA n'ont jamais pratiqué notre sport, ils ont toujours été dans un bureau et n'ont jamais foulé un terrain... Or ce match risque d'être faussé par les conditions climatiques.»

Cruyff dispose de son effectif au grand complet. En revanche, les Moscovites seront privés du

défenseur international Onopko, suspendu. Spartak sort d'un stage sur la mer Noire. Dernière du groupe, l'équipe russe joue son ultime carte ce soir.

Opéré à la suite d'une déchirure musculaire à l'aîne, Kubilay Turkylmaz n'est pas du déplacement à Monaco. Galatasaray jouera à guichets fermés au stade Louis II. L'entraîneur allemand Rainer Hollmann doit encore composer avec les suspensions du demi Suat et du défenseur Stumpf. Du côté monégasque, les deux défenseurs Sonor et Dumas sont également au repos forcé, à cause des avertissements encourus.

Ce match Monaco - Galatasaray Istanbul revêt une importance capitale. Son vainqueur aura pris une sérieuse option sur sa qualification pour les demi-finales de cette coupe des champions.

DESAILLY ÉCLIPSE PAPIN

L'AC Milan, premier du groupe B, compte sur sa défense de fer pour se mettre à l'abri d'une mauvaise surprise face à Werder Brême. La formation allemande avait réussi un sensationnel retournement de situation contre

Anderlecht lors de la précédente journée. L'entraîneur Otto Rehhagel n'est pas très optimiste. A San Siro, il risque d'être privé de quelques éléments clés comme les puissants attaquants Hobsch et Bode ainsi que de son défenseur le plus intransigent, le chevronné Borowka. De surcroît le libero Bratseth souffre des adducteurs.

Jean-Pierre Papin vit des heures difficiles à l'AC Milan. Son compatriote Marcel Desailly lui vole la vedette et s'affirme comme un titulaire indiscutable.

BRUXELLOIS TRAUMATISÉS

Depuis le cauchemar vécu à Brême avec leur écroulement en seconde période, les Bruxellois d'Anderlecht ont perdu de leur superbe. Ils ne caracolent plus en tête du championnat de Belgique.

Le remplacement du Yougoslave Tomislav Ivic par le Britannique Bobby Robson donne un autre visage au FC Porto. Le champion du Portugal se paie quelques audaces sur le plan offensif. Il vient de réussir dix buts au cours de ses deux dernières rencontres.



Johan Cruyff

Il n'est pas tendre avec les dirigeants de l'UEFA.

(Lafargue)

Il y a un an -
Jakob Hlasek signe un succès bien laborieux lors du premier tour du tournoi d'Indian Wells. Le Zurichois prend la mesure de Cédric Pioline en 2 heures et 41 minutes au terme de trois sets acharnés 6-7 7-6 7-5. Ouf! (Imp)

Hockey sur glace

Epoustouflant retour

Bienne a changé de visage. Après sa résurrection de samedi passé, l'équipe de Jean Helfer a signé un succès fleuve sur ses terres face à Oiten. Cet époustouflant retour permet aux Biennois d'égaliser à 2-2 dans ces play-off contre la relégation en LNB.

Page 9

Hockey sur glace

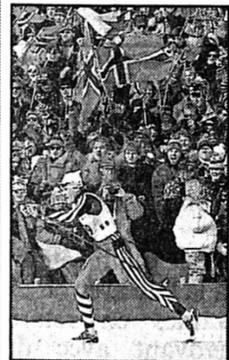
La sortie du tunnel

En s'imposant à Bülach pour la première fois de son histoire, Ajoie a fait un grand pas vers la sortie du tunnel. Désormais en effet, les Jurassiens n'ont plus besoin que d'une victoire.

Page 11

Jeux olympiques

Un message de bonheur



Les Jeux sont faits et bien faits. Cette grande et belle saga norvégienne restera dans l'Histoire olympique, et Lillehammer, son ambiance et sa foule immense (photo Keystone-EPA) scandant «Heia Norge! Heia Norge!» dans les mémoires...

Page 13

Coupe de l'UEFA: Borussia Dortmund défait devant son public

L'Inter virtuellement qualifié

● BORUSSIA DORTMUND - INTER MILAN 1-3 (0-2)

Cette fois, Chapuisat n'a pas sauvé Borussia Dortmund d'un échec qui est synonyme d'élimination virtuelle. Battus par deux buts d'écart devant leur public (3-1), les Allemands ont profondément déçu face à l'Inter Milan.

L'international suisse n'est jamais parvenu à se défaire du marquage de Massimo Paganin. Lui qui avait inscrit 4 des 5 buts de Borussia dans cette Coupe UEFA 93-94, se révéla aussi emprunté que Riedle.

En l'absence de son compatriote Bergkamp, blessé à la cuisse, Jonk a brillamment défendu le prestige néerlandais. Il fut le héros de la première mi-temps. Son sens du démarquage lui permettait de surprendre à tout coup une défense germanique figée sur son schéma de marquage individuel. Après avoir adressé deux bons tirs au cours du premier quart d'heure, l'ex-sociétaire d'Ajax réussissait

deux buts en l'espace de trois minutes (33e et 36e). Les deux fois, il s'infiltrait dans l'axe et il ne laissait aucune chance au gardien Klos.

Au cours de ces quarante premières minutes, si l'on excepte un excellent centre de Chapuisat en pleine course (13e) avec un sauvetage de Zenga sur le coup de tête de Zorc, Borussia Dortmund ne posait guère de problèmes à la vieille garde Bergomi-Ferri, les deux piliers de la défense milanaise.

Malgré l'introduction d'un troisième attaquant - le Danois Povlsen à la place du demi Zorc - Borussia Dortmund n'était guère convaincant en début de seconde période. La domination des Allemands demeurait stérile. Chapuisat et Rodriguez s'empêtraient dans leurs dribbles. A deux reprises sur des actions de rupture, (18e et 25e) le vélocé Fontolan créait l'alarme dans l'arrière camp de Borussia. En désespoir de cause, dans le dernier quart d'heure, un jeune,

Lars Ricken, qui apparaissait pour la première fois dans l'équipe fanion.

Seule une interception ratée de Zenga sur un coup de coin transformé de la tête par le long Schulz permettait aux Allemands de sauver l'honneur (83e). Le Moscovite Schalimov portait le coup de grâce. Bien alerté dans l'axe par Sosa, il trompait le gardien germanique du pied gauche.

Westfalenstadion: 35.800 spectateurs.

Arbitre: M. van der Ende (Hol).

Buts: 33e Jonk 0-1. 36e Jonk 0-2. 83e Schulz 1-2. 88e Schalimov 1-3.

Borussia Dortmund: Klos; Sammer; Freund, Kuowski, Schulz; Reuter, Zorc (46e Povlsen), Rodriguez, Poschner (78e Ricken); Riedle, Chapuisat.

Inter Milan: Zenga; Bergomi; A. Paganin, Ferri, M. Paganin; Orlando, Jonk, Manicone, Schalimov; Sosa, Fontolan (71e Dell'Anno). (si)

Défaite amère de la Juventus à Cagliari

Valdes libère les Sardes

● CAGLIARI - JUVENTUS 1-0 (0-0)

Ce choc cent pour cent italien des quarts de finale de la Coupe UEFA a donné lieu à une confrontation serrée entre Cagliari et la Juventus. Les Turinois ont concédé une défaite amère (1-0).

A deux reprises, les défenseurs sardes sauvèrent en catastrophe sur la ligne de but (Firicano à la 5e et Matteoli à la 6e).

Cagliari doit sa courte victoire à son buteur panaméen Dely Valdes (27 ans). L'ex-joueur de Nacional Montevideo exploita un dégagement raté de Kohler pour ouvrir la marque à la 59e. Cette réussite libéra la

tension qui bloquait la formation locale. A la 81e, l'international belge Oliveira ratait d'un rien le deuxième but.

En livrant un match fort moyen, à l'image de Roberto Baggio, les Piémontais ont préservé leurs chances d'accession aux demi-finales. Le match retour, le 15 mars à Turin, s'annonce très ouvert.

Stade Sant'Elia: 30.000 spectateurs.

Arbitre: M. Mikkelsen (Dan).

Buts: 59e Valdes 1-0. (si)

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE

● BENFICA LISBONNE - BAYER LEVERKUSEN 1-1 (0-0)

Malgré la double absence du stratège Schuster et du buteur

Kirsten, tous deux blessés, Bayer Leverkusen a réussi une performance de choix, en Coupe des vainqueurs de coupe, à Lisbonne contre Benfica, en partageant l'enjeu (1-1).

A la 65e minute, lorsque le grand Happe surprenait le gardien Nino sur un corner magistralement botté par Thom, cette ouverture du score n'était nullement usurpée. L'arbitre italien aurait peut-être pu siffler un penalty en faveur de Juran, le fer de lance de Benfica, dans le dernier quart d'heure. Au cours des arrêts de jeu, le Brésilien Isaias, égalisait à la suite d'une mêlée confuse devant la cage allemande.

La Luz: 70.000 spectateurs.

Arbitre: M. Pairetto (It).

Buts: 65e Happe 0-1. 90e Isaias 1-1. (si)

A l'affiche

LIGUE DES CHAMPIONS, 3e journée

CE SOIR

Groupe A: Spartak Moscou - Barcelone et Monaco - Galatasaray Istanbul.
Classement: 1. Barcelone 2-3 (2-0). 2. Monaco 2-2 (4-3). 3. Galatasaray Istanbul 2-2 (0-0). 4. Spartak Moscou 2-1 (1-4).
Groupe B: AC Milan - Werder Brême et Anderlecht - Porto.
Classement: 1. AC Milan 2-3 (3-0). 2. Werder Brême 2-2 (7-6). 3. Porto 2-2 (3-5). 4. Anderlecht 2-1 (3-5).

COUPE DES VAINQUEURS DE COUPE, quarts de finales aller

HIER SOIR

Benfica Lisbonne - Bayer Leverkusen 1-1 (0-0)

CE SOIR

Torino - Arsenal

DEMAIN

Ajax Amsterdam - Parma
Real Madrid - Paris Saint-Germain

COUPE DE L'UEFA, quarts de finales aller

HIER SOIR

Borussia Dortmund - Inter Milan 1-3 (0-2)
Cagliari - Juventus 1-0 (0-0)

CE SOIR

Boavista Porto - Karlsruhe

DEMAIN

Salzbourg - Eintracht Francfort

Avant Hongrie - Suisse: la sélection d'Hodgson

Pas de surprise

Le sélectionneur national Roy Hodgson n'a pas innové en retenant les vingt joueurs formant le cadre de l'équipe nationale qui rencontrera la Hongrie, le 9 mars prochain, à Budapest, en match de préparation à la phase finale de la Coupe du monde aux Etats-Unis.

Manquent à l'appel du Britannique, Thomas Bickel, blessé dimanche lors de la rencontre qui a opposé Grasshopper à Lausanne. Le Zurichois souffre d'une déchirure musculaire à la cuisse et sera indisponible pour au moins deux mois. L'attaquant de Galatasaray Kubilay Turkylmaz qui s'est remis de son opération des adducteurs mais qui est actuellement en délicatesse avec le dos, a lui aussi décliné toute sélection. Les autres mercenaires en revanche, Joël Corminboeuf, Stéphane

Chapuisat, Adrian Knup, Ciri Sforza, Alain Sutter, seront du voyage.

LA SÉLECTION

Gardiens: Corminboeuf (Strasbourg 30 ans/8 sélections). Lehmann (Sion 31/3). Pascolo (Servette 28/15).

Défenseurs: Egli (Servette 36/74). Geiger (Sion 34/89). Herr (Sion 29/34). Hottiger (Sion 27/36). Quentin (Sion 24/9). Rueda (Lucerne 31/4). Studer (Zurich 28/8).

Demis: Brégy (Young Boys 36/44). Ohrel (Servette 26/23). Sforza (Kaiserslautern 24/18). Sutter (Nuremberg 26/41). Wyss (Aarau 28/3). Fournier (Sion 23/2).

Attaquants: Chapuisat (Borussia Dortmund 25/32). Grassi (Servette 26/8). Knup (Stuttgart 26/31). Subiat (Lugano 28/2). (si)



OFFRE SPÉCIALE PERMANENTE

DU 1er AU 31 MARS 1994

PERMANENTE + SOIN + SHAMP + COUPE + COIFF.

-20% 65.60 82.- FÉMININ

METROPOLE

CENTRE

LA CHAUX-DE-FONDS

039 / 24 10 02

Saint Algue
coiffeur
visagiste

200 SALONS EN EUROPE

17-487

Le service d'aide familiale et le service d'aide ménagère aux personnes âgées du Vallon de Saint-Imier ont le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le

mardi 15 mars 1994
à 20 heures au Buffet de la Gare,
Saint-Imier
Ordre du jour:

1. Appel
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 juin 1993.
3. Rapport d'activité.
4. Rapport du vestiaire.
5. Comptes annuels et rapport des vérificateurs.
6. Budget 1995.
7. Divers et imprévus.

La partie administrative sera suivie d'un exposé et film sur:

«Le centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire du Noirmont»

132-512200

Le comité

SPECTACLES - LOISIRS



FÊTE DU TIMBRE

Venez avec vos timbres, avec votre collection et questionnez ! Un expert vous RENSEIGNERA sur vos propres timbres Des philatélistes vous CONSEILLERONT sur votre collection

Bourse aux timbres - Concours
Exposition sur la création des timbres
Table des jeunes
(timbres et catalogues à prix spéciaux)

Avec chaque entrée (gratuite): 1 billet de loterie (gratuit) !
Neuchâtel, Casino de la Rotonde, dimanche 6 mars 1994
de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures
«Faites du timbre» avec la Société philatélique de Neuchâtel
28-504761

AUTOS - MOTOS - VELOS

Plus.

Direction assistée, toit ouvrant électrique, volant ajustable en hauteur, radiocassette à deux haut-parleurs, compte-tours, sièges arrière rabattables séparément et becquet. Le modèle spécial Nissan Sunny X1 est à vous aux prix de Fr. 20 350.- (5 portes Fr. 20 950.-).

Et moins.

Fr. 2000.-. Soit la valeur de l'équipement spécial de la Nissan Sunny X1 qui ne vous coûte rien. Si ce n'est un coup de cœur.

NISSAN

Sunny X1



Agence régionale: La Chaux-de-Fonds: Garage Visinand, 039/28 51 88.

Agences locales: Cortébert: Garage de Tomi Frères, 032/97 22 93. Fleurier: Garage R. Napoli, 038/61 34. Le Locle: Project-Garage, Michel Liechti, 039/31 15 15

44-2277-404/ROC

Menuiserie
Ébénisterie

Les hommes du bois

Vuille & uilliomenet
Serre 32 Tél. 039/23 46 55
La Chaux-de-Fonds

Menuiserie générale
Toutes transformations
Fenêtres tous systèmes
Vitrerie
Service rapide de remplacement

132-12753



ATELIER DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Menuiserie - Ébénisterie

Fenêtres

Agencement

Rénovation

Walzer Frères SA

Hôtel-de-Ville 38, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 32 27, fax 039/28 01 41

132-12296



Société Coopérative
de Menuiserie
La Chaux-de-Fonds

Fenêtres bois,
bois-métal
et rénovation
fabriquées
par nos soins

Tél. 039/28 32 22

132-12661

CONTI + CIE SA

Maîtrise fédérale
Entreprise de menuiserie et ébénisterie
Fenêtres bois et bois métal - Escaliers - Cuisines
La Claire 1, Le Locle, ☎ 039/31 41 35, Fax 039/31 36 25

132-14117

Rémi BOTTARI

Menuiserie - Agencement - Fenêtres bois + PVC
Rue Avocat-Bille 7-9 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 37 33 - Fax 039/28 58 95

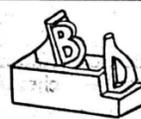
132-12289

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

RADICCHI RAFFAELLO

Collège 18 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 32 55
Fax 039/28 29 25

132-12370



Bernard Ducommun

Maîtrise fédérale,
Menuiserie - Ébénisterie
Agencement de cuisines. Fenêtres PVC + bois
Rocher 20a - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 74 95 - Fax 039/26 45 62

132-12749



Le bois... la nature chez vous !

Menuiserie-Ebénisterie
Humair

Maîtrise fédérale
Collège 96
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 32 57
Fax 039/28 37 17

132-12055

DIVERS

J'ACHÈTE

Bijoux en or, montres de poche et bracelets-montres, armes anciennes, fusils, revolvers, sabres, etc, monnaies or et argent, timbres-poste, cartes postales, tapis, tableaux, pendules, bronzes, anciens livres, gravures, art déco et art 1900.

Paie comptant et avec discrétion

Se rend à domicile

F. TSCHUMI

Rue Matile 6

2005 Neuchâtel 5
☎ 038/24 24 49. Natel 077/37 33 77

28-448

Marie-Thérèse Labat

La corde de sol

Roman

(Droits réservés: Casterman et Sciaky presse)

Sur sa tête elle avait noué un foulard rouge. Parce que son amoureux, il y a trente ans, lui avait dit que ça lui allait bien elle n'avait plus rien porté d'autre.

- Dany, dit-elle, le souffle court, car la marche était pour cette énorme femme un rude exercice, je ne voudrais pas vous chaginer en me mêlant de ce qui ne me regarde pas mais je vous aime beaucoup et je

se'ais peinée si vous aviez des ennuis avec Missié Jimmy.

- Quel genre d'ennuis à votre avis?

- Oh! Pas avec les pat'ons. Ils sont habitués à voi' Missié Jimmy aller avec le pe'sonnel. Non. Mais pou' vous. Une déception, là, dans le cœur.

Et de son doigt elle désignait son énorme poitrine en ballons de football.

- Soyez tranquille, ma bonne Lili. Je ne suis pas aussi vulnérable que vous le pensez.

- Vul... quoi?

- Fragile.

- On dit ça. Et puis on a de la peine. Voyez Kay qui va se ma'ier avec son chauffeu' de taxi, eh bien, elle est enco'e toute chamboulée quand elle vous voit so'ti' avec Missié Jim.

- C'est peut-être son ambition au-

tant que son cœur qui est chamboulée.

Lili secoua la tête.

- Non, Dany. Je pense pas. Elle ado'rait ce ga'çon. V'aiment.

- Pas moi. Je le vois tel qu'il est. Plein de charme mais léger, coureur paresseux. En fait, c'est presque un sentiment maternel que j'éprouve pour lui, dis-je sans rire.

Lili me regarda avec des yeux ronds.

- Oh! Dany, vous plaisantez.

- Pas du tout.

- Missié Jimmy a bientôt qua'ante ans. Que vous ayez un sentiment mate'nel pour Missié G'ego'y qui n'a pas atteint la t'entaine et qui est si malheu'eux, je ne dis pas. Mais Missié Jim... Non, v'aiment.

- Il ne me viendrait pas à l'idée de couvrir un aussi singulier poussin que monsieur Stone. Quelles que soient

les circonstances, cet homme énergique et plutôt violent saura y faire face.

- Oh! natu'ellement... Il faud'a bien. Tout lui tombe su' le dos. Toujou's.

Et dans un geste qui lui était familier, elle secoua la tête avec désespoir.

Nous arrivâmes en retard au concert. Convoyant avec dignité sous sa houlette la femme blanche venue en curieuse, Lili fit dans son église une entrée remarquée. Elle passa d'autant moins inaperçue qu'elle se mit en tête de gagner les premiers rangs où il restait quelques places. Or, le Révérend Robson parlait. En train de présenter sa chorale, il goûta peu notre intrusion. D'autant que Lili écrasait des pieds et dérangeait des rangées entières d'auditeurs pour atteindre les places convoitées. (A suivre)

Hockey sur glace - LNA, contre la relégation: Bienne égalise dans le duel face à Olten

Epoustouflant retour

● BIENNE - OLTEN
10-4 (5-1 2-3 3-0)

On a longuement cette saison décrit les côtés négatifs du HC Bienne. Passons maintenant aux louanges, car on ne l'attendait pas vraiment cette grosse performance des Seelandais. Samedi passé, ils avaient séduit en retrouvant une forte envie de vaincre. Hier soir, les gars de Jean Helfer ont accompli un remake de ce qu'ils ont fait trois jours plus tôt, mais en deux temps.

Bienne a plus que jamais dominé son sujet à partir de la première seconde. Gilles Dubois

plaçait un démarrage le long de la bande, et ouvrait le score après une minute. Un quart d'heure plus tard, il pouvait exulter avec ses camarades, puisque la marque avait augmenté de quatre unités.

Cinq à un au moment de boire le premier thé, les Seelandais avaient parfaitement joué le coup. Surtout que du côté soleurois, on ne se montrait pas très à l'aise pour ce déplacement dans le Seeland. Toutefois, par de sporadiques contre-attaques, l'adversaire visiteur restait dangereux.

Cette lutte engagée entre frères ennemis allait connaître une intensité folle dans le tiers médian. En effet, la formation de Ruhnke trouva moyen de réagir et cela se solda par trois réussites aussi soudaines qu'imprévues, qui faisaient passer le score de 5 à 1 à 5 à 4!

Pourtant, les Seelandais répliquaient du tac au tac, histoire de se maintenir à une distance respectable. A la mi-match, on avait déjà assisté à la confection

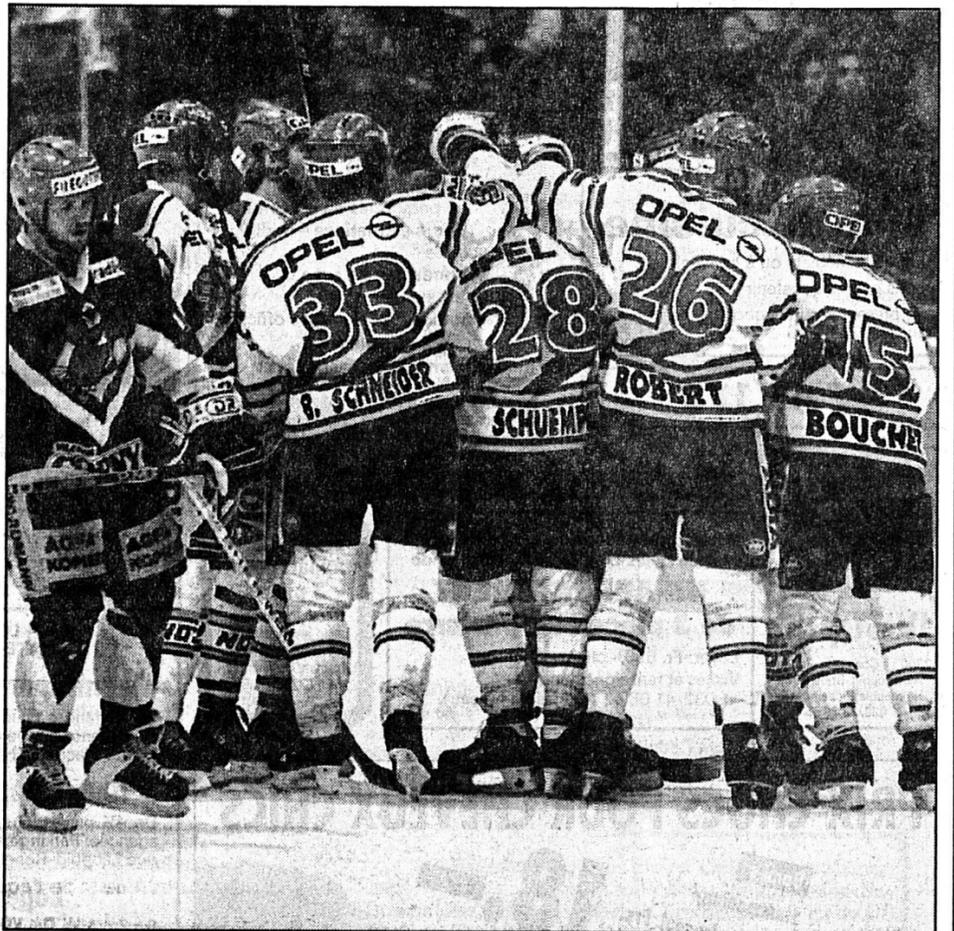
de dix buts remarquables. Autant dire, que contrairement à l'accoutumée, le Stade de glace ne ressemblait pas à une glacière. Par la suite, les deux portiers soleurois sont à tour de rôle

allés chercher les rondelles au fond de leurs filets, puisque Aebischer avait cédé son poste à Friedli à la 16e minute déjà, pour le retrouver dès la 40e minute. (rp)

Le score est de 2-2 dans la série (best of seven).

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 5 mars. 17 h 30: Olten - Bienne.



Les Biennois exultent

Voilà les Seelandais revenus à la hauteur d'Olten.

(Keystone-Lehmann)

Stade de glace: 3660 spectateurs.

Arbitre: M. Moor.

Buts: 1re G. Dubois (Weber, pénalité différée) 1-0. 7e Schmid (Lüthi, à 5 contre 4) 2-0. 10e Bourquin (Gagné, à 5 contre 4) 2-1. 13e Steinegger (à 5 contre 4) 3-1. 13e Weber (Schümperli) 4-1. 16e Glanzmann (Weber) 5-1. 22e (21'33") Hirschi 5-2. 22e (21'50") Hirschi (Richard) 5-3. 23e (22'41") Gagné (Bourquin) 5-4. 25e Glanzmann 6-4. 33e Cattaruzza 7-4. 48e Robert (à 5 contre 4) 8-4. 55e Weber (Steinegger, à 4 contre 3) 9-

4. 56e Boucher (Glanzmann) 10-4.

Pénalités: 7 x 2' contre Bienne, 9 x 2' contre Olten.

Bienne: Anken; Schneider, Steinegger; Gudas, Schmid; D. Dubois, Cattaruzza; Boucher, Ehlers, Robert; Pasche, Lüthi, G. Dubois; Schümperli, Weber, Glanzmann.

Olten: Aebischer (16e-40e Friedli); Schuster, Bourquin; Hirschi, Silling; Gull, Stucki; Reinhart; Schläpfer, Gagné, Bachofner; Egli, Richard, Bütler; Loosli, Metzger, Müller; von Rohr, Donghi. Notes: Bienne sans Yuldashev (étranger surnuméraire).

Koeman le canonier - Une étude biomécanique, réalisée par le centre catalan de rendement sportif, de San Cugat, a révélé que les gardiens n'ont pas le temps matériel de stopper les coups francs du Hollandais de Barcelone Ronald Koeman. La vitesse du ballon frappé par Koeman atteint une vitesse de 112 km/h. A une distance de 17,41 m le ballon met seulement 88 centièmes pour franchir la ligne de but. (si)

BRÈVES

Ski nordique

Meg'impardonnable

Une erreur s'est glissée dans la liste des classements de la MegaMicro parue lundi. En effet, Edouard Benoit n'est pas 82e des 20 km, mais 151e des 40 km en 2 h 55'58".

Tir

Le Locle champion

Emmené par Jean-Claude Nicolas en grande forme (383 points), le groupe du Locle a remporté la finale du championnat cantonal du groupes au fusil à air comprimé devant Montmolin.

Patinage artistique

Brillante Chammartin

La Chaux-de-Fonnière Catherine Chammartin s'est comportée brillamment lors d'une compétition internationale à Stuttgart. Dans la catégorie senior, elle a su tirer son épingle du jeu en terminant quatrième.

Basketball

Les filles du BBCC se déplacent

Ce soir, les filles du BBCC rendent visite à Stade Français pour le compte du championnat de LNB féminine. Un match qui débute à 20 h 30 et que la troupe de Sandra Rodriguez devrait logiquement remporter.

PMUR

Mardi à Enghien le Prix RTL.

Tiercé: 6-4-18. Quarté+: 6-4-18-9. Quinté+: 6-4-18-9-10.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre: 3443,10 fr.

Dans un ordre différent: 427,90 fr.

Quarté+ dans l'ordre: 28.659,00 fr.

Dans un ordre différent: 799,70 fr.

Trio/Bonus (sans ordre): 79,10 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre: néant.

Dans un ordre différent: 13.244,60 fr.

Bonus 4: 206,60 fr.

Bonus 3: 60,00 fr.

Rapports pour 5 francs

Zsur4: 167,00 fr.

Pour le titre: FR Gottéron et Kloten s'imposent

Deux succès contestés

FR Gottéron et Kloten, qui avaient l'avantage d'évoluer à domicile, ont enlevé la première manche de leur duel au «meilleur des cinq», en demi-finale des play-off de LNA, face à Zoug et Lugano respectivement. Les Fribourgeois l'ont emporté 7-5, les Zurichois se sont imposés 5-3. La deuxième ronde aura lieu dès demain jeudi.

S'il s'est imposé, FR Gottéron n'a guère fait honneur à son rôle de favori devant Zoug. Pour avoir commis quelques négligences - comme de laisser leur adversaire remonter de 3-0 à 3-3 - les hommes de Cadieux ont dû soulever ferme pour conserver un succès contesté jusqu'au bout par les visiteurs. Seul le 7-5 inscrit dans la cage vide par Khomoutov à l'ultime minute a définitivement ôté les derniers espoirs des Zougois d'arracher le droit de disputer une prolongation.

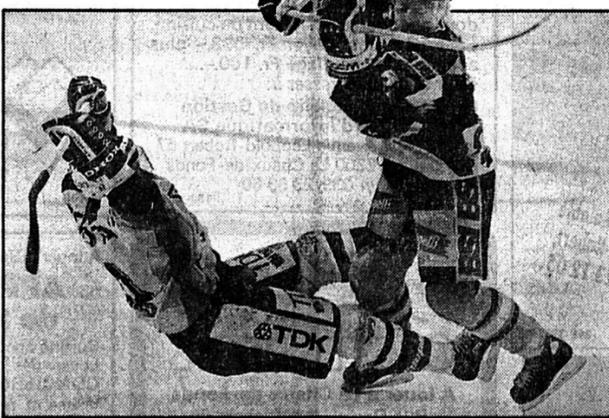
Au Schluweg, la partie a pris une tournure favorable pour Kloten entre la fin du premier tiers et le début du second: alors que Sutter avait réduit la marque pour Lugano juste avant le premier repos, Schlagenhaut est parvenu à redonner deux longueurs d'avance aux Zurichois dans les secondes suivantes (3-1); à la 23e minute, alors qu'Aeschlimann venait de ramener une fois encore l'écart à une unité, Walder a tiré sur le poteau! (si)

● FR GOTTERON - ZOUG 7-5

(2-0 3-3 2-2)

Saint-Léonard: 7065 spectateurs.

Arbitre: M. Stalder.



Roman Wäger - Patrick Sutter

On ne s'est pas fait de cadeaux au Schluweg. (Keystone-Helfenberger)

Buts: 5e Khomoutov (Bykov) 1-0. 20e Schaller (Khomoutov, Bykov, à 5 contre 4) 2-0. 25e Raymond (Maurer, à 4 contre 5) 3-0. 26e Meier (Steffen, à 5 contre 4) 3-1. 31e Ruzicka (A. Fischer) 3-2. 33e B. Schafhauser (Ruzicka, à 5 contre 4) 3-3. 34e Bobillier 4-3. 40e Brasey (Leuenberger, Rottaris) 5-3. 42e Brodmann (Muller, Ruzicka) 5-4. 50e Bykov (Brasey, Schaller) 6-4. 59e B. Schafhauser (Ruzicka) 6-5. 60e Khomoutov (Bykov, dans le but vide) 7-5.

Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe.

FR Gottéron: Stecher; Hofstetter, Brasey; Bobillier, Honegger; Princi, Descloux; Khomoutov, Bykov, Schaller; Silver, Rottaris, Leuenberger; Aeschlimann, Raymond, Maurer.

Zoug: Schöpf; B. Schafhauser, A. Künzi; P. Schafhauser, Kessler; T. Künzi; Ritsch; Meier, Fergus, Neuenschwander; Brodmann, Ruzicka, Muller; A. Fischer, Steffen, P. Fischer.

FR Gottéron mène 1-0.

● KLOTEN - LUGANO 5-3

(3-1 0-1 2-1)

Schluweg: 5221 spectateurs.

Arbitre: M. Kunz.

Buts: 10e Meier (Kout) 1-0. 14e Schlagenhaut (Ochsner, à 5 contre 4) 2-0. 20e Sutter (Larsson, à 5 contre 4) 2-1. 20e Schlagenhaut (Ochsner) 3-1. 22e Aeschlimann (Eberle, à 5 contre 4) 3-2. 52e Eldebrink (Johansson) 4-2. 54e Hollenstein (Sigg, Eldebrink) 5-2. 56e Howald (Rötheli, Aeschlimann) 5-3.

Pénalités: 6 x 2' contre Kloten, 8 x 2' contre Lugano.

Kloten mène 1-0.

PROCHAINE JOURNÉE

Jeudi 3 mars. 20 h: Zoug - FR Gottéron. 20 h 15: Lugano - Kloten.

DU CÔTÉ DES JUNIORS

Elite B. Tour de relégation. 7e journée. Groupe ouest: Ajoie - Viège 6-2. Sierre - Lausanne 4-7. Berne A - Langenthal 8-2. Classement: 1. Berne A 18. 2. Lausanne 14. 3. Ajoie 11. 4. Langenthal 8. 5. Sierre 8. 6. Viège 4.

Juniors A1: La Chaux-de-Fonds - Fleurier 6-8. GE Servette - FR Gottéron II 4-2. Neuchâtel YS - FR Gottéron II 2-5. Neuchâtel YS - La Chaux-de-Fonds 4-5. Meyrin - Moutier 5-0. GE Servette - Martigny-Valais 1-4. Classement: 1. Martigny-Valais 20-33. 2. GE Servette 19-27. 3. Fleurier 19-26. 4. FR Gottéron II 19-21. 5. La Chaux-de-Fonds 20-16. 6. Neuchâtel YS 18-14. 7. Meyrin 20-10. 8. Moutier 19-7.

Juniors A2. Groupe 1: Ponts-de-Martel - Saint-Imier 6-3. Franches-Montagnes - Tramelan 4-8. Vallée de Joux - Yverdon 3-3. Neuchâtel YS II - Le Locle 3-10. Le Locle - Saint-Imier 2-4. Classement: 1. Saint-Imier 19-29. 2. Tramelan 19-24. 3. Vallée de Joux 19-24. 4. Les Ponts-de-Martel 19-22. 5. Les Franches-Montagnes 19-22. 6. Le Locle 18-15. 7. Yverdon 18-12. 8. Neuchâtel YS II 16-3.

Novices A1: Neuchâtel YS - Martigny-Valais 3-5. Martigny-Valais - FR Gottéron 2-5. Viège - Neuchâtel YS 4-5. Ajoie - Lausanne 3-4. Classement: 1. Sierre 22-36. 2. Martigny-Valais 23-33. 3. Ajoie 21-31. 4. Lausanne 23-31. 5. FR Gottéron 20-24. 6. GE Servette 21-18. 7. La Chaux-de-Fonds 21-15. 8. Neuchâtel YS 21-4. 9. Viège 22-2.

Novices A2. Groupe 1: Franches-Montagnes - Tramelan 4-13. Neuchâtel YS II - Fleurier 4-21. Valdorbe - Moutier 1-10. Forward Morges - Tramelan 1-8. Classement: 1. Yverdon 15-30. 2. Moutier 16-24. 3. Fleurier 15-23. 4. Tramelan 16-20. 5. Forward Morges 16-17. 6. Valdorbe 16-17. 7. La Chaux-de-Fonds II 14-8. 8. Saint-Imier 15-8. 9. Franches-Montagnes 15-4. 10. Neuchâtel YS II 16-3.

Minis A1: FR Gottéron - Lausanne 4-4. Monthey - Villars-Leysin 4-9. Sierre - Martigny-Valais 1-3. Ajoie - Martigny-Valais 3-3. Lausanne - Villars-Leysin 7-4. Sierre - Monthey 5-2. FR Gottéron - Meyrin 8-3. GE Servette - Yverdon 6-0. Classement: 1. FR Gottéron 16-29. 2. Sierre 15-

22-3. GE Servette 15-21. 4. Lausanne 15-17. 5. Monthey 14-15. 6. Ajoie 16-14. 7. Martigny 15-13. 8. Villars-Leysin 16-9. 9. Meyrin 15-8. 10. Yverdon 15-4.

Minis A2. Groupe 1: Ajoie II - Franches-Montagnes 5-6. Lausanne II - FR Gottéron 2-5. La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier 17-0. Neuchâtel YS - Fleurier 6-7. Franches-Montagnes - Lausanne 9-2. Neuchâtel YS - Moutier 2-7. Fleurier - La Chaux-de-Fonds 6-8. Tramelan - Ajoie II 7-4. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 16-30. 2. Franches-Montagnes 16-20. 3. Moutier 16-20. 4. Neuchâtel YS 16-17. 5. FR Gottéron 15-15. 6. Fleurier 16-15. 7. Lausanne 15-14. 8. Tramelan 16 - 14. 9. Ajoie II 16-6. 10. Saint-Imier 14-5.

Minis B. Groupe 1: Château-d'Oex - Vallorbe 4-5. Le Locle - Neuchâtel YS 3-1. Star Lausanne II - Bulle 1-2. Prilly-Léman - Meyrin II 7-1. Classement: 1. Vallorbe 13-26. 2. Le Locle 13-17. 3. Château-d'Oex 13-15. 4. Prilly-Léman 13-15. 5. Star Lausanne II 13-10. 6. Neuchâtel YS 13-8. 7. Meyrin II 13-7. 8. Bulle 13-6.

Moskito A1: Neuchâtel YS - Forward Morges 4-3. GE Servette - Viège 8-2. Martigny-Valais - Sierre 7-5. Classement: 1. Martigny-Valais 16-28. 2. La Chaux-de-Fonds 15-27. 3. Sierre 16-23. 4. GE Servette 16-19. 5. Lausanne 15-14. 6. Viège 16-14. 7. FR Gottéron 15-11. 8. Neuchâtel YS 16-9. 9. Franches-Montagnes 15-8. 10. Forward Morges 16-3.

Moskito A2. Groupe 1: Vallée de Joux - Saint-Imier 1-1. Yverdon - Fleurier 5-6. Moutier - Les Ponts-de-Martel 5-3. Lausanne II - Ajoie 1-7. Classement: 1. Ajoie 13-26. 2. Vallée de Joux 15-18. 3. Fleurier 14-17. 4. Saint-Imier 14-16. 5. Les Ponts-de-Martel 14-14. 6. Moutier 14-13. 7. Lausanne II 14-9. 8. Tramelan 14-7. 9. Yverdon 14-6.

Moskito B. Groupe 1: Ajoie II - La Chaux-de-Fonds II 1-6. Neuchâtel YS II - Franches-Montagnes II 0-2. Yverdon II - Neuchâtel YS III 0-8. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds II 11-20. 2. Neuchâtel YS III 11-16. 3. Franches-Montagnes II 12-15. 4. Ajoie II 11-12. 5. Le Locle 11-8. 6. Neuchâtel YS II 11-4. 7. Yverdon II 11-3.

OFFRES D'EMPLOI

Café-Restaurant du Ticino Chez Mary-Lou et Francis
 cherche **une sommelière** avec expérience et **une aide de cuisine** 3 heures par jour.
 Sans permis s'abstenir. Prendre contact par téléphone de 16 à 18 h.
 Parc 83, La Chaux-de-Fonds, Tél. 039/23 80 29
Fermé le dimanche

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne
 2727 Les Pommerats, ☎ 039/51 26 00
FRITURE DE CARPE
 à discrétion. Fr. 20.- 14-500403

AUBERGE DU GARDOT
 Montlebon (sur la frontière)
Samedi 5 mars
Soirée «PAELLA»
 Animée par Paulet et Christian (Orchestre musette)
 Prix: FF 70.-
 Réservation au tél. 0033/81 67 16 26 157-500869

ENSEIGNEMENT

INTERLANGUES
 L'INSTINCT DE LA LANGUE
Cours en petits groupes
 5 personnes au maximum.
 Cours en matinée - midi - soirée
 Méthode directe avec professeur
 Préparation aux examens officiels
 Test des connaissances
 Renseignements et inscriptions:

La Chaux-de-Fonds Rue de la Paix 33. Tél 039-231 132
 Neuchâtel Rue du Trésor 9. Tél 038-240 777

Rock Line
 Avenue Léopold-Robert 90 La Chaux-de-Fonds
 cherche **serveur(euse) extra aide de cuisine**
 Entrée immédiate ou à convenir
 Sans permis s'abstenir
 Se présenter ou téléphoner au 039/23 68 76 132-12586

Feu: 118

tout pour la vue...
NOVOPTIC
 2300 La Chaux-de-Fonds Av. Léopold-Robert 51 Immeuble Richmond ☎ 039/23 39 55 132-12385

A louer tout de suite ou selon entente à la rue des Fleurs 26, La Chaux-de-Fonds
UN APPARTEMENT de 3 pièces au parterre
 Loyer: Fr. 650.- charges incluses.
 Visites et renseignements: ☎ 032/41 08 42 (heures de bureau). 297-3072

St-Imier A louer **Appartement 3 pièces**
 Cuisine habitable avec lave-vaisselle. Fr. 650.- + 70.- acompte de charges. ☎ 032/92 95 67 160-801762

PRIX CHOCS POUR CHEVEUX CHICS

Dames
 Shampooing/mise en plis seul. Frs. **18.-**
 Permanentes incl. shampooing/coupe/mise en plis seul. Frs. **67.50**

Messieurs
 Shampooing/coupe/brushing seul. Frs. **32.50**
 Permanentes incl. shampooing/coupe/brushing seul. Frs. **67.50**

GIDOR COIFFURE
 Ouverture sans interruption et sans rendez-vous préalable à La Chaux-de-Fonds: 9, av. Léopold-Robert, téléphone: 039-23 12 05 248-388599

Du pionnier ÖKO!

La nouvelle ÖKO-LAVAMAT 6953.
 La seule avec injection en trois phases pour les produits de lavage modulaires. N'exige que le strict nécessaire: 53 litres d'eau et 1,0 kWh pour le programme 60°C.
 En vente chez: FUST SA; Sommer SA, La-Chaux-de-Fonds.
AEG SYNONYME DE QUALITE.

ten **.094 91 .17**

Belle marche arrière à bord de la Golf Super G.

Avec le tout dernier modèle hors série, nous écrasons la pédale de l'inflation: rien de tel que la Golf Super G (fr. 19 490.- net) pour casser la spirale de la récession et des prix. D'abord parce qu'on peut l'acquérir

à moindre coût, parce qu'elle est économique à l'usage comme à l'entretien. Quant au pack sécurité VW avec ABS et 2 airbags à fr. 2250.- seulement, un surcroît de protection pareil à ce prix-là n'est pas à dédaigner. Si

vous souhaitez assurer vos arrières et moins dépenser, il suffit de vous rendre chez l'agent VW pour aller de l'avant.



La Golf Super G.
 Vous savez ce que vous achetez.

La Chaux-de-Fonds - SPORTING GARAGE SA - J.-F. Stich - Tél. 039/26 44 26

Le Locle Garage Pandolfo & Cie Tél. 039/31 50 00 Saint-Imier Garage Touring, Carrosserie L. Fiorucci
 La Ferrière Garage du Jura, J.-C. Geiser Tél. 039/61 12 14 Tél. 039/41 41 71 132 12001

IMMOBILIER

GÉRANCE CHARLES BERSET LA CHAUX-DE-FONDS ☎ 039/23 78 33
A LOUER POUR DATE À CONVENIR
Magnifique appartement
 De 2 grandes chambres. Très belle cuisine agencée, salle de bains. Surface de 70 m². Place de l'Hôtel-de-Ville.

Beaux appartements
 De 4½ pièces. Grand standing, cuisine agencée. Parking dans l'immeuble. Avenue Léopold-Robert.
Logements
 De 3 pièces. Tout confort. Rues Sagnes, Temple-Allemand, Paix, Numa-Droz et Progrès. Loyers de Fr. 541.- à 1150.-, charges comprises.

Vitrines d'exposition
 Rues Serre et Léopold-Robert. 132-12082

A LOUER tout de suite ou pour date à convenir
APPARTEMENT DE 2 CHAMBRES
 dont une avec agencement de cuisine. Salle de bains. Loyer Fr. 593.- plus acompte de chauffage Fr. 100.-.
 Pour traiter, s'adresser à:
Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA
 Avenue Léopold-Robert 67 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 63 60 132-12265

CASTEL REGIE
 A louer à La Chaux-de-Fonds Rue Daniel-JeanRichard 5
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
 Cuisine agencée. Loyer Fr. 970.- + charges. Libre dès le 1er avril 1994. ☎ 038/31 78 03 Le Château • 2034 Peseux 28-1616

A LOUER A LA CHAUX-DE-FONDS
Appartement 3½ pièces
 Cuisine agencée, balcon, grill dans le jardin, cave, galetas, place de parc.
Fr. 1200.- charges comprises, disponible tout de suite.
 ☎ 038/25 57 25, Etude PARATTE 28-1663

A louer tout de suite ou à convenir à l'avenue Léopold-Robert 80, La Chaux-de-Fonds
LOCAL de 92 m²
 au 4e étage, 4 pièces, avec W.-C. Convient pour bureau d'administration, cabinet médical, etc. Loyer: Fr. 1100.- plus les charges. Pour visiter: M. Schaefer (conciergerie) vers le soir, ☎ 039/23 93 40.
 Pour renseignements et location: **DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 031/302 34 61.** 5-1622

A LOUER
 Au Locle, rue des Envers 48-50. Dans ancien immeuble entièrement rénové, avec ascenseur, appartements neufs de
3½ PIÈCES (78 m²) Loyer Fr. 970.- + charges.
4 PIÈCES (92 m²) Fr. 1100.- + charges.
4½ PIÈCES (106 m²) Fr. 1190.- + charges.
 Centre ville, cuisine agencée avec lave-vaisselle.
 Libres tout de suite ou à convenir. 28-486

Régie F. Bernasconi & Cie
 Clos-de-Serrières 31 2003 Neuchâtel
 Tél. 038/31 90 31

LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert 108
 A louer un **local commercial de 94 m²**
 Disponible au 1er mai 1994
 Loyer à convenir
VERIT SOCIÉTÉ DE GESTION ET IMMOBILIÈRE
 1005 Lausanne, rue Marterey 34
 Téléphone 021/323 99 31
 Téléfax 021/323 99 12 22-2494

A louer à Sonvilier, rue des Sociétés 14
APPARTEMENTS de 2 et 3 pièces
 Cuisine agencée, cave, réduit, jardin. Loyer dès Fr. 490.- charges incluses.
CONCIERGERIE À REPOURVOIR.
 Visites et renseignements: LIMOVIT SA, ☎ 032/41 08 42 (heures de bureau). 297-3072

A louer tout de suite ou à convenir
STUDIO D'UNE PIÈCE
 à l'avenue Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds, au 5e étage, complètement rénové, avec cuisine et salle de bains. Loyer: Fr. 540.- charges incluses. Pour visiter: M. Thourout (conciergerie) ☎ 039/23 17 86.
DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, ☎ 031/302 34 61. 5-1622

LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert OPPORTUNITÉ UNIQUE
 1½ pièce, 55 m²
 Entièrement rénové.
PRIX DE VENTE: Fr. 159 000.-.
Tél. 038/24 57 31 28-440

LA CHAUX-DE-FONDS
 A louer pour fin mars à la Croix Fédérale
2 pièces avec balcon
 avec tout confort et cuisine agencée. Loyer Fr. 650.- + charges.
 Etude Ribaux von Kessel, avocats et notaire, Promenade-Noire 6, Neuchâtel ☎ 038/24 67 41 28-516

A louer ou à vendre à La Chaux-de-Fonds
splendide appartement de 3 - 4 pièces
 dans le quartier Numa-Droz.
 - Entièrement rénové récemment.
 - Cuisine agencée.
 - Ascenseur dans l'immeuble.
 Loyer mensuel charges comprises: Fr. 1300.-
 Prix d'achat: Fr. 295 000.-
 Pour tous renseignements:
FIDUCIAIRE PIERRE PAULI SA
 Grenier 18 2302 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 74 22 132-12960
 - MEMBRE - UNPI

A louer dès le 1er janvier 1994 à l'avenue Léopold-Robert 76 2300 La Chaux-de-Fonds
MAGASIN de 46 m²
 avec cave et W.-C.
 Pour visiter: M. Thourout (conciergerie), ☎ 039/23 17 86.
 Loyer: Fr. 900.- net.
 Pour renseignements et location: **DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA, ☎ 031/302 34 61.** 5-1622

A louer dès le 1er avril 1994 à l'avenue Léopold-Robert 76, 2300 La Chaux-de-Fonds
APPARTEMENT de 3 pièces
 au 5e étage, avec cuisine agencée. Loyer: Fr. 919.- plus les charges.
 Pour visiter: M. Thourout (conciergerie), ☎ 039/23 17 86.
 Pour renseignements et location: **DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA, ☎ 031/302 34 61.** 5-1622

A vendre sur axe principal dans le Jura bernois
CAFÉ-RESTAURANT
 de 120 places.
 Chiffre d'affaire important. Disponibilité obligatoire.
 Ecrire sous chiffres 6-26657 à Publicitas, case postale, 2501 Bienne.

A louer pour le 1er avril à la rue du Commerce 93, La Chaux-de-Fonds
UN APPARTEMENT de 3 pièces
 Loyer: Fr. 665.- charges incluses.
 Visites et renseignements: ☎ 032/41 08 42 (heures de bureau). 297-3072

A LOUER à La Chaux-de-Fonds
LOCAUX INDUSTRIELS
 Libres tout de suite ou date à convenir.
 ● 2e étage
 ● Ascenseur
 ● Surface 316 m²
 ● Division possible
 ● Locations intéressantes
 Ecrire sous chiffres G 28-783201 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Hockey sur glace - LNB, contre la relégation: Ajoie à une victoire du maintien

La sortie du tunnel

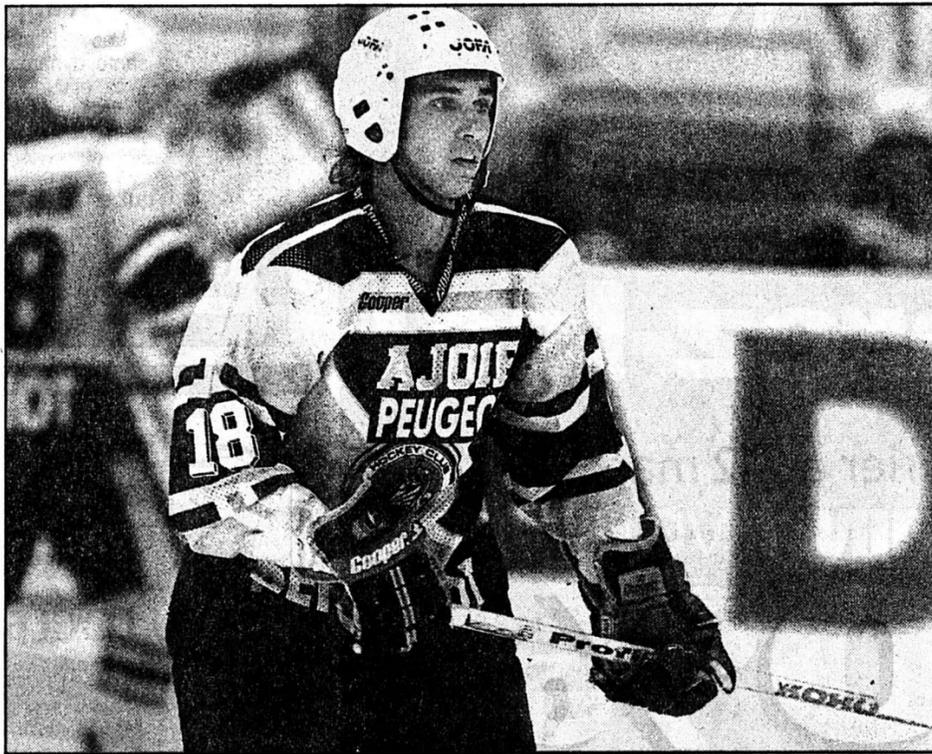
● BÜLACH - AJOIE
4-5 (1-0 1-4 2-1)

Le match d'hier soir était un brin particulier. Dans cette fameuse série, tous les éléments étaient réunis pour que la partie soit pour le moins bizarre.

Tout d'abord l'agression présumée du président de Bülach avait de quoi mettre un grain de sel dans cette partie. Ensuite le protêt déposé par Bülach, une réclamation pour faute technique dont un arbitre de ligue nationale nous avait dit qu'elle n'avait que peu de chances d'aboutir. Enfin, la demande faite par les Zurichois à la Ligue d'interdire la patinoire de Porrentruy. Tout était donc réuni pour faire de ce match une rencontre explosive.

Tout cela aurait pu faire passer le hockey au second plan. C'était toutefois sans compter avec les consignes qu'a dû recevoir l'arbitre. M. Marti n'a pas laissé passer la moindre chose dans ce match. Au point qu'au terme de la partie initiale, le «head» avait sifflé sept pénalités dans un match au demeurant très correct. De quoi oublier un brin le hockey.

Certes, comme bien souvent, les Jurassiens avaient manqué quelques occasions très nettes. Ils avaient aussi fait un cadeau par l'intermédiaire de Heiz qui manquait totalement une passe.



Daniel Rohrbach
La sortie du tunnel se précise pour Ajoie.

(Impar-Galley)

Bauer ne se faisait pas faute d'en profiter pour remettre la rondelle à Rysanek qui fusillait Fraschina. Sans avoir démerité, les Ajoulots étaient ainsi menés au terme du premier «vingt».

Reste que face à une équipe qui ne pouvait user de violence en raison de la vigilance de l'arbitre, ce handicap n'était pas si important que cela. La preuve en fut d'ailleurs donnée dès le

début de la période initiale lorsque Marquis puis Heiz trompaient Rüeger. De mené, Ajoie était devenu meneur et semblait apte à contrôler le match. C'est dire que la réussite de Rysanek

était peut-être inquiétante mais pas démoralisante pour autant. Ajoie possède en effet dans ses rangs un véritable buteur en la personne de Steve Cadieux. Le Québécois s'empressait de le prouver en inscrivant deux superbes buts avant même la mi-match. Ne restait donc pour Ajoie qu'à gérer un avantage qui paraissait suffisant face à une équipe plus à l'aise sur un tapis vert que sur la glace.

La preuve en fut encore donnée lors de l'ultime période. Ajoie contrôla alors les opérations sans oublier pour autant de profiter d'inquiéter Rüeger lorsque cela était possible. Ce qui nous permit d'assister au plus beau but de la rencontre: une passe millimétrée de Marquis pour Kohler qui ne laissait aucune chance à Rüeger. Mais voilà. Bülach n'a pas l'habitude de renoncer. Trop sûr d'eux, les Ajoulots encaissèrent un premier but de Tschumi à la 52e minute, puis, dans la minute suivante, Raisky, plus habitué jusque là à fréquenter le banc d'infamie, Raisky ramenait alors son équipe à une unité de ses hôtes. De quoi laisser présager une fin de match terrible. Et elle le fut. Mais Ajoie parvint à résister et à obtenir la première victoire de son histoire au Hirslen. (mr)

Ajoie mène 3-1.

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 5 mars. 20 h: Ajoie - Bülach.

TV-SPORTS

- TSI**
12.30 Mezzogiorno di sport.
TF1
20.20 Football.
Ligue des champions: Monaco - Galatasaray Istanbul.
22.25 Spécial sport. Football: Ligue des champions (résumés).
- F3**
20.05 Sport 3.
ARD
18.15 Football. Coupe UEFA: Boavista - Karlsruhe.
RTL+
20.15 Football.
Ligue des champions: AC Milan - Werder Brême.
22.55 Football. Ligue des champions (résumés).
- EUROSPORT**
09.00 JO. Patinage artistique.
11.00 JO. Luge et bobsleigh.
13.00 Golf.
14.00 Supercross.
15.00 Tennis.
18.30 Equitation.
20.00 Boxe.
23.00 Football.

GAINS

- Sport-Toto**
9 x 12 Fr. 5.638,20
121 x 11 Fr. 314,50
936 x 10 Fr. 40,70
Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 400.000 fr.
- Toto-X**
2 x 5+cpl Fr. 10.546,70
21 x 5 Fr. 2.626,80
1.375 x 4 Fr. 40,10
20.421 x 3 Fr. 3.—
Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang du prochain concours: 650.000 fr.
- Loterie suisse à numéros**
2 x 6 Fr. 282.869,10
26 x 5+cpl Fr. 15.119,20
1.109 x 5 Fr. 510,10
18.306 x 4 Fr. 50.—
248.518 x 3 Fr. 6.—
- Joker**
4 x 5 Fr. 10.000.—
49 x 4 Fr. 1.000.—
500 x 3 Fr. 100.—
4.774 x 2 Fr. 10.—
Le maximum de 6 chiffres n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: 680.000 fr.

BANCO JASS

- ♥ V, D
- ♣ 6, 7, V, A
- ♦ 8, 10, A
- ♠ 7, 8, D

Pour la promotion: Martigny-Valais battu

Tirs au but décisifs

Rapperswil a entamé en fanfare sa demi-finale devant Coire en infligeant un retentissant 8-2 aux Grisons. Un demi-match a suffi aux Saint-Gallois pour se mettre définitivement à l'abri (6-1).

Coire: Martin (43e Papp); Locher, Capaul; Simonet, Stoffel; Schnoz, Habisreutinger; Kwartalnov, Malgin, Signorelli; Derungs, Ackermann, Kalsler; Kurilowski, Bosch, Ferrari; Manley, Fondado.
Rapperswil mène 1-0.

Entre Martigny-Valais et Lausanne, les tirs au but ont dû intervenir pour départager des adversaires dos à dos (2-2) après 70 minutes de jeu.

Les Vaudois se sont imposés 3-1, créant ainsi une certaine surprise.

● RAPPERSWIL - COIRE 8-2 (3-0 4-1 1-1)

Lido: 3200 spectateurs.
Arbitre: M. Hugentobler.
Buts: 7e Naef (Kossmann) 1-0. 10e Bruetsch (Camenzind) 2-0. 18e Allison (Naef, à 5 contre 4) 3-0. 24e Kwartalnov (Malgin, Locher) 3-1. 26e Bissett (Stehlin) 4-1. 26e Allison (Honegger) 5-1. 30e Bruetsch (Bissett, à 4 contre 4) 6-1. 31e Bissett (Seeholzer) 7-1. 45e Signorelli (Kwartalnov) 7-2. 50e Stehlin (Bünzli, à 5 contre 4) 8-2.
Pénalités: 5 x 2' contre Rapperswil, 9 x 2' contre Coire.
Rapperswil: Bösch; Haueter, Bünzli; Berchtold, Naef; Götz, Langer; Seeholzer, Bissett, Stehlin; Allison, Kossmann, Honegger; Camenzind, Bruetsch.

● MARTIGNY-VALAIS - LAUSANNE 2-2 a.p. (1-0 0-1 1-1)

Lausanne vainqueur aux tirs au but Forum d'Octodure: 4504 spectateurs.
Arbitre: M. Schmid.
Buts: 10e Lubina (Glowa, à 5 contre 4) 1-0. 31e Desjardins (Burkart) 1-1. 43e Gauch (Epiney) 1-2. 49e Taccoz (T. Heldner) 2-2.
Tirs au but: Gauch, Andrey retient. Nussberger 1-0. Monnier, à côté. Glowa, Kindler retient. Verret 1-1. Lubina, Kindler retient. Lapointe 1-2. Aebersold, Kindler retient. Gagnon 1-3.
Pénalités: 5 x 2' contre Martigny-Valais, 4 x 2' contre Lausanne.
Martigny-Valais: Andrey; Neukom, Steck; Jäggi, Jezzone; Evéquoz, Rüeger; Aebersold, Glowa, Ecoeur; Bernard, Moret, Lubina; Taccoz, Nussberger, Baumann.
Lausanne: Kindler; Burkart, Gagnon; Wyssen, Goumaz; Sapin; Epiney, Verret, Gauch; Lapointe, Desjardins, Monnier; Bucher, Pasquini, Gasser.
Lausanne mène 1-0.

PROCHAINE JOURNÉE

Jeudi 3 mars. 20 h: Coire - Rapperswil. Lausanne - Martigny-Valais.

AVEC LES SANS-GRADE

Promotion 1re ligue

Unterstadt - Moutier 4-5
Champéry - Forward Morges 3-4

CLASSEMENT

1. Moutier	2	2	0	0	13	5	4
2. Unterstadt	2	1	0	1	12	7	2
3. For. Morges	2	1	0	1	6	11	2
4. Champéry	2	0	0	2	4	12	0

Promotion-relégation 2e/3e ligue, poule 1

Couvet - Courtételle 9-3

CLASSEMENT

1. Couvet	1	1	0	0	9	3	2
2. Star Chx-Fds	1	1	0	0	6	2	2
3. Courtételle	2	0	0	2	5	15	0

Promotion-relégation 3e/4e ligue, poule 1

Franches-M. II - Reconviiler . 2-3

CLASSEMENT

1. Star CdF II	1	1	0	0	5	4	2
2. Reconviiler	2	1	0	1	7	7	2
3. Fr.-Mont. II	1	0	0	1	2	3	0

Poule 2

Laufon - Sonceboz 10-1

CLASSEMENT

1. Laufon	1	1	0	0	10	1	2
2. Sonceboz	2	1	0	1	10	13	2
3. Courrendlin	1	0	0	1	3	9	0

Athlétisme - Meeting à Karlsruhe: record d'Europe de Christie

La fin du partage

Champion olympique et du monde sur 100 m, le Britannique Linford Christie a établi lors d'un meeting en salle à Karlsruhe un nouveau record d'Europe sur 60 m en 6"48.

Il est désormais seul détenteur d'un record qu'il devait partager jusqu'ici, en 6"51, avec le Polo-

nais Marian Woronin, le Russe Vitali Savin et son compatriote Jason Livingston.

Au cours de la même réunion, le Suisse Stefan Burkart a approché d'un centième son record national sur la distance, qu'il a établi au même endroit le 1er janvier 86, en courant en 6"62. Le Zurichois a ainsi obtenu une

nouvelle fois la limite pour les championnats d'Europe.

Sur 800 m, le Kenyan Paul Ereng a établi une nouvelle meilleure performance de la saison en 1'46"19. Chez les dames, l'Allemande Heike Drechsler a remporté la longueur avec 7,06 m, franchissant pour la 125e fois de sa carrière la barre des 7 m! (si)

VOLLEYBALL - DU CÔTÉ DE L'ANVB

DAMES

Troisième ligue: Val-de-Travers - La Chaux-de-Fonds II 2-3. Peseux Lignéres 3-1. Colombier III - Marin 2-3.

Classement: 1. Bevaix II 12-24. 2. La Chaux-de-Fonds II 12-20. 3. Val-de-Travers 12-12. 4. Colombier III 12-10. 5. Les Ponts-de-Martel 12-10. 6. Lignéres 12-10. 7. Marin 12-6. 8. Peseux 12-4.

Quatrième ligue: Ancienne La Chaux-de-Fonds - NUC IV 3-2. Classement: 1. Corcelles-C. 11-22. 2. NUC IV 12-18. 3. Les Verrières 11-12. 4. Bellevue 11-12. 5. Cressier 12-12. 6. Ancienne La Chaux-de-Fonds 12-8. 7. Boudry 11-6. 8. Saint-Aubin 12-2.

Cinquième ligue: Lignéres II - Val-de-Ruz Sport II 1-3. Bevaix III - Le Locle II 2-3. Val-de-Travers II - Marin II 3-1.

Classement: 1. Val-de-Ruz Sport II 13-26. 2. Le Locle II 14-22. 3. Les Ponts-de-Martel II 14-20. 4. Val-de-Travers II 13-18. 5. Bevaix III 13-16. 6. Lignéres II 13-10. 7. Cerisiers-G. II 13-4. 8. Marin II 14-4. 9. Le Landeron 13-0.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 3-6. 2. Savagnier 4-4. 3. Cressier 4-4. 4. Boudry 3-0.

Juniors: La Chaux-de-Fonds - NUC 3-1.

Classement: 1. Colombier 6-12. 2. Val-de-Ruz 6-6. 3. La Chaux-de-Fonds 6-6. 4. NUC 5-4. 5. Lignéres 7-2.

MESSIEURS

Troisième ligue. Groupe 1: Marin II - NUC II 0-3. Classement: 1. NUC II 7-12. 2. Marin II 8-12. 3. Cortaillod 6-6. 4. La

Chaux-de-Fonds III 6-6. 5. Bevaix II 6-2. 6. Boudry II 7-2.

Groupe 2: Colombier III - La Chaux-de-Fonds 3-2. Val-de-Ruz II - Le Landeron 3-1.

Classement: 1. Val-de-Ruz II 7-12. 2. Le Landeron 7-10. 3. La Chaux-de-Fonds 7-8. 4. Le Locle 7-8. 5. Colombier III 7-2. 6. Savagnier 7-2.

Juniors A: Marin - La Chaux-de-Fonds 0-3. Cressier - NUC 0-3.

Classement: 1. Val-de-Ruz Sport 6-10. 2. Colombier 6-8. 3. NUC 6-8. 4. La Chaux-de-Fonds 6-8. 5. Marin 6-4. 6. Cressier 6-2. 7. Bevaix 6-2.

BASKETBALL - DU CÔTÉ DE L'ACNBA

MESSIEURS

Deuxième ligue: Cortaillod - Marin 86-101. Union NE II - Fleurier 61-90. Val-de-Ruz - Uni II 63-50. Uni II - Union NE II 73-59. Fleurier - Cortaillod 77-87.

Classement: 1. Uni II 11-16. 2. Fleurier 11-16. 3. Marin 9-10. 4. Val-de-Ruz 10-10. 5. Union II 8-8. 6. Uni III 9-8. 7. Corcelles 8-6. 8. Cortaillod 10-4.

Troisième ligue: Union III - Le Landeron 117-30.

Classement: 1. Val-de-Ruz II 9-14. 2. Union III 9-12. 3. La Chaux-de-Fonds 9-10. 4. Fleurier II 7-8. 5. Saint-Imier 8-6. 6. Littoral 8-4. 7. Le Landeron 8-2.

Scolaire: Uni NE - STB Berne 109-60.

Classement: 1. Université 6-10. 2. STB Berne 7-6. 3. Marin 7-6. 4. La Chaux-de-Fonds 4-4. 5. Cortaillod 6-4. 6. Rapid Bienne 6-4.

Ne jetez plus



réparez-les!

Du 21 février au 12 mars 1994

MISTER MINIT VOUS OFFRE

20% DE RABAIS

SUR TOUTE RÉPARATION DE CHAUSSURES

MISTER MINIT®

Police-secours:
117

SEXY SHOP EROS
RÉALISEZ VOS FANTASMES
PEEP SHOW VIDÉO, ETC.
Numa-Droz 80a, ☎ 039/23 00 18
La Chaux-de-Fonds 132-12808

L'annonce
reflet vivant
du marché

**Sportivement
et amoureuxment vôtre:
la nouvelle
Renault 19 16 V.**



Vous aussi, vous aimerez la toute nouvelle Renault 19 16 V: 1764 cm³ et 137 ch, un sensationnel châssis sportif imposant de nouvelles références sur la route et un équipement plus que complet - de l'ABS au verrouillage central. Une nouveauté mondiale: le siège enfant intégré à la banquette arrière (option). Dès Fr. 28 495.-, 3, 4 ou même 5 portes.



RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

Garage Ruckstuhl SA · La Chaux-de-Fonds
Rue Fritz Courvoisier 54 039 28 44 44

Le Locle Garage Cuenot, rue du Marais 31 12 30
Les Ponts-de-Martel Garage du Carrefour Montandon 37 11 23
Saint-Imier Garage du Midi SA, R. Grosclaude 41 21 25

DIVERS

Perdez de 10 à 30 kilos en 5 à 20 semaines maximum

La santé est le bien le plus précieux, alors maigrissez intelligemment et apprenez à stabiliser votre poids en pensant, en agissant et en réagissant comme tous les minces. L'obésité n'est pas une fatalité et encore moins une hérédité.

N'attendez pas l'été pour tenter n'importe quoi au dernier moment.

Les résultats d'un amaigrissement sain sont obligatoirement: santé, dynamisme, peau nette, teint frais, corps et visage rajeunis et surtout un sentiment d'avoir maigri sans frustration.

HYGIAL

Cabinets-conseils d'hygiène alimentaire
Le spécialiste de l'amaigrissement rapide sans carence qui, en 10 ans, a appris à des milliers de femmes et d'hommes à rester mince sans se priver.

18-2417/4x4

Genève (022) 786 60 49 **Lausanne** (021) 23 58 34 **Sion** (027) 22 48 88 **Neuchâtel** (038) 25 37 07 **Fribourg** (037) 22 44 45

IMMOBILIER

HPT
CREDIT
IMMOBILIER
cautionné par la Confédération

**1994
AU LOCLE**

630

Changez
votre cadre de vie

Habitez un appartement de 3 pièces avec balcon refait à neuf (sanitaire, bloc cuisine, carrelage...) et devenez propriétaire pour une mensualité égale à un loyer de **Fr. 745.-** tout compris. Prenez rendez-vous pour visiter, vous informer.

HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

À LOUER
Dès le 1er avril 1994
BUREAUX - LOCAUX COMMERCIAUX
comprenant 7 pièces, hall et dépendances, avenue Léopold-Robert 36, 3e étage. Bon état d'entretien. Convient pour bureaux, cabinet médical, éventuellement appartement d'habitation.
Loyer: Fr. 2400.- plus charges.
Pour tous renseignements, s'adresser à Gérance Bosshart-Gautschi, ☎ 23 17 84. 132-12283

À louer tout de suite ou pour date à convenir à La Chaux-de-Fonds

STUDIOS NON-MEUBLÉS
Parc 23 Fr. 477.- confort
Parc 23 Fr. 557.- confort
Progrès 63 Fr. 165.- chambre meublée

STUDIOS MEUBLÉS
Charrière 37 Fr. 261.- chambre meublée
D.-JeanRichard 22 Fr. 540.- tout confort, cuis. ag.
Parc 23 Fr. 530.- confort
Serre 55 Fr. 500.- tout confort

APPARTEMENTS DE 1 PIÈCE NON-MEUBLÉS
A.-Marie-Piaget 51 Fr. 590.- tout conf., bains-W.-C. sép.
Bellevue 22 Fr. 545.- confort, balcon
Biaufond 18 Fr. 552.- confort
Charrière 87 Fr. 531.- confort
Charrière 89 Fr. 376.- confort
Crêt 11 Fr. 479.- confort
Crêt 16 Fr. 621.- confort
Crêt 24 Fr. 760.- tout confort, cuis. ag.
Forges 27 Fr. 603.- tout confort, cuis. ag.
Hôtel-de-Ville 13 Fr. 590.- confort, cuisine agencée
Musées 58 Fr. 550.- tout confort
Paix 19 Fr. 500.- confort, cuisine agencée

A LOUER Quartier Cornes-Morel à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS DE HAUT STANDING 4½ PIÈCES

situés dans la verdure et bénéficiant d'un cadre exceptionnel. Composés de 3 chambres à coucher, spacieux living avec cheminée, cuisine entièrement équipée, balcon ou petit jardin, buanderie personnelle. Libres: à convenir. Places de parc intérieures à disposition. 132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

Couple et leurs 3 filles (6, 5, 3) cherchent à louer

Appartement 6 pièces
Quartier nord. Dès juillet. ☎ 027/55 58 24 36-543270

A louer tout de suite

1 place de parc dans garage collectif.

2 garages individuels
Prix intéressants.
Pour tous renseignements:

FIDUCIAIRE PIERRE PAULI SA
Grenier 18 2302 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 74 22 132-12960

Dans la partie ancienne de La Neuveville, nous louons un appartement de 3 pièces avec balcon dans un immeuble rénové de 3 appartements. Aménagement moderne et sympathique. Loyer: Fr. 1250.- charges comprises. Les intéressés s'adresseront au ☎ 032/23 18 95 6-1668

A remettre au CENTRE VILLE

CAFÉ-RESTAURANT de 50 places

Affaire à développer. Location intéressante. Petite reprise.
Ecrire sous chiffres G 28-783197 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

APPARTEMENT DE 1 PIÈCE MEUBLÉ
Charrière 89 Fr. 439.- confort

APPARTEMENTS DE 2 et 2½ PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS
Biaufond 18 Fr. 782.- confort
Crêtets 118 Fr. 778.- confort
Croix-Fédérale 27 Fr. 640.50 confort, meublée
Forges 29 Fr. 610.- tout confort, cuis. ag.
Grenier 27 Fr. 669.- confort
Grenier 33 Fr. 950.- cuis. ag. et cheminée
Moulins 2 Fr. 1000.- + ch., tt conf., dupl., cuis. ag.
Neuve 5 Fr. 843.- tout confort, cuis. ag.
Serre 59 Fr. 726.- tout confort, cuis. ag.

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES SANS SALLE DE BAINS
Joux-Perret 14 Fr. 330.- + ch., sans confort

APPARTEMENTS DE 3 PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS
A.-Marie-Piaget 19 Fr. 730.- + ch., entièrement refait
Bellevue 22 Fr. 995.- confort, balcon
Charrière 33 Fr. 844.- confort
Charrière 47 Fr. 836.- tout confort
Clématites 12 Fr. 920.- tout confort, cuis. ag.
Commerce 91 Fr. 595.- + ch., confort
Crêtets 116 Fr. 988.- tout confort
Grenier 33 Fr. 1600.- tout conf., dupl., cuis. ag.
Locle 21 Fr. 1052.- tout confort, cuis. ag.
Neuve 5 Fr. 1110.- cuis. ag., chem. de salon
Numa-Droz 88 Fr. 1000.- tout confort, cuis. ag.
Numa-Droz 159 Fr. 1220.- tout confort, cuis. ag.
Paix 111 Fr. 925.- tout confort, cuis. ag.
Serre 85 Fr. 740.- confort
Serre 89 Fr. 880.- confort

APPARTEMENTS DE 3½ PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS
Crêtets 118 Fr. 970.- tout confort
Musées 58 Fr. 1253.- tout confort, cuis. ag.
Progrès 129 Fr. 1150.- tout confort, cuis. ag.

APPARTEMENTS DE 4 ET 4½ PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS
A.-Marie-Piaget 29 Fr. 1200.- tout confort
Crêt 24 Fr. 1300.- tout confort, cuis. ag.
Crêtets 118 Fr. 1196.- tout confort
Industrie 12 Fr. 1350.- tout confort, cuis. ag.
Léopold-Robert 70 Fr. 1200.- confort, deux réduits
Musées 58 Fr. 1163.- tout confort, cuis. ag.
Progrès 129 Fr. 1750.- tout confort, cuis. ag.

APPARTEMENT DE 6½ PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS
Léopold-Robert 70 Fr. 1775.- confort, cuisine agencée
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à: Gérancia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

MEMBRE UNPI 132-12057

Publicité intensive, Publicité par annonces



Le bilan suisse

Flatteur

Neuf médailles et neuf diplômes: le bilan de l'équipe suisse à Lillehammer est très flatteur. Deux ans après la déroute d'Albertville, où seuls Gustav Weder et Steve Locher avaient sauvé l'honneur perdu des sportifs helvétiques, la Suisse a relevé la tête en Norvège.

«Je n'ai jamais rêvé d'une aussi belle moisson, avouait Hansjörg Wirz, le coach du team suisse en Norvège. Je suis fier de ce bilan pour deux raisons: d'une part, nous alignions à Lillehammer pratiquement la même équipe qu'en France. D'autre part, nous avons vécu une première semaine fort difficile. Or, à Innsbruck en 1976, à Lake Placid en 1980 et à Albertville, l'équipe n'avait pas été capable de réagir dans la seconde partie des jeux.»

Hansjörg Wirz était convaincu que les mesures prises par le Comité olympique suisse (COS) au lendemain d'Albertville ont été payantes. «Il y avait un nouvel esprit qui a soufflé autour de ce team, relevait-il. En Norvège, nous formions une vraie équipe. Les résultats décevants enregistrés au début des jeux n'ont pas altéré l'ambiance. Ce fut capital si vous regardez ce qui s'est produit par exemple chez les Français, les Autrichiens ou les Finlandais.»

Mais le coach de l'équipe suisse ne se voilait pas la face. Il savait que la plupart des médaillés, à commencer par les trois champions olympiques, Vreni Schneider, Gustav Weder et Sonny Schönbacher, ne seront plus de la partie dans quatre ans à Nagano. «A Lillehammer, nous sommes parvenus à exploiter parfaitement le potentiel de l'équipe pour obtenir des résultats de premier plan, soulignait Hansjörg Wirz. La question, maintenant, est de savoir si nous disposerons à l'avenir du même potentiel...» (si)

LES MÉDAILLES
SUISES
DEPUIS SAPPORO

	Or	Arg.	Br.	Tot.
1972: Sapporo	4	3	3	10
1976: Innsbruck	1	3	1	5
1980: Lake Placid	1	1	3	5
1984: Sarajevo	2	2	1	5
1988: Calgary	5	5	5	15
1992: Albertville	1	-	2	3
1994: Lilleham.	3	4	2	9

Mercredi 2 mars 1994

L'Impartial

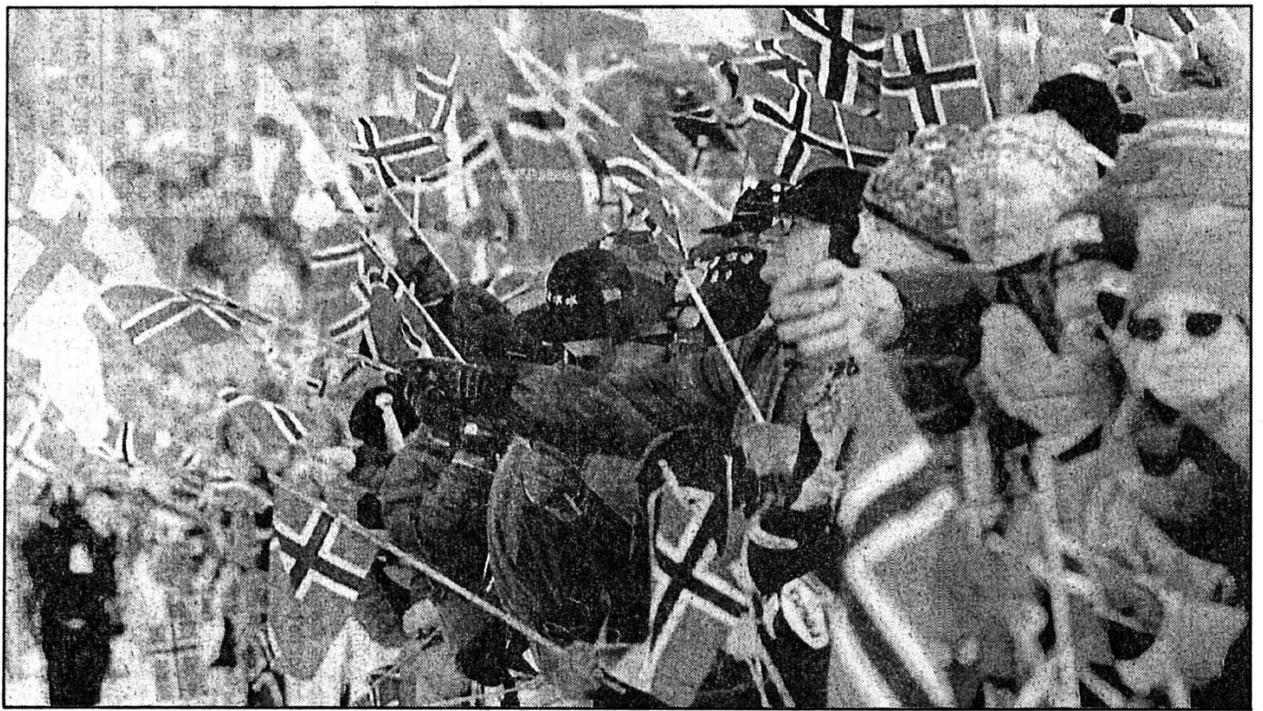
Les Jeux de Lillehammer resteront à jamais gravés dans l'Histoire olympique

Un message de bonheur

Les Jeux sont faits et bien faits. Cette grande et belle saga norvégienne restera dans l'Histoire olympique, et Lillehammer, son ambiance et sa foule immense scandant «Heia Norge! Heia Norge!» dans les mémoires...



Lillehammer '94



Un public extraordinaire

La marée rouge a regagné ses maisons de bois.

berg, les yeux brillants de fatigue et de joie mêlées. «Nous avons donné aux Jeux un visage humain, non en tant que Comité d'organisation mais en tant que Norvégiens. L'animation populaire norvégienne et le travail extraordinaire des volontaires sont des impressions qui ne sont pas près de s'effacer de ma mémoire» ajoute-t-il.

Autre image forte: durant deux semaines, 40.000 personnes ont campé dans la forêt près du stade de ski de fond de Birkebeiner. Unies dans la neige et le froid. Par moins 25 degrés la nuit...

La Norvège a ses héros: Johann Olav Koss, triple champion olympique de patinage de vitesse, est devenu «Koss le boss» ou «le K(ol)oss». Berceau du ski nordique, la Norvège a raffiné un podium entier en combiné de ski... alpin. Les fondeurs, avec Björn Dählhien en tête, ont porté haut les couleurs du pays. Et le sauteur Espen Bredesen a volé, triomphant, dans le

ciel du stade de Lyssgaardsbakken, ses skis en forme de «V», comme victorieux...

JEUX «VERTS»

Au pays des fjords, de l'air pur et de la nature généreuse, les organisateurs voulaient offrir les premiers Jeux «verts», respectueux de l'environnement. Ils ont réussi.

Les déchets ont été recyclés. L'architecture des Jeux a été intégrée au paysage. Avec pour joyaux le fameux Drakkar à Hammar, patinoire en forme de coque de bateau viking renversée, et le Palais des glaces de Gjøvik, grotte creusée dans la montagne. Un chef-d'œuvre...

La piste de bob a été dissimulée parmi les sapins. Tous les bâtiments d'hébergement en bois, conformes à l'héritage culturel norvégien, ont été construits sur pilotis, pour être transportés et réutilisés dans les villes universitaires du pays.

«Il n'y a rien ici qui ne serve à rien» soulignait un visiteur japo-

nais de la délégation de Nagano (hôte des prochains Jeux d'hiver), impressionné tout à la fois par le dynamisme, l'efficacité et le «sens pratique» des Norvégiens.

MAGNIFIQUE
INTRODUCTION

Les Jeux ont été pour le monde entier une magnifique introduction à la Norvège et ses habitants, qui doivent entrer dans l'Union européenne le 1er janvier prochain. Avec des retombées concrètes. Selon l'Office national du tourisme, les réservations pour l'été 1994 ont déjà augmenté de 10 à 20%.

(Keystone-EPA)

«La Norvège ne sera plus seulement le Prix Nobel de la Paix, Ibsen, Grieg et Liv Ullmann» se réjouit Tor Aune, porte-parole du Comité d'organisation. «Des Jeux formidables. Les meilleurs jamais organisés» a aussi souligné le président du Comité international olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch. Lillehammer songe déjà à de nouveaux Jeux d'hiver, en 2010!

«Adjoie Lillehammer» (au revoir Lillehammer)... en attendant «Yokoso Nagano» (bienvenue à Nagano) en 1998! (si)

Solidarité olympique

Lillehammer n'a pas oublié Sarajevo, ville olympique il y a dix ans. Johann Olav Koss a donné l'exemple: après sa deuxième médaille d'or, il a fait don de ses primes à Olympic Aid, fonds d'aide humanitaire, déclenchant une immense vague de solidarité... pour faire de Lillehammer des Jeux généreux! (si)

Volonté de réforme au sein du CIO

Vers une évolution...

M. Juan Antonio Samaranch se tourne désormais vers le congrès de Paris, prochaine étape sur le calendrier olympique qui va lui permettre de procéder à une large consultation sur son projet de réforme du Comité international olympique.

Le président du CIO voudrait, avant d'abandonner le fauteuil de Pierre de Coubertin, donner de nouvelles structures à ce qui constitue depuis maintenant un siècle le Parlement du mouvement olympique et «transmettre une organisation plus moderne» à son successeur en 1997. Les critiques dont le CIO est souvent l'objet l'ont conforté dans son idée de modifier l'institution centenaire tout en se gardant d'en faire une sorte d'«ONU du sport».

Selon des proches de M. Samaranch, le président du CIO ne nourrirait pas de projet précis mais il a enregistré plusieurs suggestions et, profitant de la présence de toutes les forces de l'olympisme dans la capitale française, il voudrait se rendre compte de celle qui réunit les meilleures chances de consensus.

Durant huit jours fin août-début septembre à Paris, les no-

nante-quatre membres du CIO, les trente-deux présidents de fédérations de sports olympiques et ceux des cent nonante-quatre comités olympiques nationaux vont se rassembler pour la première fois depuis treize ans et définir les grands axes de ce que doit être l'olympisme du siècle prochain. «Il y aura les thèmes philosophiques qui seront développés en séance, mais le sujet en coulisses sera cette réforme du CIO sur laquelle nous sommes divisés» ne cachent pas certains membres. «Les idées sont nombreuses, mais ceux qui s'attendent à une révolution seront déçus tout comme ceux qui croient que le congrès bouleversera le programme des Jeux olympiques. Il y aura des modifications mais d'ordre mineur» a confié le président d'une association continentale de comités olympiques.

«Evolution mais pas révolution» comme le souligne régulièrement le président du CIO lui-même. L'évolution est en marche depuis que le CIO a décidé à Lillehammer que les athlètes devaient être plus largement représentés dans tous les secteurs du CIO et qu'ils doivent élire eux-mêmes leurs représentants. (si)

Nagano, site des Jeux de 1998, déjà sous le feu des critiques

«Nous devons renoncer aux Jeux!»

Alors que le monde vient de célébrer la renaissance des valeurs de l'olympisme à Lillehammer, la ville japonaise de Nagano, à qui le drapeau aux cinq anneaux a été confié en vue des Jeux de 1998, est déjà sous le feu des critiques.

En effet, il se trouve parmi les habitants de la région de Nagano des contempteurs pour annoncer que les Jeux olympiques ruineront la ville et, surtout, feront la part belle aux promoteurs immobiliers, au détriment de la protection de l'environnement, dont les organisateurs norvégiens se sont faits une gloire. «Nous devons renoncer aux Jeux, qui ne profiteront qu'aux promoteurs» n'a pas craint d'affirmer Juichiro Imai, ancien candidat à la mairie et actuel conseiller municipal de Nagano, ville de 340.000 habitants, située au cœur des Alpes japonaises, qui couvrent le centre de l'île d'Honshu, la plus vaste et la plus peuplée de l'archipel nippon. «La construction de nouvelles installations détruira l'environnement» a poursuivi M. Imai.

De toute évidence, les organisateurs ne peuvent que fort peu

compter sur les infrastructures existantes. Sur les vingt sites de compétition, répartis dans un rayon de soixante kilomètres autour de Nagano, douze doivent être créés de toutes pièces. Les investissements ne concernent pas les seules installations sportives. Ainsi la ville a-t-elle prévu de se doter de son premier hôtel de grand luxe, un bâtiment de dix-sept étages, dans une cité surtout connue pour son temple bouddhique vieux de treize siècles.

ACTION EN JUSTICE

Passant du cri d'alarme à l'acte, Kaoru Iwata, un élu écologiste de Karuizawa, localité proche de Nagano, a engagé une action en justice pour tenter d'empêcher la construction d'une ligne de chemin de fer à grande vitesse et d'une autoroute entre Tokyo et Nagano. La capitale japonaise est actuellement à trois heures de train de la ville olympique. M. Iwata a cru voir dans ces investissements un coup de ponce à l'homme d'affaire Yoshiaki Tsutsumi, ancien président du Comité olympique japonais et propriétaire notamment d'un hôtel à Nagano. Le festival de la paix va se transfor-

mer en «festival de la destruction de l'environnement» a accusé M. Iwata.

Par ailleurs, certains contribuables s'inquiètent du prix à payer pour les Jeux. Selon M. Imai, l'enveloppe olympique atteint déjà 135 milliards de yens (environ 1,3 milliard de dollars) et dépassera les 200 milliards (environ 1,9 milliard de dollars). «Nous allons rembourser de vingt à trente milliards de yens par an pendant les quinze ans qui suivront les Jeux» a-t-il averti.

PAS D'ÉCONOMIES

Un groupe de cinquante-sept citoyens en colère s'est même adressé au tribunal pour obtenir le remboursement de quelque 920 millions de yens (environ 8,8 millions de dollars) d'argent public versés, avant l'attribution des Jeux, au comité de candidature de Nagano.

Si besoin était de faire des économies, les Jeux de Lillehammer ont été une occasion manquée. Le gouverneur de la province de Nagano, Goro Yoshimura, et le maire de la ville, Tasuku Tsukada, ont en effet été dépêchés en Norvège à la tête d'une délégation de quatre cent vingt personnes. (si)

COOP

Bons informel

SATRAP: LA VIE FACILE!



au lieu de 525.-
425.-

au lieu de 195.-
149.-

Aspirateur
Satrap-electronic, 1200 watts, variateur électronique permettant le réglage de la puissance d'aspiration. **149.-** au lieu de 195.-

NOUVEAUTÉS



Teddy Pops, c'est craquant!
Des grains de blé soufflés et grillés au bon goût de miel. Teddy Pops contiennent 8 vitamines. Avec du lait ou du yoghourt, c'est le petit-déjeuner idéal ou même, pourquoi pas, un souper délicieux. D'ailleurs, Teddy Pops, c'est bon n'importe quand.
Prix: Teddy Pops, le sachet de 500 g, 3.20.*



Un Bircher exceptionnel:
tout est naturel et vous ne le trouverez que chez Coop. Avoine, froment, épeautre, flocons d'orge, raisins secs, cornflakes, amandes, flocons d'avoine, de pommes et d'abricots: autant de produits naturels issus de cultures biologiques. Vous n'aurez plus qu'à ajouter du lait froid, du yoghourt bio ou du jus de fruit, pour déguster un bircher délicieux et vraiment naturel.
Prix: Müesli BIO, le sachet de 500 g, 3.70.*



Ces raviolis, c'est un poème!
Les superlatifs ne manquent pas pour les raviolis frais Lussardi. Trois variétés et toujours la meilleure qualité. Pour le connaisseur, il y a les raviolis, et les raviolis Lussardi. Simplement une question de goût.
Prix: raviolis Lussardi viande/barolo, basilic/parmesan, bolets, le paquet de 250 g, 4.30.*



Un plat qui promet ...
C'est Gold Star qui vous le propose: un délicieux feuilleté aux champignons. Vite prêt, vite servi. Il suffit de sortir le feuilleté du congélateur, de le mettre sur une plaque à gâteau, de le badigeonner d'oeuf ou d'un peu de crème et de le faire dorer au four.
Prix: Feuilleté aux champignons Gold Star, le paquet de 380 g, 5,90.*



OECO INFO

Coop Oecoplan
Unissons nos efforts pour concilier produit et environnement!

Engrais biologique
Aujourd'hui, Coop est en mesure de vous proposer un engrais universel Oecoplan. Cet engrais remplace tous les engrais spéciaux et permet d'amender toutes les cultures, et plus particulièrement les cultures biologiques. Riche en substances nutritives mais pauvre en phosphates, cet engrais universel est un pur produit de la nature. Son emballage refermable est à élimination non polluante, écologie oblige!

Prix: Engrais universel Coop Oecoplan, le sac de 5 kg, 9.90.



Du nouveau pour la salle de bains!
Mr. Proper „Salle de bains“ dissout la saleté sans frotter grâce à sa nouvelle formule liquide plus épaisse. Mr. Proper enlève les traces de savon et de calcaire et laisse un brillant éclatant. Mr. Proper, le roi de l'hygiène, est aussi champion de l'écologie: il est biodégradable à 90% (test selon EC dir 73/405 et 82/242).
Prix de lancement: Mr. Proper „Salle de Bains“, 750 ml, 3.30.*



Il nettoie tout sur son passage
Le nouveau nettoie-tout Vif micro, pour sols et surfaces lessivables. Vif micro est 4 fois plus concentré: il en faut donc 4 fois moins! Grâce à sa formule „micropower“ il balaie la saleté la plus tenace et laisse un brillant éclatant et sans traces. De plus, il est entièrement biodégradable (méthode OCDE 302 B).
Prix de lancement: Vif micro, nettoie-tout, 250 ml, 3.40.*



*Ne se trouve pas dans tous les points de vente Coop.

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Saison de pêche
en rivière**Ouverture
en fanfare**

La saison de la pêche s'est ouverte hier dans tout le canton de Neuchâtel. Au bord du Doubs et de l'Areuse, ils ont été nombreux à lancer leur ligne.

Pages 17-20-21

1er Mars à Neuchâtel

**Construire avec
la foi de 1848**

Place du 12-Septembre, à Neuchâtel, le public a entendu hier Jean-Pierre Authier, président de la ville, et Francis Matthey, président du Conseil d'Etat, affirmer que les Neuchâtelois sont encore habitués, pour affronter la crise, du même courage et de la même détermination que les révolutionnaires de 1848.

Page 21

Canton du Jura

**Médiateurs
médicaux**

En 1989, à la demande de la Fédération suisse de médecine et en prolongement du litige porté devant les tribunaux à la suite du décès suspect d'un jeune Jurassien victime d'une appendicite mal soignée à l'Hôpital de Delémont, la Société médicale du Jura a instauré la fonction de médiateur médical. Elle en a confié l'exercice à deux praticiens émérites.

Page 23

Météo:
Apparition de quelques éclaircies. L'après-midi nouvelle augmentation de la nébulosité.

Demain:
Nébulosité changeante avec quelques averses. Limite des chutes de neige entre 1000 et 1500 m.

Lac des
Brenets

751,42 m

Lac de
Neuchâtel

429,18 m

Fête à souhaiter mercredi 2 mars 1994: SIMPLICE



6°

Lever: 7 h 10
Coucher: 18 h 19

4°

Lever: -
Coucher: 9 h 09

Neige

1500 m



L'Impartial

Musée du Château de Valangin en fête

Un alerte centenaire

Pour un centenaire, il tient la forme le Musée du Château de Valangin! 1994 ne sera pas pour lui une année comme les autres, l'institution fêtant son siècle d'existence. Le coup d'envoi des réjouissances a été donné hier matin par le vernissage de l'exposition intitulée «Le musée: votre mémoire».

Tout au long de l'année, le musée affichera son dynamisme. Cinq expositions se succéderont et mettront en valeur quelques facettes des diverses collections: les armes (du 1er mars au 17 avril), l'artisanat (du 30 avril au 26 juin), les dentelles (du 3 juillet au 21 août), la vie domestique (du 3 septembre au 23 octobre), les jeux et jouets (du 5 novembre au 11 décembre, date de la fermeture annuelle du musée).

Seule l'exposition «Le musée: votre mémoire» restera visible jusqu'en décembre. Elle présente l'histoire du musée, les étapes de la restauration du château durant le siècle et donne un avant-goût des cinq thèmes successivement développés. «Ce sont des expositions modestes par le nombre d'objets présentés», explique Jacqueline Rossier, conservatrice. L'idée est de faire un gros plan et de renvoyer les visiteurs à l'intérieur du musée. Chaque expo-

sition sera complétée par des causeries, des démonstrations, des spectacles, des veillées...

La journée du 18 juin sera à marquer d'une pierre blanche. Ce jour-là, la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN), propriétaire des collections du musée, tiendra son assemblée annuelle qui sera suivie de sa fête d'été en forme d'hommage à l'artisanat.

Un autre événement est à signaler. Du 15 au 31 juillet, le bourg de Valangin deviendra le théâtre de «L'affaire Rocher», une pièce de Bernard Liège mise en scène par Guy Touraille et Anne-Marie Jan.

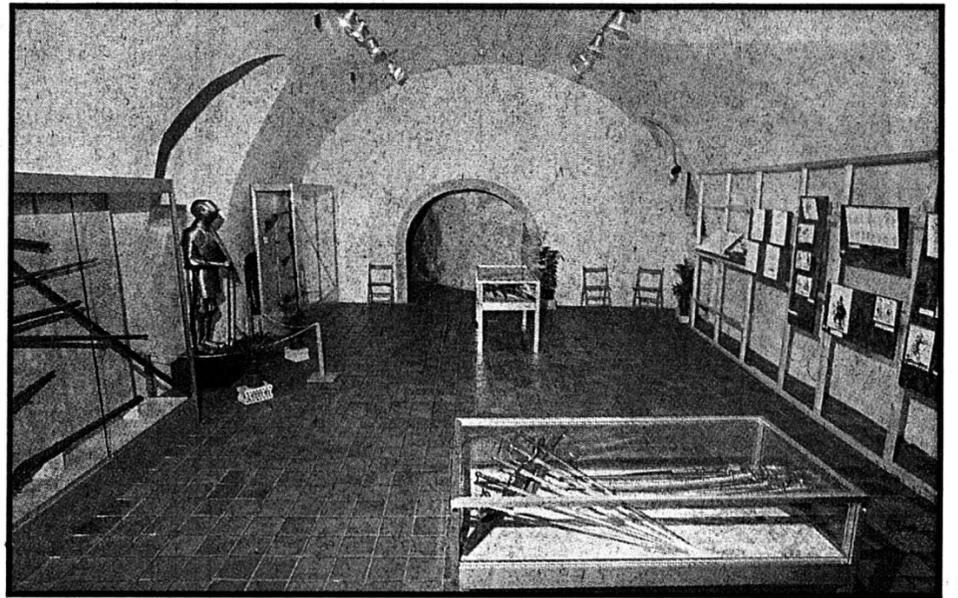
CAS PARTICULIER

Le Musée de Valangin est un cas particulier en Suisse. Si le château appartient l'Etat de Neuchâtel, les collections sont propriétés de la Société d'histoire et d'archéologie du canton. C'est en 1894 qu'un acte de concession est signé entre les parties. D'où l'anniversaire qui sera célébré tout au long de cette année.

Mais tout ne fut pas simple. A l'époque, le canton étudiait la possibilité de refaire du château de Valangin une prison. Frédéric Soguel, notamment, membre de la SHAN et futur conseiller d'Etat, s'insurgea et gagna la bataille engagée. Les séances furent nombreuses et la lutte âpre.

**MUSÉE
SANS COLLECTION**

Autre particularité. Si la SHAN avait son musée, elle ne possédait pas encore de collections!

**Armes, armures, armurerie**

Le musée sera le cadre de diverses expositions, causeries et spectacles tout au long de l'année à venir.

On fit appel à la générosité du public et les objets affluèrent au château: armes, dentelles, mobilier, vêtements... Mais avant de les exposer, il était indispensable de refaire les salles du château. Une tâche qui incombait à la société, le canton se chargeant lui de la rénovation des remparts.

Depuis 1953, l'Etat est responsable de maintenir l'ensemble des lieux.

Aujourd'hui, le musée croule sous les témoins du passé et manque de place pour les montrer ou simplement les conserver en bon état. Le Grand Conseil devrait, le conditionnel est de mise, voter cet automne un crédit destiné à la construction d'un couvert. Si le dossier n'accuse pas de retard, un coup de pioche symbolique sera donné à la fin des festivités du 100e anniversaire.

MDC

REGARD**Indispensable
mémoire**

Visiter un musée? Bof. A quoi bon s'enfermer entre quatre murs pour y découvrir la poussière de l'histoire. Et pourtant, ces lieux et les objets qu'ils renferment, du plus simple accessoire au plus noble, sont une indispensable mémoire. Sans elle, nous serions tous orphelins face à l'avenir.

Les responsables du Musée de Valangin ont tapé dans le mille en intitulant leur nouvelle exposition «Le musée: votre mémoire». Ces quelques mots résumant parfaitement une démarche entamée il y a près d'un siècle et demi.

Les pères fondateurs de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN), Auguste Bachelin et Louis Favre en tête, s'étaient donné pour mission de faire connaître le passé au peuple. A tous ceux qui n'avaient ni le temps ni l'occasion de s'instruire dans les livres.

L'extrait d'un règlement de 1864 témoigne de la volonté de préservation de la SHAN. «La société recherchera par tous les moyens en son pouvoir à sauver de la destruction et de l'oubli tout ce qui peut être envisagé comme présentant un intérêt historique.»

Elle l'a fait et le peuple dispose maintenant des collections du Musée de Valangin. Des collections qui, même si elles ne comportent pas de prestigieux objets propres à déplacer les foules par-delà les continents, constituent de formidables photographies d'époques aujourd'hui révolues. Une mémoire à l'échelle régionale, un passé concret presque palpable.

Mariano DE CRISTOFANO

Marche commémorative du 1er Mars

Une participation record

Six cents marcheurs ont pris le départ, hier, de la 10e Marche commémorative du 1er Mars, à La Chaux-de-Fonds, alors qu'ils étaient à peine plus de quatre cents annoncés... Une participation record et une arrivée triomphante, sous la pluie, au château de Neuchâtel.

Le président du Conseil d'Etat Francis Matthey a rappelé aux marcheurs qui appréciaient la réception préparée en leur honneur dans la salle des chevaliers: «Depuis 1848 ce château appartient au peuple neuchâtelois. Vous pouvez vous y conduire comme chez vous, c'est-à-dire aussi bien que chez vous».

Le conseiller d'Etat, qui avait rejoint la marche aux Hauts-Geneveys, a remarqué que c'était sans doute la dernière fois que les marcheurs empruntaient le tunnel routier sous La Vue-des-Alpes. Qualifiant la nouvelle voie de communication de «symbole de l'unité du canton», Francis Matthey a précisé «qu'en même temps que la route, on reliera le haut et le bas avec un aqueduc. L'eau du lac viendra comme eau en appoint dans les Montagnes neuchâteloises».

«La République a été créée pour la liberté, la justice et la démocratie. Vous êtes six cents à avoir marché pour cette idée-là.

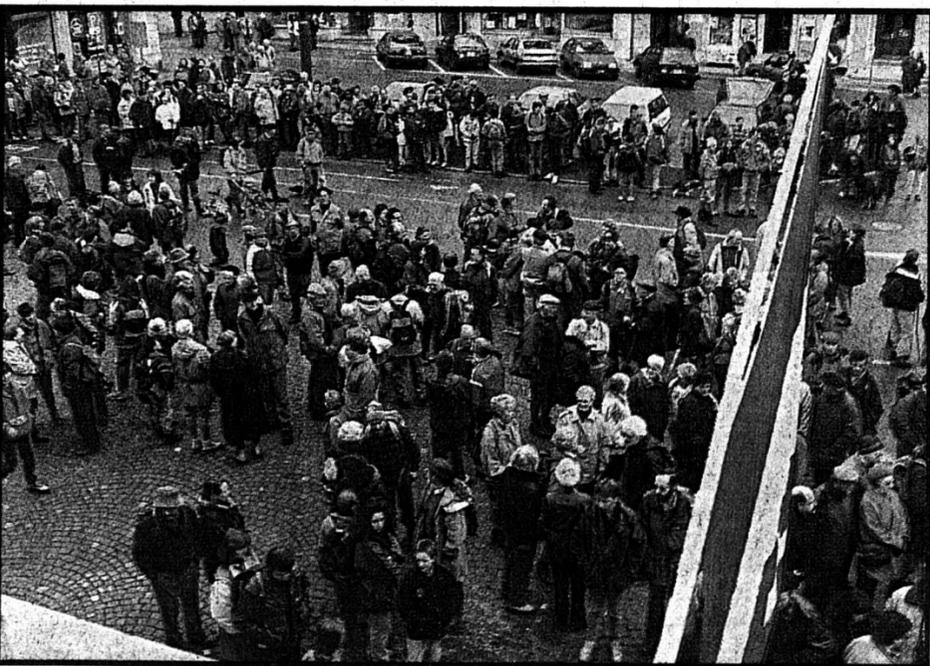
Nous sommes un peuple à y penser toujours», a conclu le président du Conseil d'Etat.

Les marcheurs, auxquels s'étaient joints des Neuchâtelois

de l'extérieur, notamment des Biennois en costumes d'époque, garderont de cette journée quelques douleurs musculaires, mais aussi le souvenir d'une traversée

de tunnel partiellement dans le noir, d'une douche aux Hauts-Geneveys à l'heure du repas de midi et d'une petite pluie à l'arrivée à Neuchâtel.

AT



Marche du 1er Mars
Au départ de La Chaux-de-Fonds?

B E A U T É
G I V E N C H Y

Constance GIGNOUX

Visagiste internationale de la maison GIVENCHY sera chez nous

du 3 au 5 mars 1994

Elle se fera un plaisir de créer un maquillage personnalisé avec les superbes couleurs GIVENCHY BEAUTÉ.

(Téléphoner pour prendre rendez-vous)



Créez la rencontre.

Un seul écran pour cinq nuances sublimes d'une même teinte.

Du dégradé d'ombres mates sur votre paupière surgit l'harmonie unique, celle qui vous correspond.

Une touche d'éclat donnée par la teinte centrale et votre regard accroche la lumière.

Une rencontre inoubliable pour un instant de pure délicatesse.

Les Prismes Regard se déclinent en cinq harmonies : onyx, améthyste, topaze, diamant et corail.

LES PRISMES REGARD

G I V E N C H Y

Carte fidélité = 10%

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE



Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337
Fax 039/231 426



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

132-12404

L'annonce, reflet vivant du marché

Publicité intensive, Publicité par annonces

club 44

Mercredi 2 mars
20 h 30

Jeudi 3 mars
20 h 30

Le Club 44 est ouvert au public

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre 64

Georges STASSINAKIS
et Jean-Claude GILLET:
**KAZANTZAKI ENTRE
L'EUROPE ET L'ORIENT**

Jean ABT:
**ARMÉE 95 ET SÉCURITÉ
EUROPÉENNE**

132-13013

L'ÉTUDE DE
ME FREDDY RUMO

Avenue Léopold-Robert 73
2301 La Chaux-de-Fonds

par Me Freddy RUMO, avocat
Me Marc von NIEDERHAUSERN, avocat
Me Florence GRUETER HEGER, notaire
Me Nathalie SCHALLENBERGER,
avocate

a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et
au public qu'elle s'est assurée la collaboration
de

MAÎTRE
FRÉDÉRIC BOREL
Avocat

Elle lui souhaite bonne chance et bienvenue
dans son équipe

132-512220

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67

chaque jeudi de 16 à 19 h.

Neuchâtel: faubourg de l'Hôpital 19 a

chaque mercredi de 16 à 19 h.

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes.

132-12448

Multisols

Linols - Plastique - Tapis
Tapis de milieu - Parquet

A. Grilli - Paix 84 - ☎ 039/23 92 20

132-12410

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15

Tél. 039/23 22 00

La Chaux-de-Fonds

132 12391

NATEL C + D

Toutes marques

Batteries - programmation

Montage - réparations

SON'AUTO

Léopold-Robert 102

La Chaux-de-Fonds

SERVICE 24 heures

132-12410

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX

VOITURES

Bus, camionnettes.

Kilométrage, état:

sans importance.

Paiement comptant.

☎ 077/47 61 89

28-508170

On cherche

piano

d'occasion

en bon état.

☎ 037/63 19 33

17-4009

Achète au comptant

ANTIQUITÉS

MEUBLES

BIBELOTS

MONTRES

EN ARGENT

ET OR

Pierre Sausser

☎ 038/31 51 71

31 51 74

28-54



Steudler
Antiquités

au service de

l'esthétique et de l'authentique

Ventes - Evaluations - Achats

Bd des Endroits 2, ☎ 039/26 52 49, La Chaux-de-Fonds

132-12322

... la bonne audition:



plaît-il?

Vous arrive-t-il souvent de
poser cette question parce
que vous avez mal entendu?
Test gratuit de l'ouïe
sur rendez-vous
Faites-vous contrôler
l'audition sans frais et
sans engagement en
prenant simplement
rendez-vous par téléphone.

La bonne
adresse c'est nous!

Micro-Electric Appareils Auditifs SA tél. 039-23 05 26
La Chaux-de-Fonds, 71, rue Jardinière
1^{er} étage, ascenseur

... la bonne audition:

Fournisseur
AVS - AI - AMF - CNA

micro-electric

248-231032

AVIS OFFICIEL



Mise à l'enquête publique

En application des articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957 et des articles 28 et suivants du règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (RELCA), du 1er avril 1992, le Conseil communal

met à l'enquête publique

le projet présenté par le bureau d'architectes D. Kuenzy SA à Neuchâtel, au nom de Monsieur François THORENS, pour la construction d'un bâtiment comprenant 3 salles de cinéma sur rez-de-chaussée et sous-sol partiellement aménagé en espace public (restaurant, commerces, etc.), après démolition de 3 bâtiments, situé sur les articles 2219/8409 et 8465 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, JAQUET-DROZ 14/16,

impliquant une demande de dérogation aux articles suivants du règlement d'urbanisme:

Art. 137 RU: indice d'emprise au sol actuel 76%, futur 100%, légal 40%.

Art. 138 RU: indice d'utilisation du sol actuel 148%, futur 300%, légal 120%.

Art. 117 RU: dépassement de la profondeur du bâtiment.

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 3e étage, passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, du 23 février au 14 mars 1994.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre recommandée sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL

132-12406

Vidéotex: * NE #

Auditex: 24 21 21

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

AUCUNE AUTRE NE LES BAT:

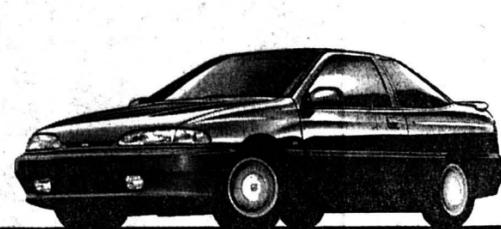
La nouvelle Sonata dès 27'990.-, la nouvelle Lantra dès 21'990.-,
la Scoupe dès 22'990.-, la Pony dès 14'490.-.



NOUVEAU: La nouvelle Sonata 2000 GLSi 16V avec Airbag, ABS, climatisation et système d'alarme, Fr. 32'990.-



NOUVEAU: La nouvelle Lantra 1800 G1 16V Top avec Airbag, ABS, climatisation, Fr. 28'990.-



Scoupe 1500 GT MultiValve Turbo avec climatisation, Fr. 25'990.-



Pony 1300 LS avec radio-cassette stereo, renforts latéraux de sécurité, Fr. 14'490.-

FORMULE HYUNDAI MOINS CHÈRE À L'ACHAT PLUS D'ÉQUIPEMENT DOUBLEMENT AVANTAGEUX

Si vous êtes intéressé par un essai routier ou par nos catalogues, Prénom/Nom: _____ ROMC
prière de renvoyer ce bulletin dûment rempli à: HYUNDAI AUTO Rue et No: _____
IMPORT AG, Steigstr. 28, 8401 Winterthur ou au concessionnaire HYUNDAI le plus proche. ROMC NPA/Localité: _____ (93.08.02)

TOUT COMPRIS
HYUNDAI
3 ANS DE GARANTIE USINE

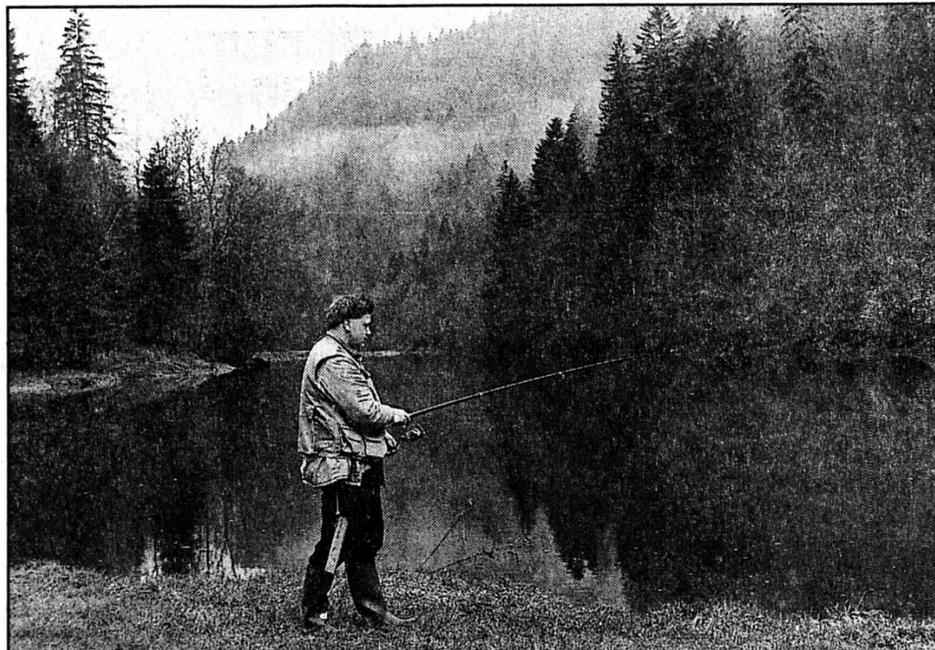
CONCESSIONNAIRES RÉGIONAUX: Biel: Seeland Garage, HYUNDAI-Center, tél. 032 25 96 66. La Chaux-de-Fonds: Patrick Bart Automobiles, tél. 039 26 40 50. Cornaux: Peter Automobiles, tél. 038 47 17 57. Delémont: Garage Merçay S.A., tél. 066 22 17 45. Neuchâtel-Serrières: Garage «Chez Georges», Georges Jeanneret, tél. 038 31 75 73.
CONCESSIONNAIRES LOCAUX: Aegerter: Garage Clero, tél. 032 53 50 88. Chevènement: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, tél. 066 76 64 80. Lengnau: Central-Garage, Ernst Reubi, tél. 065 52 60 50. Les Verrières: Garage & Carrosserie Franco Suisse, Jimmy Nowacki, tél. 038 66 13 55. HYUNDAI-EFL-LEASING - Financements avantageux: prêt - paiement échelonné - leasing, rapide et discret, tél. 052 203 24 36.

Toutes les HYUNDAI sont équipées en exclusivité de renforts latéraux de sécurité dans les portes.

Pêcheurs et usiniers à la recherche d'un partenariat

Tout Doubs, les truites!

La saison de la pêche s'est ouverte hier dans tout le canton. Au bord du Doubs, ils étaient nombreux à s'être donné rendez-vous entre Les Brenets et Biaufond. Répondant au souhait de l'Association des pêcheurs La Gaule, «L'Impartial» publiera désormais chaque jour, à partir de jeudi, les horaires de turbinage de l'usine électrique du Châtelot.



Le Doubs, près de La Maison-Monsieur. C'était hier l'ouverture de la saison de la pêche.

(Impar-Gerber)

Le civisme se manifeste parfois d'une étonnante manière. De nombreux Neuchâtelois commémorent la Révolution de 1848 en ressortant du placard... leur canne à pêche. Car la tradition veut qu'à partir du 1er mars, il est à nouveau permis de taquiner le poisson dans les cours d'eau du canton.

Au bord du Doubs, la pratique de la pêche se fait au rythme de l'ouverture des vannes du barrage du Châtelot, qui alimente l'usine hydro-électrique. Les débits varient considérablement, en fonction de la météo mais aussi, et surtout, des besoins en électricité. L'usine du Châtelot est chargée de fournir en courant électrique tant

l'EDF (Electricité de France) que l'ENSA (Electricité neuchâteloise S.A.). Elle produit en fonction de la demande, qui fluctue d'un jour à l'autre, mais aussi au fil des heures, en fonction des périodes de pointe. Mais la production est limitée

par le volume d'eau de la réserve dans la retenue du barrage.

Pour les pêcheurs, plus il y a d'eau dans la rivière, plus ils ont de chances d'attraper des poissons. Les truites, particulièrement, ont besoin de se cacher. Quand il y a peu d'eau elles se

planquent. Mais quand l'usine tourne à plein régime, le lit du Doubs se remplit et elles partent à la recherche de nourriture. Et se font «gauler» par les disciples de saint Pierre. Les relations entre pêcheurs et usiniers ne vont pas toujours

sans quelques conflits d'intérêts. Les impératifs de la production de courant priment sur le confort des poissons. Il faut rappeler que l'usine du Châtelot assure un dixième environ de la consommation neuchâteloise, sans compter ce qu'elle exporte en France. On n'y renoncera pas pour permettre à quelques centaines de personnes de s'adonner sans contraintes à leur sport favori.

Mais les membres de La Gaule appellent de leurs vœux un partenariat entre pêcheurs et producteurs d'électricité. Au quotidien, les relations sont cordiales. L'usine du Châtelot met son funiculaire à la disposition des pêcheurs pour leur permettre de descendre au bord du Doubs. C'est par ce moyen que l'on avait descendu le matériel destiné à la reconstruction de la buvette de La Gaule.

En communiquant les horaires de turbinage, ses responsables font un pas de plus en direction des pêcheurs. Ils seront publiés chaque jour dès demain dans la rubrique «AGENDA/SERVICES», en fin de cahier régional. Dans l'édition du samedi, nous donnerons les heures du samedi, du dimanche et du lundi. Dans celles du mardi au vendredi, on trouvera l'horaire du jour. C'est parti pour sept mois!

A. M.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVE

Le gypaète barbu Infatigable voyageur

Après les musées de Fribourg, Neuchâtel, Sion et Grenoble, l'exposition «Le gypaète barbu» montée par l'équipe du Musée d'histoire naturelle (MHN) a été inaugurée dernièrement à Bourges. Elle y restera jusqu'à fin avril, avant de partir pour Lausanne en juin 94. Issue d'une version allemande créée par le Musée de Coire, la version française, traduite, adaptée et actualisée à La Chaux-de-Fonds, porte le nom du MHN en de nombreux endroits tout en favorisant l'information d'un large public et les relations de collégialité entre les musées. (comm)

AGENDA

Un grand Crétois au Club 44

Rencontrer Kazantzaki

Si, pour la majorité d'entre nous, le nom de Nikos Kazantzaki rime le plus souvent avec Alexis Zorba, le rayonnement de ce grand écrivain crétois, né à Heraklion en 1883, est largement plus vaste. Auteur fécond, Kazantzaki a publié sa première œuvre, «Le serpent et le lys», en 1906. Essayiste, dramaturge, romancier, poète, traducteur, il n'a cessé d'écrire jusqu'à sa mort en 1957, à l'âge de 74 ans. Mais, au-delà de la littérature, Kazantzaki a aussi été un humaniste, totalement engagé dans l'éducation, la politique, voyageant énormément entre l'Occident et l'Orient, le monde capitaliste et le monde communiste, nouant des amitiés avec Pannait Istrati, Maxime Gorki ou Juan Ramon Jimenez, entre autres grandes figures intellectuelles du siècle. C'est pour mieux faire connaître l'homme et son œuvre que la Société des amis de Kazantzaki parcourt aujourd'hui le monde. Jean-Claude Gillet et Georges Stassinakis l'aborderont sous le thème «Kazantzaki entre l'Europe et l'Orient», aujourd'hui à 20 h 30, au Club 44. (sg)

Centre Tomatis

Séance d'information

Le Centre Tomatis organise une soirée d'information jeudi 3 mars à 20 h dans ses locaux, rue des Tilleuls 2. A cette occasion, un film sur la méthode Tomatis, diffusé dans le cadre de l'émission «Envoyé spécial» sur France 2, sera présenté. Il sera suivi d'une discussion. Prière de s'inscrire au 23.03.05. (Imp)

Peintures et sculptures à la Galerie Meier

Un Veralli nouveau



Deux ans après sa dernière exposition aux cimaises de la Galerie Meier, le Jurassien d'adoption Giorgio Veralli (notre photo Impar-Gerber) présente une autre facette de ses talents de sculpteur. En effet, on se souvient de ses constructions métal-

liques monumentales qui avaient ponctué la ville. Aujourd'hui, l'artiste a abandonné ce type de travaux éminemment physiques et harassants pour des sculptures de petites dimensions, tout à fait surprenantes, où il renoue avec des formes plus organiques mais plus épurées que celles de ses débuts. En peinture, toujours ballotté entre les bleus profonds et les rouges largement teintés de bleus, Veralli pousse plus loin aussi le soin apporté au traitement de la matière, qu'il enrichit de sables pour obtenir une belle matité.

Vendredi dernier, ses amis du Jura l'ont suivi jusqu'ici pour découvrir toute une série d'œuvres montrées pour la première fois au public. Nous y reviendrons. (sg)

● Galerie Meier, jusqu'au 16 mars et du 11 au 16 avril.

«Bobosse» au Théâtre de la ville

Vous voulez des fraises Anne-Marie?

Histoire de venir en aide à un texte qui a pris de l'âge, Stéphane Hillel, metteur en scène de «Bobosse», comédie légère d'André Roussin, introduit au décor «design», des éléments anecdotiques.

Et ce trompe-l'œil qui consiste à grandir l'artiste le temps de noyer le spectateur dans une admiration euphorique, c'est chouette! On est content et on se demande où les gens de théâtre vont chercher tout ça. Commençons par le plus surprenant. Dans la vie comme à la scène, Bobosse a été abandonné par la femme qu'il aime. Ça pourrait faire l'objet d'un acte, mais ça s'étale sur quatre. Vie tantôt réelle, tantôt jouée, à chaque tomber de rideau on en a pour son comptant de surprises. Manier tout ce monde, ces superpositions de situations, sans que le

spectateur y perde son latin, atteste d'un doigté digne du meilleur marionnettiste. Quant au célèbre monologue, celui qu'on attend lorsqu'on va voir Bobosse, Gérard Rinaldi l'a maîtrisé de bout en bout. Comme ses partenaires, il a joué sa partie sans commettre la moindre faute, usant d'un langage allègre, violent, suffisamment immédiat pour que les mots fassent images.

Et trois minutes avant la fin du spectacle, Dominique dite Minouche, la femme de Bobosse dans la vie, refait surface. Mais pourquoi donc était-elle partie? Pour tester les sentiments de Bobosse. Élémentaire mon cher Watson. Depuis lors c'est toujours d'amour qu'il est question entre eux, tandis que côté public on va classer Bobosse dans les ouvrages d'anthologie fleur bleue. D. de C.

Remise de chèques de la Table ronde

Les enfants, c'est l'avenir

La Table ronde, club-service international accueillant des hommes jusqu'à 40 ans, a remis récemment trois chèques de 4000 francs chacun à des institutions au service de l'enfance et de la jeunesse en difficulté.

Lors d'une cérémonie conviviale dans le cadre rustique de la ferme de La Combeta, Pierre-André Finazzi, chef des actions sociales, a rappelé la démarche de la Table ronde. Fondée en 1971, la section locale a pu distribuer depuis lors plus de 170.000 francs. Les 12.000 de cette année ont été récoltés lors d'une vente de roses dans la rue et grâce au stand de la Braderie.

JEUX ET TABLEAUX NOIRS

Les représentants des trois institutions bénéficiaires ont tour à tour décrit leur action et l'affectation prévue pour les dons. Sylvie Schaad a expliqué que le Foyer de l'écolier souhaite conserver sa fonction de garderie. Les enfants n'y viennent pas que pour faire leurs devoirs. Il faut donc les occuper. Le chèque servira à acheter des jeux et des tableaux noirs d'occasion.

DES VTT D'OCCASION

A la Fondation Sandoz, on fait beaucoup de vélo. Normal,

puisque cette institution cloisive pour adolescents en difficulté compte parmi ses éducateurs un ancien champion cycliste, Jean-Mary Grezet. Avec 4000 francs, on achètera quelques VTT d'occasion. Il est même prévu d'ouvrir un atelier de réparation.

Le Foyer Jeanne Antide, lui, accueille des petits enfants, parfois même des nouveau-nés. Comme la Fondation Sandoz, il se débat avec des budgets très

serrés, crise des finances publiques oblige. Son mobilier et son équipement n'ont pas été renouvelés depuis un quart de siècle, explique son directeur, Jean-Philippe Grisel. La cour, un peu triste, pourra être agrémentée de jeux et de verdure.

En conclusion, M. Finazzi a remercié la population de l'accueil qu'elle réserve toujours aux actions de la Table ronde. (am)



Les donateurs et les bénéficiaires

De gauche à droite: Daniel Pfister (Table ronde), Jean-Mary Grezet (Fondation Sandoz), Jean-Philippe Grisel (Foyer Jeanne Antide), Sylvie Schaad (Foyer de l'écolier) et Pierre-André Finazzi (Table ronde). (Impar-Gerber)

NAISSANCES

ALINE
a la grande joie d'annoncer
la naissance de son petit frère
OLIVIER
le 24 février 1994
Maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds
Famille
Catherine et Jean-Pierre
GENILLOU-MATTHEY
XXII-Cantons 33
2300 La Chaux-de-Fonds
132-512221

DAMIANO et DAIANA
ont la grande joie
d'annoncer la naissance
de leur petite sœur
DÉLIA
le 26 février 1994
Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds
Patricia et Angelo
CIACCIO-CRUCHAUD
Cersier 15
2300 La Chaux-de-Fonds

PUBLICITÉ

Demain, jeudi 3 mars 1994
à 20 h à la Maison du Peuple
La Chaux-de-Fonds

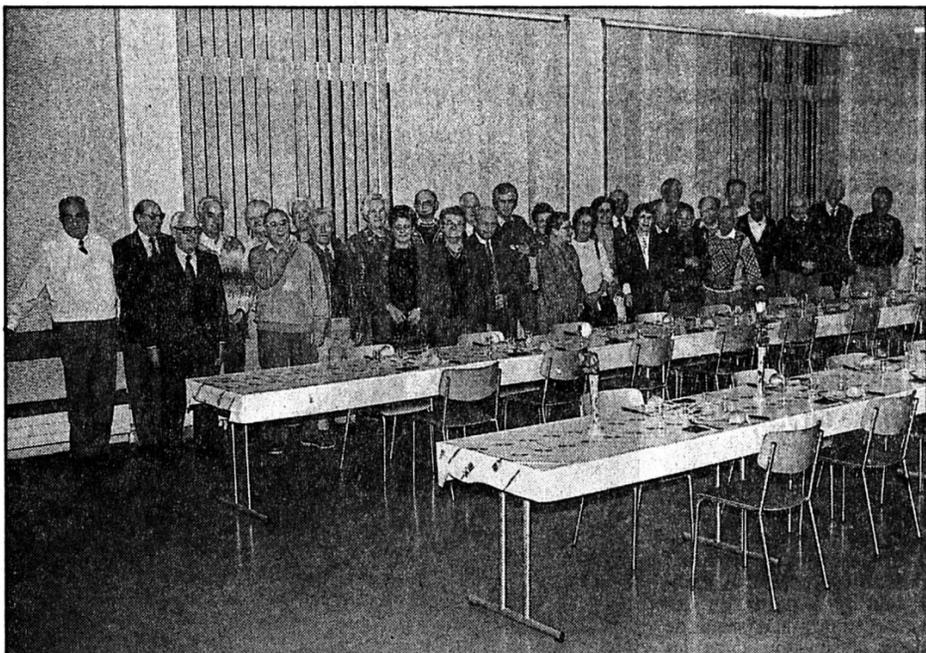
GRAND MATCH AU LOTO LA PATERNELLE

4 cartons dont un de Fr. 1000.-
Abonnement Fr. 18.-
pour les 40 premiers tours
+ 1 tour gratuit
Coupon à 50 ct
132-503408

La FTMH félicite ses fidèles adhérents

Coup d'œil sur le passé

Comme chaque année, les fidèles membres de la section locloise de la FTMH étaient invités à passer une soirée ensemble et à partager un repas. Ils ont aussi eu l'occasion d'entendre la présidente, Lucette Matthey, qui a félicité toutes ces personnes de leur fidélité et qui a remémoré en leur compagnie quelques événements ayant marqué la vie du syndicat durant ces 60 dernières années.



Les fidèles membres de la section locloise de la FTMH

Une soirée passée à rompre le pain ensemble, histoire de se remémorer la vie du syndicat. (Impar-Perrin)

Ainsi, au moment où Charles Nicolet adhère à ce qui était alors la FOMH, en 1934, les vacances étaient supprimées dans l'horlogerie. Les allocations de chômage des femmes étaient contestées alors qu'un référendum était lancé en vue d'une baisse de salaires. Dix ans plus tard, en 1944 (il y a donc juste cinquante ans), c'était déjà «l'année de la famille», occasion pour le syndicat d'ouvrir une réflexion sur le statut et les conditions de vie de la famille. Un rapport démontrait que les enfants provenant de milieux défavorisés souffraient de retards, tant dans leur développement moral et intellectuel que physique. C'est alors que, peut-être pour pallier à cet état de faits, des maisons de vacances s'ouvraient et des appels étaient lancés pour recruter des familles d'accueil. Cette année fut aussi marquée par la transformation de la compensation pour perte de renchérissement en AVS, ainsi que l'introduction de la première assurance maternité. La foire horlogère de Milan connaît un vif succès et deux postes font bien vivre l'horlogerie: la pendulette et le réveil populaire. Les horlogers et les boîtiers bénéficient d'une semaine de vacances reconnue.

60.000 EMPLOYÉS, 3000 ENTREPRISES

En 1954, 60.000 personnes étaient employées dans les 3000 entreprises horlogères que

comptait alors la Suisse. Les allocations pour enfants passent de 16 à 25 francs et la durée hebdomadaire du travail est établie à 48 heures. Eisenhower, président des USA, prend des mesures protectionnistes et augmente de 50% pour cent les droits de douane alors que l'abbé Pierre lance son premier appel en faveur de la solidarité et de la fraternité. En 1969, le Japon se positionne comme un

très solide concurrent face à l'horlogerie suisse qui s'est lancée dans la montre à quartz. Tout flambe, la progression de l'horlogerie, mais aussi les prix du pétrole et les femmes commencent à revendiquer un salaire égal pour un travail égal. Le travail hebdomadaire passe à 46 heures et le nombre de semaines de vacances admis à deux. La présidente a aussi rappelé qu'un syndicat n'est pas

qu'une machine à revendiquer en matière salariale, mais aussi un organisme qui prend en compte la globalité de la sauvegarde des intérêts de ses membres. A ce titre, la FTMH revendique la pleine participation des travailleurs aux décisions de l'entreprise ainsi que le droit à la formation continue. En cette période difficile, le syndicat doit précisément se montrer fort et vigilant, remarque-t-elle. (jcp)

Fidèles membres

- 25 ans: Henri Benoit; Jean-Claude Boiteux; Sylvia Boiteux; Michel Chouet; Yolande Faivre; Pierre-André Golay; Charles Monnier; Marie-Thérèse Monnier; Serge Party; Conception Rubi; Séraphina Salvi; Alceste Scarpella; Jean-Pierre Voiron.
- 40 ans: Angelina Aesbach; Roger Aesbach; Madelaine Amacher; Jean-François Breguet; Jean-Claude Cornu; Lydie Debieux; Jean-Pierre de Vincenti; Roger Gauthier; Suzanne Gigandet; Edith Lesquereux; André Lohri; Marcel Maire; Maurice Petremand; Mireille Stalder; Jean-Marc Vallana.
- 50 ans: Jean-Pierre Haesler; Willy Humbert; Maurice Jacot; Pierre Jaquet; Roger Prêtre; Georges Robert.
- 60 ans: Charles Nicolet.
- 65 ans: Roger Anderegg; René Burgat; Willy Daellenbach; Willy Droxler; Charles Inderwildi.
- 66 ans: Marthe Mathez; Berthe Notz.
- 67 ans: Roger Seiber.
- 68 ans: Edgar Humbert-Droz; Vitale Kernen.
- 73 ans: Louis Robert.
- 74 ans: Jeanne Hug; Deewid Mathys.

Joël et Renaud jouent à la Grange

Chaud duo d'impro

Et les voilà, nos deux Belges de Liège qui ont composé une tête d'affiche de la Revue de Cuche et Barbezat. Renaud Rutten et Joël Michiels, le «Duo d'impro», jouent à la Grange dès la fin de la semaine.

Rappelons que ce sont des mégastars dans leur fief.

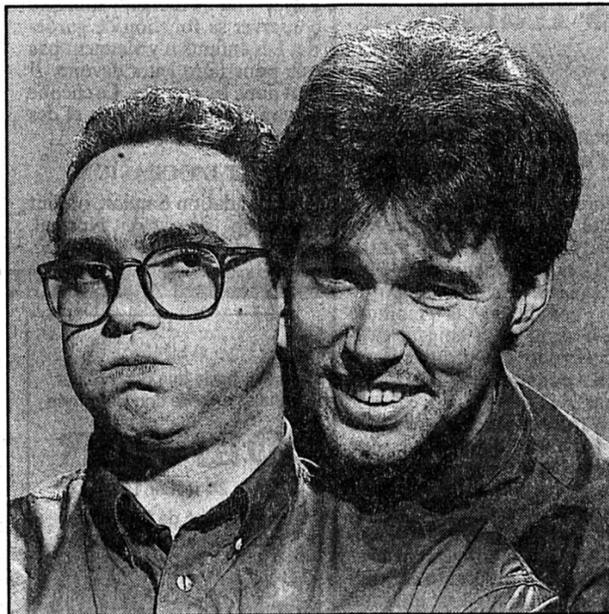
Ils ont même gagné un championnat du monde dans cet art difficile entre tous, consistant à improviser sur des thèmes lancés par le public.

Foin de tout lieu commun, là c'est l'imagination qui travaille en plein, ainsi que la complicité entre la scène et la salle.

Inutile de dire que le spectacle sera neuf chaque soir! Et puis, c'est l'occasion aussi de dire ou redire bonjour à Joël et Renaud, qui pour être champions n'en sont pas moins des chics types. (cld)

● «Duo d'impro» à la Grange, vendredi 4 mars, samedi 5 mars, jeudi 10 mars, vendredi 11 mars

et samedi 12 mars à 20 h 30, dimanche 13 mars à 18 heures. Réservations à l'Office du tourisme des Montagnes neuchâtelaises (OTMN) au Locle, tél. 31.43.30



Joël et Renaud

Ils font travailler leurs neurones. (sp)

Le Locle

Salaires et tiers temps

«Les prétentions pécuniaires des conseillers communaux qui ont perdu leur fonction totalement ou partiellement en juin 92 ont révélé combien le règlement de notre commune était vague et même confus», notait le porte-parole du groupe socialiste auteur d'un postulat visant à élaborer un statut pour les conseillers communaux et à adapter le règlement de la commune. Ce postulat a été renvoyé en commission, qui a rendu son rapport. Au Conseil général de se prononcer, le 11 mars prochain.

Le règlement général de la commune stipulera que «le principe de la collégialité du Conseil communal doit être respecté».

Quant aux statuts, ils précisent que le conseiller communal est un magistrat. Vis-à-vis des tiers, il s'exprime au nom du Conseil communal. Il est tenu au respect de la règle de fonction, y compris après la fin du mandat. L'âge de la fin du mandat est fixé à 65 ans.

Question rémunérations: la règle tiers de poste = tiers de salaire s'applique. Traitement d'un conseiller communal: 45.850 fr répartis en 13 versements. De plus, une indemnité annuelle forfaitaire de 5000 fr est octroyée à chaque conseiller communal pour couvrir les frais liés à la fonction.

Actuellement, les indemnités versées à deux conseillers communaux par les sociétés énergétiques sont restituées partiellement à la commune; dorénavant, ces montants lui seront remboursés intégralement.

Le traitement est versé pendant 12 mois en cas d'incapacité de travail due à la maladie ou à un accident. Les conseillers communaux devant interrompre leur activité pour cause de grossesse reçoivent leur salaire complet et ont droit au congé nécessaire.

Question vacances: les conseillers communaux ont droit à six semaines. Les vacances non prises pour des raisons de service durant l'année de calcul seront reportées sur l'exercice suivant. Elles ne peuvent être payées que lors d'une fin d'activité, mais sur un maximum de 12 semaines pour les deux dernières années de fonction. (cld)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 2 AU 8 MARS

● AMIS DES CHIENS LE LOCLE.

Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 heures à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: au No tél. 26.65.48 (heures des repas).

● CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 heures au Sphinx.

● CAS SECTION SOMMARTEL. Vendredi 4, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 5, Schibe-Märe à ski. Gardiennage: Eric Pellaton, Adrien Jost. Mardi 8, gymnastique dès 18 h à la halle du Communal.

● CHŒUR D'HOMMES «ECHO DE L'UNION». Jeudi 3 mars 20, café de la Jaluse. Lundi 7 mars 20 h, Maison de paroisse.

● CLUB DES LOISIRS. Jeudi 3 mars à 14 h 30 au Casino, «Les petites têtes», comédie, par la Littéraire du Cercle de l'Union.

● CONTEMPORAINES 1918. Mercredi 9 mars au Cercle de

l'Union à 14 h, match au loto. Veuillez apporter des lots, s.v.p.

● CONTEMPORAINES 1924. Mardi 8 mars à 16 h au Cercle de l'Union, réunion très importante. Présence indispensable de toutes les contemporaines.

● CONTEMPORAINES 1950-1951. Comité mardi 8 mars à 20 h au restaurant des Chasseurs, Le Locle.

● CONTEMPORAINES 1923. Assemblée générale le mardi 15 mars à 14 h au café de la Poste, Le Locle.

● SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: tous les samedis dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

Horlogerie

Nouvelle ligne Tissot



La fabrique de montres Tissot signale qu'elle vient de sortir une nouvelle collection appelée «ballade». Celle-ci comprend sept modèles pour homme comme pour dame. La firme veut associer l'élégance à la sportivité, avec un boîtier plat en acier fin alors que tous les modèles sont équipés d'une lunette cannelée. Quant aux cadrans, à la structure en forme de soleil, ils sont disponibles en quatre couleurs et sont ornés de fins index, parfois combinés avec des chiffres romains. Les bracelets sont en cuir ou en acier avec une gravure décorative reprise dans le style de la lunette sur les maillons intermédiaires. Les montres de cette nouvelle collection sont étanches jusqu'à 30 mètres. (comm/p)

OFFRES D'EMPLOI

Vous souhaitez:

- une activité variée faite de contacts avec la clientèle;
- un poste indépendant;
- un revenu au-dessus de la moyenne.

Vous êtes:

- au bénéfice d'un CFC commercial ou technique;
- âgé entre 25 et 40 ans;
- domicilié à La Chaux-de-Fonds.

Nous vous offrons un poste de

**COLLABORATEUR
AU SERVICE EXTERNE**

Nous nous chargeons de votre formation, vous remettons un portefeuille important et vous mettons à disposition une équipe de professionnels.

Envoyez vos offres de services avec curriculum vitae, photo, copies de CFC et tous les certificats à:
Vaudoise Assurances, M. P.-A. Fragnière
Serre 66, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-12250

VAUDOISE WAADT VODESE
ASSURANCES VERSICHERUNGEN ASSICURAZIONI

PRIOR & GUYAZ

Etampes - Etampages
Cernil-Antoine 8-10
2300 La Chaux-de-Fonds
cherche un

MÉCANICIEN

ayant de bonnes connaissances sur machines CNC et sur la programmation.

Faire offre écrite avec curriculum vitae.

132-502170

Pour l'ouverture en juin 1994 d'un salon de coiffure à Espacité, nous recherchons

coiffeur(euse)s qualifié(e)s en coupe et technique. Forte motivation souhaitée. 21 ans minimum.

Réceptionnistes

à temps partiel. 25 à 35 ans. Bonne présentation.

Aide-coiffeuse

Faire offres sous chiffres
H 132-751929 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

OUVRIÈRES

Expérimentées en horlogerie sont demandées.

Appelez-nous pour en savoir plus!

ADIA

☎ 039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds



La société Seven Set Squash (sport pour tous) est à la recherche de

**2 collaboratrices
à mi-temps**

pour son centre salle de squash et buvette situé au Communal, Le Locle.

Profil: bonne présentation, ayant le contact facile, motivée, de caractère sportive, dynamique, ayant des qualités d'animatrice (une expérience dans la restauration serait un avantage).
Vous êtes priées d'envoyer votre candidature avec curriculum vitae et références à Seven Set, case postale 144, 2400 Le Locle.

157-14476

Société de services de la place souhaite engager pour entrée immédiate ou à convenir une

**APPRENTIE
DE BUREAU**

Faire offres sous chiffres T 132-752105 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Nous recherchons:

**MÉCANICIEN
PROTOTYPISTE**

pour travailler sur machines-outils conventionnelles.

Patrice Blaser.

ADIA

☎ 039/23 63 83
31, av. L.-Robert
La Chaux-de-Fonds

BENFINA

Crédits rapides et sûrs

☎ 038/25 37 45
ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel
28-1356



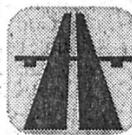
**Dick
Optique**

Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-12367

**Skiez à EVOLÈNE
Fr. 23.-**

**Le tarif indigène pour tout le monde
du 26 février au 20 mars
(Adultes Fr.23.- / j; Enfants : Fr. 13.- / j)**

- Enneigement exceptionnel
- Ski entre 1400 et 2700 m
- Les remontées du Pic d'Arzinol un domaine à découvrir
- Peu d'attente (5000 personnes/h.)



Accès rapide par l'autoroute jusqu'à SION-EST puis 23 km jusqu'à Evolène
Tél. 027/ 83 10 80

36-7006/4x4

IMMOBILIER

A remettre au Locle à la place du Marché, le

CAFÉ CENTRAL

Conditions avantageuses. Bonne rentabilité pour un couple possédant la patente.

Visites et renseignements auprès de: Pierre Faessler, notaire, Grand-Rue 16, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 71 31.
17-532837

**A vendre dans
quartier sud-est**

villa individuelle de 5 pièces avec cuisine agencée, cheminée de salon, salle de bains/W.-C., W.-C. séparés, jardin et garage.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranica & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

MEMBRE
UNPI

132-12057

Ville du Locle
**Patinoire
du communal**

Fermeture

Vendredi 11 mars 1994 à 22 heures (public)

12 et 13 mars 1994:
**tournoi
du HC Le Rubis**

Le restaurant restera ouvert

Gérance des bâtiments

157-14003

AUTOS - MOTOS - VELOS

**Une seule adresse:
au Locle**

Tous nos services à votre disposition:



PEUGEOT

**ENTILLES SA -
STAND SA**

Garage et carrosserie

Girardet 27, Le Locle, ☎ 039/312 941

132-12006

AVIS OFFICIEL

**UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté de droit et des sciences
économiques**

L'Université met au concours un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE DE DROIT

correspondant à une chaire complète comportant huit heures hebdomadaires de cours ou éventuellement de séminaires, à savoir:

- 2 heures hebdomadaires de droit économique;
- 2 heures hebdomadaires de droit des contrats;
- 4 heures hebdomadaires d'éléments de droits pour économistes.

Les vœux du candidat pourront être pris en compte pour ajuster le contenu des divers enseignements.

Titre exigé: doctorat.

Entrée en fonction: 1er octobre 1994.

Obligations: légales.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au vicedoyen de la faculté de droit et des sciences économiques, avenue du 1er-Mars 26, CH-2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 36 36.

Les candidatures doivent être présentées, avec curriculum vitae, publications scientifiques et références, au Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, service de l'enseignement universitaire, Château, CH-2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 avril 1994.

28-119



**self autowash
hypromat**



Nous engageons dans nos bureaux de Pesieux

**secrétaire-
comptable**

avec CFC, bilingue français-allemand ou français-italien.

Place stable.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres écrites avec curriculum vitae à:
HYPROMAT INTERNATIONAL,
Tombet 24, 2034 Pesieux.

28-677

DIVERS

**CALVITIE?
Chevelure clairsemée ?
C'est du passé !**

Grâce à la micro-technologie, permettant la transplantation de cheveux, vous retrouverez une magnifique chevelure des plus naturelles. Les Cheveux seront implantés un par un ou par petites unités. Ils continueront à pousser durant tout votre vie. Dans le monde entier, nous sommes la référence officielle de la Suisse. Les traitements sont effectués par des médecins spécialisés.

Nous vous offrons une consultation sans engagement ou vous adressons, sur demande, notre brochure gratuite.

- LUCERNE 041 23 37 22
- St. Gall 071 24 16 55
- Bâle 061 312 06 06
- Lausanne 021 311 37 40
- Lugano 091 57 50 70

REGENCY CROWN AG
rue Beau-Séjour 12, 1003 Lausanne

Nom: _____ Prénom: _____ 8A94
Adresse: _____ Lieu: _____
Tél.pr.: _____ Tél.prof.: _____

25-1250/4x4

Le nouveau catalogue du mobilier est là!

Coupon Coupon ou téléphone = catalogue gratuit.

Nom/Prénom: _____
Adresse: _____
NPA/Localité: _____
Téléphone: _____

Envoyer à:
TopTip, 1806 St-Légier/Vevey, tél. 021 943 48 31

TopTip
emporter, c'est meubler

205-87520/4x4

Doubs franco-suisse: ouverture de la pêche à la truite hier

Gestion renforcée

La pêche à la truite en première catégorie est ouverte depuis hier sur le Doubs franco-suisse, en avance d'une quinzaine de jours sur le calendrier fixant au 19 mars l'autorisation générale et nationale de taquiner la fario. Cette saison 94, sur la section allant de Biaufond à Clairbief, inaugure de nouvelles dispositions réglementaires et voit par ailleurs se renforcer la politique de réempoisonnement à partir de truites sauvages instillées depuis plusieurs années déjà par la société de pêche la Franco-Suisse.

bief, en aval, à la Rasse, en amont.

TAILLE REVUE À LA HAUSSE

La taille de capture des salmonides a été ainsi revue à la hausse. Les mailles du filet se resserrent donc pour fixer la taille légale de la truite à 28 cm et celle de l'ombre à 32 cm. De surcroît, les pêcheurs seront limités à quatre prises par jour contre six la saison précédente. Ces mesures ont été adoptées au nom de la gestion piscicole qui, dans le secteur de Goumois, s'exerce avec le double souci de protéger le poisson sans décourager le pêcheur. Pierre Choulet, aubergiste au Moulin-du-Plan, sur les rives du Doubs, et président des propriétaires riverains, observe en effet que «le règlement ne privilégie personne mais ne supprime pas non plus de modes de pêche».

PAS D'INTÉGRISME

Il ajoute que la cohérence et l'homogénéité de la réglementation piscicole sur ces 27 km de rivière bénéficient du consensus et évitent la privatisation des lots. Pierre Choulet est convaincu qu'en la matière il faut se garder d'une multiplication de règlements sur un même cours d'eau et ne pas imposer trop de restrictions comme c'est le cas par contre sur La Loue et le Dessoubre avec pour conséquence de «provoquer la fuite des pêcheurs».

L'intégrisme n'est pas de mise sur le Doubs franco-suisse mais l'augmentation de la taille des prises est apparue comme un élément de sauvegarde d'une faune piscicole, du reste en bonne densité, ainsi que l'atteste



Un brochet à l'ouverture
Cela vaut bien une truite!

(Impar-Prêtre)

le dépouillement des 462 carnets de contrôle à la fin de la saison précédente. Ces carnets où doivent impérativement figurer les captures sous peine d'une suspension d'un an de permis, révèlent en effet le prélèvement de 9760 truites et de 1888 ombres pour 462 pêcheurs.

L'institution de ce carnet permet de fournir aussi des indications aux dirigeants de la société de pêche sur l'évolution des peuplements et d'ajuster le cas échéant leur programme d'alevinage. A ce sujet, la Franco-Suisse privilégie de plus en plus le repeuplement à partir de truites et poissons sauvages abandonnant l'introduction dans la rivière de poissons artificiels élevés en pisciculture. Cette année, 750.000 truitelles dont 200.000 totalement sauvages enrichiront le Doubs franco-suisse ainsi que 4000 brochets.

TRUITES TATOUÉES

Ces poissons, et c'est une première nationale, auront été préalablement tatoués. «Cette expérience est conduite par l'INRA de Grenoble et consiste à marquer les truitelles à la tête au moyen d'un acide indélébile injecté par choc osmotique», signale André Triboulet, président de la Franco-Suisse.

L'intérêt de ce tatouage est de pouvoir suivre le comportement de ces sujets réintroduits en procédant ultérieurement à des pêches électriques et surtout de connaître le taux de reproduction naturelle. Cet indice est d'autant plus important que la Franco-Suisse s'attache depuis plusieurs années en collaboration d'ailleurs avec les sociétés de pêche en amont, de Grand-Combe Châtelet, Villers-le-Lac ainsi qu'en étroite concertation

avec les sociétés suisses, à travailler à la restauration des effectifs de truite zébrée dans le Doubs frontière. Cette espèce est en effet la souche originelle qu'il convient de favoriser, y compris en intervenant sur la qualité du milieu aquatique.

La société la Franco-Suisse a entrepris de poursuivre pour cela son programme d'enrochement et de plantations de saules en aval du Moulin-du-Plain afin d'offrir l'habitat le plus favorable possible au développement de la vraie truite du Doubs. André Triboulet se déclare préoccupé en outre par la dégradation des berges, côté français, entre La Verrière et Clairbief. Un premier devis annonce une dépense de 700.000 FF qui pourrait éventuellement être prise en charge par le Conseil général et le Conseil supérieur de la pêche. Alain Prêtre

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Morteau Bulletin des mycologues

Renouant avec une tradition abandonnée depuis un certain nombre d'années, la Société mycologique du val de Morteau vient d'éditer le premier numéro d'un nouveau bulletin d'information. Cette publication trimestrielle présente la réorganisation de la société et quelques pages techniques sur les champignons de la région dont le climat est nébuleux, plus connu sous le nom de gris. On y trouve également l'abondant programme des sorties programmées pour 1994. Renseignements: Lionel Gattaud, tél. 81.67.13.85. (dry)

Morteau Marché d'entreprise

L'entretien de la voirie est un poste important dans le budget des communes. Afin d'inscrire cette dépense dans une perspective planifiée à long terme, la municipalité de Morteau envisage de passer un marché d'entreprise de Travaux publics. Cette convention confierait à une entreprise le financement, la réalisation des travaux et leur maintenance que la commune amortirait ensuite sur plusieurs années. Une réunion technique du Conseil municipal, non ouverte au public, est programmée ce soir sur ce sujet important.

Métabief

Mortelle randonnée

Un touriste de Moselle a succombé lundi à une crise cardiaque alors qu'il effectuait une randonnée pédestre avec son épouse et un groupe de marcheurs sur les hauteurs de Métabief. Jacques Stefan, 57 ans, domicilié à Stockage était depuis quelques jours en vacances dans le Haut-Doubs.

Lundi, il décidait avec son épouse de faire une longue balade en montagne. Peu avant 16 heures il se trouvait au lieu-dit Les Seignots lorsqu'il s'est brusquement effondré. Pendant que certains membres du groupe tentaient de lui porter secours

d'autres donnaient l'alerte aux pompiers. A leur arrivée sur place ceux-ci tentèrent en vain de le réanimer. Pendant de longues minutes ils pratiquaient bouche à bouche et massages cardiaques sur la victime qui n'a pas repris connaissance.

COLLISION FRONTALE

Un retraité de 77 ans a été tué lundi soir au volant de sa voiture à Labergement Saint-Marie après avoir perdu le contrôle de son véhicule.

René Cuinet, retraité domicilié aux Longevilles circulait sur la départementale 437 qui longe

les lacs de Malbuisson et Remoray. Vers 20 h 30 sa voiture s'est brusquement déportée à gauche alors que survenait en face le véhicule conduit par le docteur Jean Cagonnet, de Labergement. Le praticien âgé de 53 ans n'a rien pu faire pour éviter le choc.

Après l'avoir désincarcéré, les pompiers l'ont transporté d'urgence à l'hôpital de Pontarlier. En revanche, le conducteur de l'autre voiture a été tué sur le coup. Les gendarmes des Hôpitaux Neufs tentaient de comprendre les raisons de cette tragique collision qui était hier inexplicable. (p.sch)

Fric-frac à Besançon

Plus d'un million de francs de butin

Des inconnus se sont emparés de bijoux d'une valeur totale estimée à plus d'un million de francs, en cambriolant, au cours de la nuit de lundi à mardi, une bijouterie installée dans la galerie marchande d'un hypermarché de Besançon.

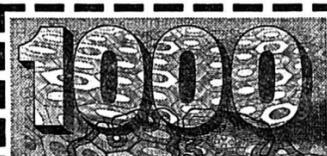
C'est la deuxième fois en quelques mois que cet établissement est ainsi «visité». Procédant comme la fois précédente, les cambrioleurs ont forcé l'entrée de la galerie, puis arraché le rideau métallique de la bijouterie

et brisé sa vitrine, en utilisant une voiture comme bélier ou comme tracteur lors de ces différentes manœuvres.

Selon des témoins, les voleurs se sont enfuis à bord de deux puissants véhicules, au moment où les policiers arrivaient sur place. Ils n'ont pu être rattrapés.

Au début de l'année, une autre bijouterie appartenant à la même chaîne de magasins avait été cambriolée exactement de la même manière, dans la galerie marchande d'un autre hypermarché de la ville. (p.sch)

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12
Xprocrédit

Taux annuels effectifs globaux de 14,9 à 15,9% y compris assurance solide de dette, frais d'administration et commissions.

SPECTACLES - LOISIRS

Salle de spectacles MONTFAUCON



Comédie en 2 actes
de Marc Camoletti

Samedi 5 mars 1994

Vendredi, samedi 11 et 12 mars 1994

Mercredi 16 mars 1994

Vendredi, samedi 18 et 19 mars 1994

à 20 heures

Réervations: ☎ 039/55 11 17,
Boulangerie-alimentation Clément Farine,
Montfaucou

Organisation: Union Sportive,
Montfaucou

14-501265

AUTOS - MOTOS - VELOS

CHRYSLER VOYAGER V6

Le confort de l'univers Voyager.



Découvrez la maîtrise technique: moteur V6 de 3,3 l (120 kW/163 CV) et boîte automatique à 4 rapports. Reposez-vous sur un concept de sécurité éprouvé: airbags pour conducteur et passager avant, ABS et protections contre les collisions latérales. Appréciez le confort: direction assistée, radio/lecteur stéréo, rétroviseurs extérieurs et lève-vitres électriques, verrouillage central et autres extra. Voyager V6, dès Fr. 40 900.-



Auto-Centre
Emil Frey SA

66, rue Fritz Courvoisier · 2300 La Chaux-de-Fonds · 039/28 66 77

CHRYSLER
Built to set you free.

132-12388

Rédaction
de NEUCHÂTEL

Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Rédaction
du VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS

Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Tir au canon

A Savagnier aussi

Il n'y a pas qu'en ville de Neuchâtel et au Château de Valangin que le canon a tonné hier. A Savagnier aussi, la poudre noire était dans l'air. Vingt-deux coups ont été tirés sur la place du Stand. Le canon rouge des radicaux et celui vert des libéraux-ppn se sont partagés cette bruyante tâche. (ha-mdc)

St-Aubin

Une gendarme...

Engagée dans le cadre des mesures de crise, une employée communale à St-Aubin-Sauges a obtenu la semaine passée, un engagement officiel. Elle sera second agent de la police locale... Un poste dont la création avait été refusée en septembre passé et qui a été octroyé par un législatif très partagé (le président du Conseil général a fait pencher la balance). Question de finances toujours... (ao)

AGENDA

Fontainemelon

Séance du don du sang

Celles et ceux qui souhaitent donner leur sang ont rendez-vous cet après-midi, à la salle de gymnastique de Fontainemelon, de 16 à 19 heures. Les organisateurs, le Centre de transfusion de La Chaux-de-Fonds et les samaritains de Val-de-Ruz Centre vous attendent nombreux pour donner environ 4 décilitres de précieux liquide qui servira à sauver des vies humaines. (ha-se)

Fontainemelon

Kinomichi, à découvrir

Vendredi soir 11 mars, samedi 12 et dimanche 13 dans la journée, le Centre d'autonomie Françoise Balmer, à Fontainemelon (Vy-du-Motté 20) organise un stage de Kinomichi, stage conduit par Françoise Wiedmann. Le kinomichi ne saurait se résumer en deux mots: disons qu'il s'agit d'un art du mouvement dont la pratique offre d'expérimenter de manière dynamique une géométrie corporelle de l'espace. A découvrir. Renseignements et inscription: (038) 53 63 68. (comm-se)

Mercredi 2 mars 1994

L'Impartial

Commémoration du 1er Mars à Neuchâtel

Construire avec la foi de 1848

Place du 12-Septembre, à Neuchâtel, le public a entendu hier Jean-Pierre Authier, président de la ville, et Francis Matthey, président du Conseil d'Etat, affirmer que les Neuchâtelois sont encore habités, pour affronter la crise, du même courage et de la même détermination que les révolutionnaires de 1848.

«Cent quarante-six ans après les pacifiques événements qui ont instauré la République et qui ont définitivement ancré le canton à la Suisse, que sommes-nous donc devenus?», a questionné le président de la ville Jean-Pierre Authier. Les cent soixante mille habitants du canton ne représentent guère qu'une ville européenne de moyenne importance et Neuchâtel, qui s'est développée dans les limites que la topographie lui impose, ne grandira plus. Il y a aujourd'hui une quasi-continuité urbaine de Marin à Boudry et le centre urbain est désormais moins peuplé que l'ensemble des communes qui l'entourent.

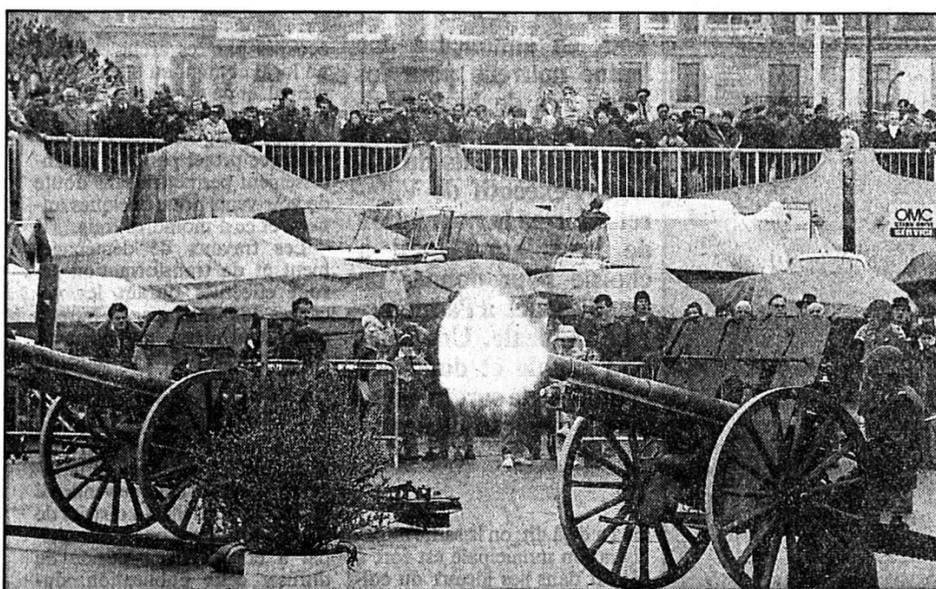
Malgré ce phénomène, la ville demeure le centre de sa région.

Elle se doit de fournir les équipements et les prestations d'un centre urbain. «Nous nous trouvons donc, en cette fin de siècle, confrontés à des tendances contraires», a noté le président de la ville qui voit en cela une raison de plus de mieux définir les fonctions de chaque échelon et de prendre conscience de l'appartenance à une région.

OUVERTURE AU MONDE

«La période que nous vivons est dure, la situation économique est pénible, les chômeurs n'ont jamais été si nombreux depuis la crise des années trente et nous percevons encore très faiblement les signes d'une amélioration», a remarqué Jean-Pierre Authier qui a constaté: «la population de notre pays est industrielle et volontaire. Le succès passe par l'ouverture aux autres, dans la recherche de solutions nouvelles, par l'esprit d'entreprise, mais aussi par le soutien aux plus démunis. L'avenir sera ce que nous en ferons».

«Toutes les collectivités ont besoin de célébrer des anniversaires pour raffermir l'esprit de cohésion social et de solidarité», a déclaré de son côté le conseiller d'Etat Francis Matthey. «La proclamation de la République a répondu à l'aspiration du peuple neuchâtelois à l'indépendance, à la liberté, à la démocratie. Elle a aussi exprimé la vo-



Place du 12-Septembre

Les salves d'artillerie ont été tirées par les troupes de forteresse.

(Impar-Galley)

lonté de créer un Etat ouvert, moderne et tolérant».

La question à poser à chaque commémoration du 1er Mars est de savoir si les Neuchâtelois sont toujours fidèles à cet espoir. Au nom du gouvernement, le conseiller d'Etat a répondu «oui, nous voulons maintenir le cap qui a fait jusqu'ici la force de notre canton à savoir sa ca-

pacité d'accueil et de dialogue, sa tolérance, son aptitude à la cohésion. Nous voulons démontrer que par la solidarité et par l'effort commun nous sommes capables de traverser victorieusement la période difficile que nous connaissons. Nous devons réaffirmer et dire notre capacité d'entreprendre et de risquer pour réussir. Nous devons éga-

lement montrer notre capacité à le faire sans frilosité, sans renoncer à une attitude généreuse envers les plus faibles, les plus vulnérables».

Le public, qui a entendu la Musique militaire en concert, a été invité à partager le traditionnel vin chaud après les non moins traditionnelles salves d'artillerie. AT

Mises de l'Hôpital Pourtalès à Cressier

Des prix maintenus

Les prix obtenus pour les vins de l'Hôpital Pourtalès se sont maintenus par rapport à l'an dernier. Lundi, le blanc s'est vendu à un prix moyen de 6,15 fr (6,13 fr en 1993) et le rouge à 13,66 fr (13,74 en 1993, pour un millésime supérieur). Le millésime 1992, vendu en bouteille, a par ailleurs connu un franc succès.

Les spécialistes apprécient les vins du millésime 1993 pour leur finesse au nez ainsi que leur élégance en bouche. Le blanc, disent-ils, «reflète une couleur jaune pâle et développe un nez frais, friand, empreint de la fleur du raisin. En bouche, l'attaque est franche, elle révèle une belle vivacité et une agréable

fraîcheur». Le pinot noir «a une robe pourpre. Le bouquet racé, aux parfums de baies sauvages, se développe généreusement. En bouche, l'attaque est onctueuse et marquée par le fruit. Son bel équilibre maintient longuement au palais une agréable sensation de finesse». A l'encavage, la densité moyenne du blanc de l'Hôpital Pourtalès a été mesurée à 66° Oechsle et celle du rouge à 85°: «en regard de leur qualité, ces vins s'approchent du millésime 1991», notent encore les spécialistes.

Lundi, les mises aux enchères ont été satisfaisantes pour la Fondation de l'Hôpital Pourtalès. Si les prix n'ont pratiquement pas varié depuis l'an der-

nier, les quantités vendues ont été supérieures (55.100 litres de chasselas et 11.900 litres de pinot noir). Alors que des lots restaient invendus en 1993, cette année, le vin (offert en plus grande quantité) a trouvé preneur dans sa totalité. Par ailleurs, la vente de vin en bouteille, qui avait enregistré un échec cuisant en 1993, a obtenu lundi un succès éclatant. Il est vrai que la première tentative opposait des vins en cuve d'excellente qualité à un millésime 1991 «seulement» bon... Lundi, le 1992 offert aux enchères à la salle Vallier s'est vendu à un prix moyen de 12,95 fr la bouteille de 75 centilitres, à 2100 exemplaires... AT

La saison de pêche en rivière est lancée

Une ouverture en fanfare

Certains n'en ont pas dormi de la nuit. Comme à la veille de passer un examen. Et c'est la tête pleine de truites de rêve qu'ils ont chaussé leurs bottes et empoigné boilles et cannes. Pour les pêcheurs en rivière, le 1er mars marque l'ouverture de la saison. Pas question pour un disciple de saint Pierre qui se respecte de rater la grand-messe du premier jour.

Hier matin dès 7 heures, les berges, celle de l'Areuse dans le Val-de-Travers pour le moins, étaient noires de monde. De mémoire de pêcheur vallonnien, on avait rarement vu cela. Entre la piscine des Combes et Couvet, par exemple, il fallait jouer des coudes avant de lancer sa ligne.

Une eau assez haute, passablement calme et des températures plus qu'agréables ne sont pas étrangères à cet engouement.

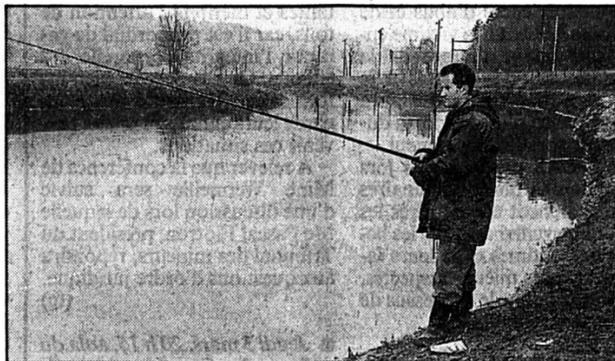
A l'instar d'autres sociétés de pêche du canton, celle de la Haute-Areuse organisait hier son traditionnel concours d'ouverture. A voir les visages resplendissant de bonheur de ces

chevaliers de la gaulle lors de la pesée à la pisciculture de Môtiers, on devine que la journée fut bonne.

Près d'une quarantaine de pêcheurs étaient inscrits pour le concours. La plus belle truite a été capturée par le Fleurisan André Weissbrodt, une pièce de 790 grammes! Quant au vainqueur, Charly Barbezat, ses sept

poissons pesaient plus de deux kilos. Une très belle performance pour un début de saison.

Résultats: 1. Charly Barbezat, 7 poissons, 3480 points; 2. Yves Benoit, 8 poissons, 3419 points; 3. Eduardo Alves, 8 poissons, 3101 points; 4. Riccardo Freitas, 7 poissons, 2630 points; 5. André Weissbrodt, 4 poissons, 2460 points. (mdc)



L'Areuse

Pas question, pour un pêcheur qui se respecte, de rater la grand-messe du premier jour. (Impar-Galley)

Société cynologique du Val-de-Travers

Nouveau président

La Société cynologique du Val-de-Travers a dernièrement tenu son assemblée annuelle sous la présidence de Pierre-André Jeannin. Un président qui s'est félicité de la bonne marche de la société, forte de 74 membres.

Dans son rapport, M. Jeannin a rappelé les moments forts vécus l'an dernier: la sortie du 1er Mars, les deux concours, le cortège de l'Abbaye de Fleurier et la traditionnelle course de Frambouhans. Désireux d'être déchargé de la présidence, il a été vivement remercié pour le travail accompli. Son poste a été repris par Michel Willy, alors

que François Jeannin assumera la vice-présidence de la société.

En 1993, les moniteurs (MM. Michelet, F. Jeannin, Perret et Willy) ont suivi un cours de perfectionnement. Chef technique, Pierre-André Perret a fait un tour d'horizon du travail pratique effectué au cours de la saison d'entraînement. Avant de présenter sa démission.

Le programme de l'année 1994 se veut attrayant, les points forts seront les concours des Plânes (30 avril et 1er mai) et de Bémont (2 octobre). Enfin, signalons que Claude Vuillemin et André Currit ont été remerciés pour plus de 20 années de fidélité à la société. (comm-mdc)

Le canon tonne aussi au Val-de-Ruz

Boulets de papier

Pour la huitième fois, le canon a tonné hier sur l'esplanade du Château de Valangin. Six coups, soit un par district qui compte le canton de Neuchâtel, ont été tirés pour marquer l'anniversaire de l'indépendance de la République. Le tir s'est effectué sous le contrôle de René Poget, responsables des armes au château. La pièce était servie par six hommes portant la tenue aux parements rouges des artilleurs de 1898. Le canon, datant de 1795, a appartenu au Roi de Prusse. Une pièce comme on pouvait en voir sur les champs des batailles napoléoniennes. Son tube en bronze, d'un calibre de 4 livres

(soit un diamètre de 88 millimètres) a une portée de 400 à 2.500 mètres. Si la poudre noire était hier au rendez-vous, les boulets ont été remplacés par des boules de papier comprimé. C'est plus sûr... Un nombreux public s'est rendu sur l'esplanade du château pour assister au tir. Ce fut l'occasion pour le sergent-major Schafner de faire un bref historique sur les liens d'amitié qui unissaient Fribourg à Neuchâtel. Pour la première fois, le groupement des commerçants et artisans du Bourg de Valangin ont offert, au pied du château, une délicieuse assiette de soupe bâloise. Un geste très apprécié. (ha-mdc)

Amis du Château de Valangin

Demandez la carte!

C'est nouveau et ça sert à soutenir les activités du Musée de Valangin. En acquérant une carte d'«Ami du Château», vous bénéficiez de réductions sur les entrées aux expositions, concerts et autres animations, nombreuses en cette année du 100e anniversaire du Musée.

Les cartes individuelles se monnaient 40 francs (25 pour les étudiants, AVS, AI) et les cartes doubles, 60 francs (35 francs).

Renseignements: Château et Musée de Valangin, tél: (038) 57 23 83. CCP 20-7769-4.

(comm-se)

Villeret: une solution pour améliorer la situation de l'administration

Simple et peu coûteuse

Tout en annonçant une bonne nouvelle pour les locataires de la municipalité et une autre pour les futurs parents du village, l'exécutif de Villeret informe la population de la solution qu'il a choisie pour donner un peu d'espace à l'administration locale. Une solution simple et donc peu coûteuse, de surcroît réalisable très rapidement.

occupés par ces archives, dans un local contigu au bureau municipal, et de disposer d'un total de 50 mètres carrés.

Avec quelques achats en mobilier, ce projet partiel d'agrandissement permettra sans doute de voir venir pour quelques années, et ce à moindres frais.

Les travaux de déménagement et de transformation seront effectués durant les vacances de printemps. Le bureau communal sera partiellement fermé pendant cette période.

LA FEUILLE D'AVIS À L'ESSAI

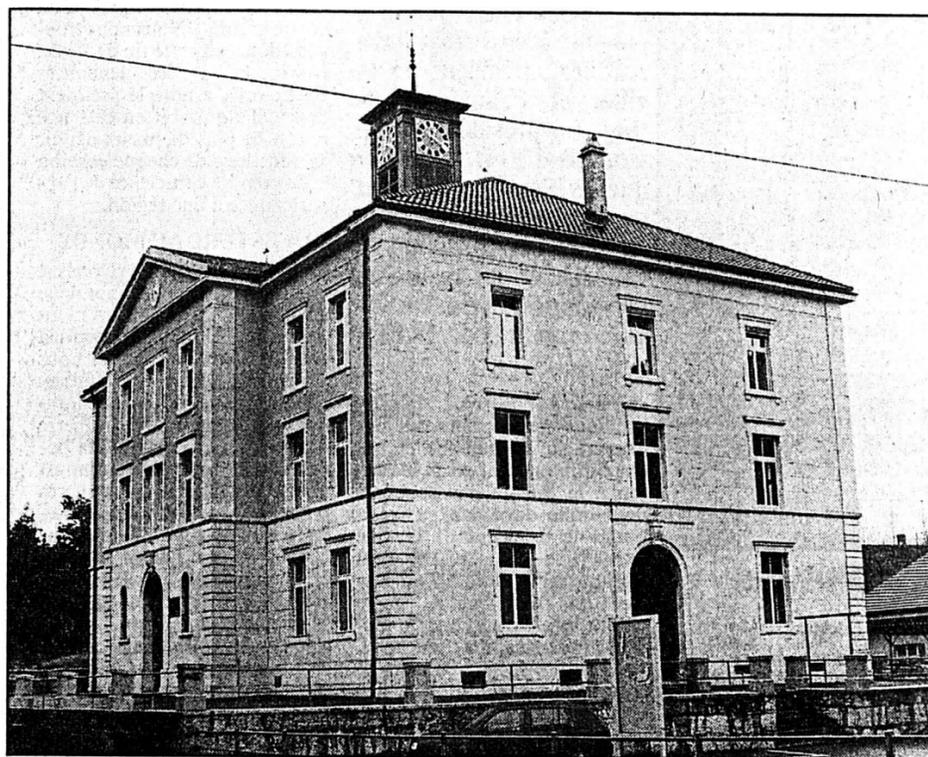
Dès à présent et jusqu'en juin prochain, les ménages de la localité recevront chaque vendredi la Feuille officielle du district de Courtelary. Le Conseil municipal a effectivement décidé de diffuser cette publication, durant une période d'essai, en tant que journal officiel. L'assemblée de printemps décidera ensuite de poursuivre ou non l'expérience.

Signalons enfin que le Conseil a nommé une commission d'étude pour la mise sur pied d'un nouveau règlement communal d'organisation. Le règlement actuel date de près de deux décennies, il est donc justifié de procéder à sa révision.

Bernard Walther, Jean-Pierre Gerber, Claude Blanc, Michel Bourquin, Jean-Claude Bader et Michel Walther forment cette commission, qui a pour mandat de proposer une nouvelle législation locale d'ici à la fin de l'année prochaine.

BONNES NOUVELLES ET...

Bonne nouvelle pour les futurs parents: le Conseil municipal a décidé que la commune verserait dès à présent une allocation de



Collège de Villeret

Dès ce printemps, moyennant des transformations peu coûteuses, l'administration devrait s'y trouver moins à l'étroit. (Impar-Egler)

naissance de 50 francs pour tous les nouveau-nés de la localité. Un carnet d'épargne sera ainsi ouvert au nom de chaque bébé qui verra le jour.

Autre bonne nouvelle, pour les locataires cette fois: à la suite de la chute des taux hypothécaires, le Conseil a décidé de réduire de 6% les loyers des quatre immeubles locatifs appartenant à la municipalité, à savoir

«Le Foyer», «Les Jonquilles», «Clairvue» et «La Poste».

La mauvaise nouvelle ensuite: le chemin de liaison entre le «Vert-Bois» et le Sergent, au Mont-Crosin, qui vient d'être achevé, aura coûté plus que prévu. Ainsi l'assemblée municipale de printemps se verra-t-elle soumettre une rallonge de quelque 36.000 francs, à ajouter au crédit de 80.000 francs environ, voté

pour cet objet au titre de quote-part de la commune.

Durant la même assemblée, les ayants-droit devront également statuer sur la reprise éventuelle de ce chemin par la commune. Une décision qui devra aussi être sanctionnée par l'assemblée municipale de Cormoret, puisque le chemin se situe sur le territoire des deux localités. (mw)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

BRÈVES

Banque du Seeland Une soixantaine d'emplois supprimés

La Banque du Seeland va supprimer une soixantaine d'emplois cette année. Trente employés ont reçu leur congé pour fin février. Trente-trois autres, au bénéfice d'un contrat de durée déterminée, perdront probablement leur emploi cette année encore, selon des informations parues dans la presse, confirmées par Heinz Rubin, directeur de la banque. En novembre dernier, à l'occasion du rachat de la banque par la Société de Banque Suisse (SBS), M. Rubin avait annoncé une compression des effectifs dans la logistique, le trafic des paiements et l'administration des titres. L'établissement occupait environ 300 personnes fin 93. (ats)

Saint-Imier: ordures Gare aux amendes!

Sur dénonciation de la police municipale, l'exécutif imérien a infligé une amende à plusieurs personnes qui avaient procédé soit à un dépôt «sauvage» de sacs à ordures sur le territoire de la commune, soit à un dépôt d'ordures la veille du ramassage. Le Conseil municipal tient à rappeler une fois encore que les sacs à ordures doivent être déposés le jour même du ramassage, dès 7 h, et non les jours précédents. Le respect de cette directive permet de ne pas porter atteinte à l'hygiène élémentaire de la localité. Dans l'intérêt du bon fonctionnement de l'enlèvement des déchets, les personnes qui ne se conformeront pas aux prescriptions en vigueur seront amendées. A bon entendre... (cm)

Saint-Imier Nominations au sein de l'administration

Faisant suite à diverses mises au concours, le Conseil municipal a procédé récemment à deux nominations, à savoir celle de Valérie Roth, en qualité de préposée à l'Office communal de compensation et du travail, et celle de Sébastien Moret, en tant que suppléant de la susnommée. Ces deux personnes, qui faisaient déjà partie intégrante du personnel de la municipalité, ont pris officiellement leurs nouvelles fonctions hier, le 1er mars. Les autorités leur adressent des félicitations pour cette promotion. (cm)

On l'a déjà dit, on le sait, l'administration municipale est fort à l'étroit dans ses locaux du collège. Or le législatif ayant refusé le projet de déménagement au «Soleil» rénové, l'exécutif se trouvait devant un problème épineux: le nouveau plan de classement de l'administration et des archives, préconisé par l'Association des secrétaires communaux et inscrit au budget 94, nécessite quelque 900 dossiers suspendus, et donc environ vingt mètres de tiroirs ad hoc...

À LA CAVE

Eu égard à l'avancement des travaux de reclassement propres à ce nouveau plan, effectués dans le cadre d'un programme d'occupation par une personne sans emploi, le Conseil municipal a donc décidé de déplacer les archives de la commune dans les caves du collège.

Ce déménagement permettra à l'administration de récupérer les 13 mètres carrés actuellement

Bienne

Six tagueurs avouent plus de 700 barbouillages

A la suite d'une longue enquête, la police cantonale bernoise est parvenue à identifier six tagueurs. Il s'agit de quatre Suisses, d'un Espagnol et d'un Turc, âgés de 18 à 23 ans. Ils ont avoué avoir commis

plus de 700 barbouillages, de 1989 à fin 1993, principalement sur des façades de bâtiments, dans la région biennoise. Les dégâts sont évalués à plusieurs centaines de milliers de francs. Seuls 15% des cas éclaircis ont

fait l'objet d'une dénonciation pour dommages à la propriété.

Rappelons qu'au début février, déjà, un Espagnol avait avoué à la police plus de 50 cas de barbouillages. (pcb)

Courtelary: conférence sur les abus et violences sexuels

Prévenir et dépister

Demain jeudi, l'Association des parents d'élèves de Courtelary-Cormoret-Villeret (APECCV) propose une conférence-débat sur le thème des abus et des violences sexuelles. Objectif visé: informer pour mieux prévenir et dépister le plus tôt possible.

Cette conférence sera menée par Michèle Wermelle, responsable du Service d'aide aux victimes d'abus sexuels (SAVAS) de La Chaux-de-Fonds. Ce service répond spécifiquement aux besoins d'information, d'orientation et de soutien, ressentis par les adolescent(e)s, enfants, adultes, parents, confrontés à une situation d'abus sexuel présente ou passée, dans ou hors de la famille.

Car des adultes ayant vécu une telle expérience dans leur enfance éprouvent souvent encore des difficultés de divers ordres; ils peuvent donc s'adresser au SAVAS, tout comme les adolescentes et les femmes violées.

UNE AIDE PLURIDISCIPLINAIRE

Le SAVAS offre une aide pluridisciplinaire, dispensée par des

professionnels impliqués dans la prévention, le dépistage, l'intervention sociale et le traitement. Il a également pour tâche de recueillir l'information sur la problématique de l'abus sexuel et de la transmettre, aux parents et mouvements de parents, pour mieux prévenir, aux enseignants, éducateurs, médecins, infirmières(ers), etc., qui sont dans une position privilégiée pour dépister les cas.

Des expériences d'abus et de violences laissent à la victime enfant une image faussée de la sexualité, associée parfois à la peur et à la douleur, qui aura une influence plus ou moins durable sur son développement.

Le SAVAS participe dès lors aux réunions pluridisciplinaires qui recherchent entre autres les moyens de veiller à ce que les besoins des victimes et de leurs familles soient mieux respectés, notamment dans le processus de l'enquête criminelle.

IL FAUT EN PARLER!

L'expérience démontre que la honte d'avoir été victime, les craintes vis-à-vis des réactions de l'entourage et de la société, la

peur d'être jugé, rejeté, la méfiance envers les institutions et les intervenants, ainsi que l'ignorance, font que les victimes de violences sexuelles, comme leur famille, sont mal orientées et se taisent souvent.

Elles se privent ainsi des services qui pourraient les aider à diminuer les conséquences de leur expérience.

Dès lors, des soirées telles que celle de demain sont très importantes et méritent l'attention de tous, car il est primordial de garantir l'intégrité corporelle des enfants. Or des parents bien informés peuvent mieux mettre en garde leurs enfants et mieux prévenir ces situations.

A relever que la conférence de Mme Wermelle sera suivie d'une discussion lors de laquelle Me Pascal Flotron, président du Tribunal des mineurs, répondra aux questions d'ordre juridique. (fc)

● Jeudi 3 mars, 20 h 15, aula du collège de Courtelary, conférence sur le thème «Abus et violences sexuelles: informer pour mieux prévenir et dépister le plus tôt possible».

Banque du Seeland à La Neuveville

Caissier en fuite avec deux millions

Un caissier de la succursale de la Banque du Seeland à La Neuveville a disparu en laissant un trou de plusieurs millions de francs dans la caisse. L'établissement a porté plainte contre lui et un mandat de recherche international a été lancé, a indiqué lundi à l'ATS le président de la direction Heinz Rubin. L'employé indélicat pourrait en effet se trouver à l'étranger.

Pour l'heure, la banque estime ses pertes à quelque deux millions de francs. Toutefois, il est difficile de déterminer avec exactitude ce montant tant que

le caissier n'aura pas été retrouvé. La somme pourrait encore varier au gré des irrégularités constatées, selon M. Rubin.

Le caissier, âgé de 24 ans, aurait effectué diverses opérations douteuses. Il aurait notamment omis d'effectuer des placements requis par certains clients. Il est toujours parvenu à dissimuler les irrégularités en manipulant divers comptes, selon M. Rubin. Lorsqu'elle s'est aperçue de ces faits, la direction de la banque a congédié le jeune homme avec effet immédiat. Depuis le 15 février dernier, celui-ci a disparu. (ats)

Jeux d'Erguël

Petits Ours fessés

La patinoire d'Erguël continue de vivre la folle animation que lui apportent chaque année les traditionnels jeux du même nom. Pour la troisième journée du tournoi, lundi soir, les catégories A et C sont entrées en lice.

Dans le groupe A, à savoir celui des équipes de joueurs licenciés, huit au total, relevons que les Little Bears n'ont guère connu de réussite en ce début de compétition: deux matches, deux défaites, aucun but et même une fessée infligée par Dream Team. Os à Moëlle, pour sa part, n'a pas à se plaindre, puisque ses deux premières parties ont débouché sur autant de victoires.

Dans le groupe C, qui oppose pas moins de douze équipes de non-licenciés extérieures au district, une seule rencontre s'est



jouée lundi. Mais hier soir tard, les bruits de crosses emplissaient encore la patinoire d'Erguël. Alors, la suite au prochain numéro!

Les résultats de lundi:
Groupe A: Dream Team - Os à Moëlle 2-4; Little Bears - D'Zapettes 0-3; Os à Moëlle - D'Zapettes 5-0; Dream Team - Little Bears 12-0.

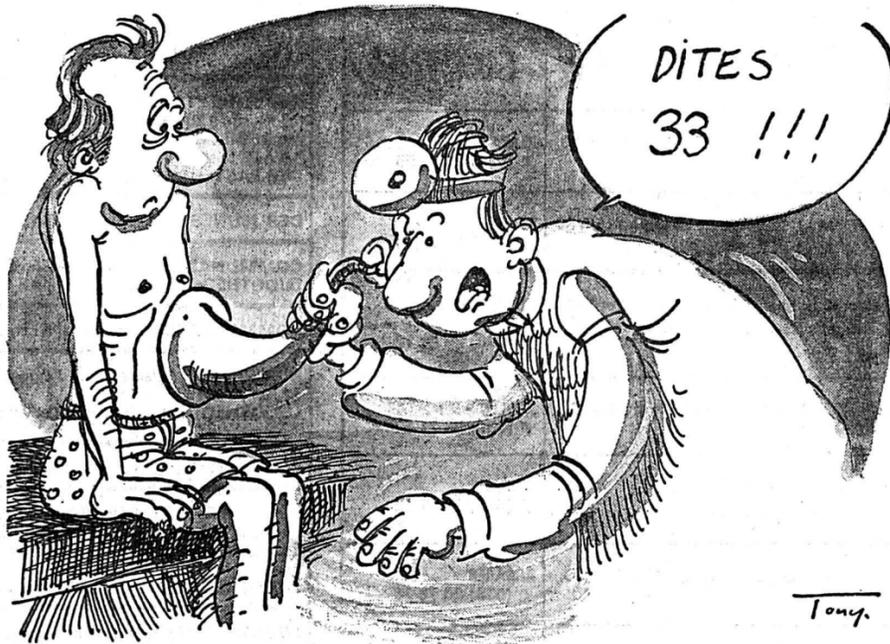
Groupe C: PTT- Zèbres 3-4. (de)

Médiateurs médicaux

Privilégier le dialogue

En 1989, à la demande de la Fédération suisse de médecine et en prolongement du litige porté devant les tribunaux jurassiens à la suite du décès suspect d'un jeune Jurassien victime d'une appendicite mal soignée à l'hôpital de Delémont, la Société médicale du Jura a instauré la fonction de médiateur médical. Elle en a confié l'exercice à deux praticiens émérites, les Drs Jean-Roch Helg, de Delémont et David Stucki.

Après quatre ans de quasi-inactivité, les deux médiateurs ont rendu leur tablier: ils n'avaient joué leur rôle chacun dans un cas seulement. Une controverse avait été réglée à l'amiable, après discussion entre les parties. L'autre litige, vieux de plusieurs années, a lui aussi été finalement aplani, le patient ayant fini par admettre qu'aucune faute médicale n'avait été commise. David Stucki relève cependant qu'en sa qualité de médiateur cantonal il a été appelé à trancher un gros conflit surgi entre un confrère et la Société médicale vaudoise qui l'avait exclu de ses rangs. Ironie du sort, ce médecin brigue aujourd'hui le mandat de conseiller d'Etat vaudois, avec l'espoir d'accéder à la



tête du Département de la santé...

NOUVEAUX MÉDIATEURS

Depuis l'automne dernier, les deux médiateurs retraités précités ont été remplacés par deux praticiens en exercice, les Drs Ahmed El-Hoiydi, de Delémont et Walter Ackermann, de Porrentruy. Le premier a traité deux dossiers. Il constate que les litiges qui surgissent découlent d'une absence ou d'une insuffisance de dialogue entre le médecin et son patient. Il y a un man-

que évident d'écoute, parfois réciprocque.

Par un examen minutieux du dossier, suivi de discussions entre les parties, séparément et, au besoin, confrontées, la majorité des cas peuvent être réglés à la satisfaction de tous. Dans un dossier, la facturation d'une intervention chirurgicale au tarif de la CNA (plus élevé), alors que le patient n'y était pas assuré, devait déboucher sur une modification de la facture du médecin, avec obligation de remboursement.

COMMISSION PARITAIRE

Le peu d'activité des médiateurs ne signifie pas que les litiges sont rares. Plusieurs sont en effet résolus au sein de la Commission paritaire formée entre la Fédération des caisses-maladie (FCM) et la Société médicale, sous la présidence du juge cantonal Gérard Piquerez qui règle les affaires avec compétence et célérité. Au besoin, le recours à une expertise extrajudiciaire auprès du Bureau d'experts de la FMH offre au patient une bonne pos-

sibilité d'apprécier la solidité de ses griefs avant une intervention éventuelle en justice.

LE FILTRE DES CAISSES-MALADIE

De son côté, la FCM dispose de données statistiques qui permettent d'évaluer le coût moyen de tel type de soins. Si un sondage révèle une trop grande différence entre la moyenne et la facture faite, la FCM demande des explications au médecin en cause. Il en va de même si les soins prodigués durent anormalement longtemps ou si la prescription de médicaments chers est fréquente. Le recours accru aux soins de physiothérapie pose à cet égard un problème nouveau et difficile à résoudre. La FCM sollicite aussi son médecin-conseil, le Dr Kristol, de Delémont, ou celui du Concordat suisse des caisses.

Selon Denis Lapaire, secrétaire de la FCM, l'augmentation des coûts de la maladie (et non de la santé!) exige une attention constamment en éveil. Plusieurs cas de facturation exagérée ont ainsi été débusqués et les médecins priés de rembourser le trop-perçu.

Tout en restant circonspecte, la FCM reconnaît que le corps médical a fait des progrès dans la discussion avec ses patients, dans l'écoute de ceux-ci, dans l'explication des thérapies choisies. C'est heureux, tant il est vrai qu'un malade mis en confiance chemine plus sereinement sur le chemin de la guérison. V. G.

BRÈVES

Cambrioleur pincé
Grâce à un témoin

Dans la nuit de dimanche à lundi, un cambriolage a été commis au bureau communal de Vicques. Grâce à l'information d'un témoin, la police a pu prendre deux malfaiteurs en flagrant délit. L'un est un évadé du pénitencier de Bochuz. Il est réputé dangereux et était recherché depuis plusieurs mois. (vg)

Recherche
d'innovation

Chômeur primé

Dans le cadre d'un concours lancé en faveur de chômeurs présentant des projets dignes d'intérêt, le jeune Cédric Hohlmüller, de Villars-sur-Fontenais, a été désigné parmi les six lauréats. Il sera soutenu dans la réalisation d'un projet de création d'un nouveau matériau de nature écologique. (vg)

Maires ajoulots

Décharge et rachat
de la patinoire

Le projet de création d'une décharge contrôlée régionale à Vendlincourt va bon train. Le taux de la subvention fédérale n'est pas encore connu. Le dépôt d'une tonne de déchets coûtera environ 50% du prix de l'incinération. Les maires vont aussi étudier le rachat éventuel par les communes du district de la patinoire de Porrentruy gravement endettée. Ils examinent aussi la création d'offices régionaux de placement de chômeurs. (vg)

AGENDA

Les Bois

Assemblée de la SED

La Société d'embellissement et de développement (SED) tiendra son assemblée annuelle vendredi 4 mars à 20 h 15, au Café de la Gare, au Boéchet. Les activités passées et futures sont à l'ordre du jour de ce groupement dont les réalisations d'utilités publiques sont appréciées de la population et des touristes. La SED a d'ores et déjà retenu les 27 et 28 mai prochain pour organiser son désormais traditionnel marché aux fleurs. (bt)

Lois contradictoires

Motion
d'Alain Schweingruber

Le conseiller national jurassien Alain Schweingruber, plr, a déposé au Conseil national une motion soutenue par 40 cosignataires. Elle révèle que la vente de biens immobiliers par une personne sous tutelle doit avoir lieu lors d'enchères publiques, selon le code civil. Or, la loi sur le droit foncier rural entrée en vigueur en 1994 prohibe la vente aux enchères volontaire d'immeubles agricoles, ce qui contredit le code civil. Il en va de même de la dispo-

sition qui interdit que le prix de vente de biens agricoles soit supérieur de 5% à la moyenne des prix payés durant les cinq années écoulées dans la région.

La motion demande au Conseil fédéral de proposer une modification qui élimine cette contradiction par la modification de l'une ou l'autre des dispositions contraires. Le motionnaire souligne que la tendance excessive à légiférer conduit à de telles situations inacceptables. V. G.

Caritas Jura

Récupération tous azimuts

Le dernier exemplaire du journal de Caritas-Jura s'ouvre sur un éditorial du directeur Guy Chalverat qui, montrant la durée des temps et les informations-catastrophes qui pleuvent sur nous, insiste sur la nécessité de rechercher les chemins qui mènent à l'apaisement. Cette remarque vaut pour chacun de nous, mais aussi pour les plus démunis dont Caritas a la charge.

En plus d'articles sur le travail des handicapés, la cellule familiale, le nouvel évêque du diocèse et les résultats de «l'action bouillon» qui a rapporté plus de 10.000 francs, Pascal Nussbaumer fait le bilan de huit années d'activités de récupération de matériaux et objets divers. Il explique pourquoi des taxes frappent certaines récupérations, comme celle de réfrigérateurs ou d'appareils électroniques divers.

PROGRAMME
ET TABLEAU

La récupération des objets est organisée une semaine à l'avance par Caritas. Il faut

donc la contacter à temps afin que le personnel puisse prendre livraison à domicile des objets à reprendre. Un contact au numéro de téléphone 066 22 74 74 apporte tout renseignement utile.

Le journal est accompagné d'un tableau synoptique qui mentionne les objets récupérés, les prestations ultérieures de Caritas, sur quel recyclage ils débouchent. Il précise enfin le prix de la récupération. Celle de meubles, vaisselle, vêtements, couvertures, pain sec, etc. est gratuite, le conditionnement et la remise en état étant ensuite assurés par Caritas. Le matériel électronique est récupéré selon le poids (2,20 fr par kg), comme le sagex d'emballage, les réfrigérateurs et congélateurs (taxe unique de 70 francs). Le tableau indique aussi ce qu'il advient des objets récoltés - vente, élimination, réparation - et mentionne que Caritas entend développer la récolte de matériel électronique, de sagex et de pain sec dont les résultats sont jugés encore insuffisants. V. G.

Archéologie

Intense
activité

Le Cercle d'archéologie de la Société jurassienne d'émulation qui compte 250 membres - ce qui en fait le cercle d'émulateurs le plus important - a tenu ses assises au Noirmont. Il a pris acte des comptes et budgets et reconduit Claude Juillerat, de Porrentruy, à la présidence. L'assemblée a été suivie d'un exposé de Christophe Gerber, archéologue qui travaille sur les chantiers de la Transjurane dans le Jura sud. Il a évoqué les voies de communication à travers l'Arc jurassien.

Le Cercle se rendra en excursion dans le val d'Aoste à l'Ascension. Il suivra aussi les chemins pédestres anciens de Pierre-Pertuis au Taubenloch.

Deux cahiers d'archéologie sont en cours d'édition. Le 5e volume paraîtra cet été. Il sera consacré au Site protohistorique de Courfaivre et à l'âge du bronze dans le Jura.

Le Cercle poursuit son activité de publication d'un Guide archéologique du Jura. Il évoquera 60 sites et comptera 150 pages. Six chapitres ont déjà été rédigés. La recherche d'un style et d'une présentation commune sont en cours. Le Guide devrait paraître en 1995. V. G.

Courfaivre

Tuf protégé

Grâce aux efforts de La Sittelle, société de protection des oiseaux et de la nature, la carrière de tuf «Sous-Bâme» sera bientôt mise sous protection.

La bourgeoisie, propriétaire, doit encore donner son aval à cette idée lancée par La Sittelle. (vg)

Centre de la N16

Les partisans s'affichent

Au cours d'une conférence de presse présidée par Me Pierre Christe, avocat à Delémont, les partisans du projet de construction d'un Centre d'entretien de la N16 à Delémont ont présenté leurs arguments.

Ce Comité, qui groupe déjà plus de 300 personnalités, place le débat sur le plan technique, hors de toutes considérations politiques. Celui qui est pour diverses raisons mécontent du Gouvernement et du Parlement n'a pas de raisons objectives de rejeter le crédit de 29,735 millions afin de concrétiser son mécontentement.

Le projet de centre est fonctionnel, judicieux, conforme aux besoins. Il n'est ni luxueux ni trop coûteux. Son financement est assuré sans problème. L'assurance est donnée que le devis ne sera pas dépassé. Le projet de Vincent Mangeat a été retenu au terme d'un concours régulier. Le projet a été retenu par le Gouvernement, largement approuvé par le Parlement (40 voix contre 4 et 15 abstentions). Le Comité conteste les arguments selon lesquels la tour prévue engendrerait des coûts excessifs. Au contraire, le centre prévu entraîne des économies de fonctionnement, diminue l'emprise sur le terrain de 27.000 m².

Le Gouvernement et le Parlement ont décidé d'adopter au centre des services de police et des Ponts et chaussées ainsi groupés. Ce choix politique a été fait démocratiquement. Le re-

mettre en cause aujourd'hui n'a pas de sens. Celui qui ne l'accepte pas prend le risque de rejeter un projet en tous points judicieux.

Le Comité va défendre ses idées par des articles, des affiches, des encarts publicitaires. Il répondra aux reproches formulés ici et là. Il souligne qu'un investissement de 60 millions réalisés à 85% par des entreprises jurassiennes est heureux, dans la conjoncture économique actuelle. Plus de 75 personnes y travailleront en permanence pendant quatre ans.

Le Comité regrette avec raison l'appellation abusive de «Tour Mangeat» donnée par certains à ce centre. La tour n'en est qu'une petite partie. Son utilité est clairement démontrée. Le Comité espère que les milieux économiques, financiers, syndicaux et sociaux s'engageront en faveur du crédit demandé. De plus, le rejet du crédit obligerait à ne construire que les installations propres à la N16. Il en résulterait des surcoûts et des retards importants qu'il faudrait payer inutilement.

Voilà ainsi le débat placé clairement dans ses limites. Les votants sauront-ils éviter de faire de leur vote une sanction politique contre les autorités? Répondre par l'affirmative, c'est assurer l'adoption du projet. L'opinion publique n'y semble guère favorable aujourd'hui. Dans trois semaines, si le Comité atteint ses objectifs, il en ira autrement. V. G.

Centre d'exploitation N16

ACS oui, CS non

Si Combat socialiste se prononce contre le projet de construction d'un Centre d'exploitation de la Transjurane, l'Automobile club suisse, section Jura,

en recommande l'acceptation. Une large part des membres entendait toutefois que l'ACS renonce à émettre une recommandation de vote. (vg)

CINÉMAS

UNE NOUVELLE VIE (de O. Assayas, avec J. Godrèche), 16 ans, jusqu'à jeudi, 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
PIÈGE EN EAUX TROUBLES (de R. Herrington avec B. Willis), 16 ans, tous les jours à 21 h. SAUVEZ WILLY (de S. Wincer avec J.J. Richter), pour tous, tous les jours à 14 h, 16 h 15, 18 h 30.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
LES TROIS MOUSQUETAIRES (de S. Herek avec C. Sheen), 12 ans, tous les jours à 16 h, 21 h. JAMBON JAMBON (de B. Luna avec S. Sandrelli), 18 ans, en V.O. esp., s.-t. fr., 18 ans, tous les jours à 18 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
L'ENFER (de C. Chabrol avec E. Béart et F. Cluzet), 16 ans, tous les jours à 16 h, 18 h 30, 20 h 45.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), 12 ans, tous les jours à 15 h 30 18 h 15, 21 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
SAUVEZ WILLY (de S. Wincer avec J.J. Richter) pour tous, tous les jours à 14 h 30 et 17 h. MISTER JONES (de M. Figgis avec R. Gere), 12 ans, tous les jours à 20 h 15.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
NEUF MOIS (de P. Braoudé avec Ph. Leroy-Beaulieu), 16 ans, mercredi à 15 h et 20 h 45.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
TOMBSTONE (de G. Pan Cosmatos avec K. Russet), 12 ans, mercredi à 20 h 30. MISTER JONES (de M. Figgis), 12 ans, tous les jours à 15 h et 17 h 45.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
PHILADELPHIA (de J. Demme avec C. Hanks), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
L'ENFER (de C. Chabrol avec E. Béart et F. Cluzet), 16 ans, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 15. LES CONTES SAUVAGES (de G. Calderon et J.-C. Cottoli), pour tous, à 15 h.	BIO ☎ (038) 25 88 88
MADAME DOUBTFIRE (de C. Columbus avec R. Williams), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
LES TROIS MOUSQUETAIRES (de S. Herek avec K. Sutherland), 12 ans, tous les jours à 15 h, 20 h 30. LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisie), tous les jours à 18 h.	REX ☎ (038) 25 55 55
TROIS COULEURS: BLANC (de K. Kieslowski avec Julie Delpi), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30. V.O. sous-tr. fr./all.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. CONFÉRENCE: «Kazantzaki entre l'Europe et l'Orient», par Georges Stassinakis et Jean-Claude Gillet.	LA CHAUX-DE-FONDS
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Chapuis, L.-Robert 81, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17 PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Casino, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Beaux-Arts, av. du Permier-Mars, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Barmettler, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, samedi 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h. Fermée, réouverture lundi 7 mars.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis 9 h 30 à 11 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h. GALERIE, Gérard Lüthi, photographies, jusqu'au 28 février. «Couleurs d'Afrique», photos et aquarelles de Frédéric Charpié, jusqu'à fin février. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELEMONT
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. Mercredi, samedi et dimanche 14-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Exposition temporaire «Instants d'insectes». Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Lundi fermé. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Expositions temporaires jusqu'au 10 avril, «Le billet de banque et son image: l'exemple suisse»; «Images pour la lutte contre le sida». Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé. «Notre franc: monnaies, symboles», jusqu'au 14 août.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. En hiver, sur rendez-vous (☎ 039/31 89 89 ou 039/31 44 20).	LE LOCLE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. André Ramseyer, sculptures pour demain, jusqu'au 3 avril. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
GALERIES	
DU MANOIR. Mardi-vendredi 15-19 h et samedi 10-17 h. J.-C. MEIER. Veralli, peintures et sculptures, jusqu'au 16 mars et du 11 au 16 avril. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DES ARBRES. Philippe Rufenacht, peinture, jusqu'au 30 avril. Tous les jours 10-17 h. DE LA SOMBAILLE. Monica Luppi, peinture sur porcelaine et Ginette Danzer, dessin. Jusqu'au 14 mars. ÉCOLE CLUB MIGROS. Francis Maire, peinture, jusqu'au 9 mars. Lundi à jeudi 14-20 h 30, vendredi 14-17 h. VILLA TURQUE. Gérard Musy, photographies, jusqu'au 10 mars. Sur rendez-vous. SONIA WIRTH-GENZONI. Gravures et tableaux des frères Barraud, jusqu'au 10 mars. Dimanche-vendredi, 14 h-18 h, samedi 14 h-16 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DU POMMIER. Lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Gyorgy Selmei, peinture. Jusqu'au 16 mars. DES AMIS DES ARTS. Domenico Sorrenti, peintures et encres de Chine, mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, jusqu'au 20 mars. DITESHEIM. Yuri Kuper, peintures et gravures, mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h, jusqu'au 20 mars. CÔT. Norberto Roldan, peinture, jusqu'au 4 mars. Mardi à samedi 15 h 30-18 h 30. LE GRIFFON. Yolande Monney, peinture, jusqu'au 20 mars. Lundi 12 h 30-18 h 30, mardi à vendredi 10 h-12 h et 13 h 30-18 h 30, samedi jusqu'à 16 h 30. DES HALLES. François Anton, peinture jusqu'au 12 mars. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche de 14 h à 18 h 30. Dès le 4 mars, Françoise Jeannin, peintures et papiers, Jean-Marc Müller, sculptures, du 4 mars au 1er avril	NEUCHÂTEL
2016. Richard Davies, dessins et gravures, mercredi-dimanche 15-19 h, jusqu'au 27 mars.	HAUTERIVE
ARCANE. Mercredi-vendredi 15-18 h, samedi 14-17 h. Pierre Loye, dessins, du 5 mars au 2 avril.	PESEUX
JONAS. Ivo Soldini, sculptures, peintures, dessins, mercredi à samedi, 14 h 30 à 18 h 30, dimanche 14 h 30 à 17 h., jusqu'au 20 mars.	PETIT-CORTAILLOD
M.-L. MULLER. Artistes de la galerie. Mercredi à dimanche 14 h 30-18 h 30.	CORMONDRECHE
NOELLA. Dès le 3 mars, «Art au pluriel 1994». Lundi et jeudi à samedi, 14-19 h.	LA NEUVEVILLE
DU SOLEIL. Yves Voirol, mardi à dimanche, 9 h à 23 h, jusqu'au 20 mars.	SAIGNELÉGIER

CARNET DE DEUIL

Villiers

Avec le départ d'Armin Blanchard, c'est une personnalité très attachante et marquante qui s'en est allée. Depuis quelque temps, il résidait au home Mon Foyer à Dombresson où il s'est endormi paisiblement alors qu'il aurait fêté ses 90 ans le 20 avril prochain.

Il était né à Malleray au sein d'une nombreuse famille de dix enfants dont quatre vivent actuellement à Dombresson. C'est également dans son village natal qu'il a accompli sa scolarité obligatoire. Il a accompli un apprentissage de tailleur de pignons. Il est venu s'installer à Villiers en 1927 pour créer sa propre entreprise qu'il développa par la suite, occupant jusqu'à une trentaine de personnes. Il laisse le souvenir d'un patron juste et bon. A sa retraite, il a remis son affaire à son fils Philippe.

Marié en 1927 avec Bluette Bloesch, le couple a eu deux enfants Pierre et Philippe. Armand Blanchard était un homme bon. Il aidait et soutenait beaucoup

les sociétés locales de Dombresson et Villiers. Durant plusieurs législatures, il a fait partie du Conseil communal de Villiers. Musicien, c'était un membre très attaché de la fanfare La Constance de Dombresson où il a même fonctionné comme sous-directeur. Chanteur, il était membre de l'Union chorale de Dombresson-Villiers et aussi membre de la Société philanthropique suisse l'Union, cercle du Val-de-Ruz. (ha)

FAIT DIVERS

Hauterive

Collision

Hier à 11 h 40, M. C. J. de Marin, circulait en voiture route du Brel à Hauterive, en direction de Neuchâtel. Au carrefour avec la rue du Collège, il est entré en collision avec l'automobile conduite par M. A.-D. C. de Neuchâtel, qui circulait sur la rue du Collège, avec l'intention de se rendre à Saint-Blaise. Dégâts matériels.

TÉMOINS

La Chaux-de-Fonds

Le conducteur de la voiture qui a endommagé, dimanche 27 février entre 22 h 45 et 23 h 45, une voiture BMW 730 de couleur brune, stationnée rue du Parc, à la hauteur de l'immeuble No 39, ainsi que les témoins de cet accrochage, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28 71 01.

La Chaux-de-Fonds

Le conducteur de la voiture de marque inconnue qui, dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28, circulait rue Fritz-Courvoisier en direction est et qui, à l'intersection avec la rue de l'Étang, a heurté la signalisation de chantier sise à la hauteur du garage de la Ronde, ainsi que les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale à La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 71 01.

*... Et maintenant c'est dans nos cœurs
Qu'il faut retrouver les jardins
Et les chansons et les couleurs.
Et maintenant c'est en nous-mêmes
Que doit se lever le soleil
Qui fera luire comme abeilles
Les yeux de ceux que l'on aime.*

Monsieur Ali Jenni:

Viviane et Reynold Jungen-Jenni et leurs enfants, Steeve et Janick,
Line et Thierry Favre-Jenni et leur petit Andy;

Les descendants de feu Edouard Nanchen;
Les descendants de feu Aloïs Jenni,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Madame Alice JENNI
née NANCHEN

leur chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-mami, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection lundi, dans sa 67e année après une longue et cruelle maladie, supportée avec courage.

*Nous t'aimons...
et notre souhait le plus cher est de
pouvoir donner à autrui autant que tu
as su nous donner.*

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 février 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 3 mars, à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue du Parc 101.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

*Un soir il n'y eut plus de lumière,
et dans le cœur naquit le souvenir.*

Les descendants de feu Constant Matthey-Pierret;
Les descendants de feu Wilhelm Schilling,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Marthe-Hélène SCHILLING
née MATTHEY-PIERRET

enlevée à leur tendre affection dimanche, dans sa 92e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 février 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, jeudi 3 mars, à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Louis Mabboux-Matthey
Paix 127.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

*Je quitte ceux que j'aime, et je vais
retrouver ceux que j'ai tant aimés.*

Mademoiselle Hélène Perrin, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Lucie Perrin-Barlatey, à Couvet:

Josette et Jean-Pierre Vuille-Perrin, à Travers,

Jean-Bernard et Genny Perrin-Benoît et leur petite Nathalie, à Cortaillod;

Les descendants de feu Walther Jacot-Perrin;

Les descendants de feu Paul Montandon-Perrin,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Alice PERRIN

leur bien chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, parente et amie qui s'est endormie paisiblement lundi, dans sa 102e année.

*Aimez-vous les uns les autres
comme je vous ai aimés.*

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 février 1994.

Le culte sera célébré en l'église de La Sagne vendredi 4 mars à 14 h 30, suivi de l'inhumation.

La défunte repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Commerce 19.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Claude-Alain Steudler et son amie Maryline Holzer;
Monsieur Jacques Steudler et sa femme Irène;
Monsieur Pascal Steudler et sa femme Marie;
Mademoiselle Christiane Steudler;
Madame Helga Steudler;
Madame Josiane Zaugg, son amie,

ainsi que la famille parente et alliée ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Edmond STEUDLER

enlevé à leur tendre affection subitement jeudi 27 février dans sa 60e année.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, mercredi 2 mars à 11 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Jacques Steudler, Pré 10, 2114 Fleurier.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-512238

Repose en paix chère maman et grand-maman.

Son fils: Jean-Luc Breguet;
Son petit-fils: Bryan Breguet;
Famille Yvonne Burkhalter;
Famille Gilbert Perret;
Famille Daisy Perret,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Jeanne BREGUET
née PERRET

leur chère et bien-aimée maman, grand-maman, sœur et parente, enlevée à leur tendre affection mardi, dans sa 80e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er mars 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, jeudi 3 mars, à 14 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Châtelot 9.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

EN SOUVENIR
Monsieur

Charles HIERTZELER

1993 - 2 mars - 1994

Un an déjà

Te revoir est mon espérance
Dors en paix.

Rose-Marie

132-512166

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Sandro PONTA

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

2052 FONTAINEMELON, mars 1994.



Repose en paix

Les amis et connaissances de

Monsieur

Georges-André FRAQUELLI

ont le chagrin de faire part de son décès, survenu dans sa 74e année.

LA CHAUX-DE-FONDS,
le 24 février 1994.

Selon le désir du défunt la cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

**Réception
des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures**

LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER
a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Bernard BARBEY

monteur électricien aux Services techniques de la municipalité de Saint-Imier.

Nous garderons le meilleur souvenir de ce fidèle collaborateur,
enlevé trop tôt à l'affection des siens.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

CONSEIL MUNICIPAL

6-12119

La Première

5.30 Journal. 5.44 Les femmes et les enfants d'abord. 5.50 On n'a pas l'âge de nos vinyls. 6.00 Journal. 6.15 A fleur de temps. 6.20 Les uns et les autres. 6.26 Billet d'humeur. 6.30 Journal. 6.40 Point de mire. 6.47 Journal des sports. 6.53 PMU romand. 7.00 Journal. 7.19 La presse romande. 7.21 Classe Affaires. 7.30 Journal. 7.40 Ricochet, jeu. 7.44 L'invité de la rédaction. 7.51 Point de mire. 7.55 Ricochet, résultat du jeu. 8.00 Journal. 8.19 La presse romande. 8.23 La presse alémanique. 8.30 Journal. 8.33 PMU romand. 8.37 L'expo de la semaine. 8.43 Les femmes et les enfants d'abord. 8.49 Laser. 8.52 Mimil en liberté. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. La vie quotidienne au féminin. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.18 Midi-Tel. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Notes de voyage. 16.05 Nickel. 17.30 Journal. 17.50 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 22.05 Ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matin pluriel. 6.40 Clé de voûte. 6.50 Perles de culture. 7.30 Mémento culturel. 8.15 Romance. 9.00 Demain la veille. 9.15 Magellan. Des tableaux à histoires. 9.30 Classiques. 11.05 Bleu comme une orange. 11.35 Entrée public. 12.30 Carnet de notes. 13.10 Musique d'abord. 14.00 Tribune des jeunes musiciens. 15.00 CR-PLF: La jeune école d'orgue. 16.00 Chronique. 17.05 Liaisons dangereuses. 17.30 Carré d'arts. 18.00 Jazz. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Symphonie. En direct de Genève: Orchestre de la Suisse Romande. 22.15 Postlude. 22.30 Journal de nuit. 22.40 En attendant la nuit. 22.50 Passé composé. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

10.00 Etcetera. 10.30 Sprechstunde Gesundheit. 11.05 Schlagbarometer. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. 16.00 Schlager. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle-1. Abendjournal. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.30 Abendjournal. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Schlagerbarometer-Hitparade. 20.00 "Que Serra?". 22.00 Radio-Musik-Box. 0.00 Nachtclub.

RTN

6.00 Le journal. 6.15 Brèves de trottoir. 6.30 Flash-Infos. 6.45 Star mystère (jeu). 6.50 Flashwatt. 7.00 Le journal. 7.20 Anniversaires. 7.30 Flash-Infos. 7.35 Revue de presse. 7.40 Les aventures de Tintin. 8.00 Le journal. 8.15 Sélection TV. 8.30 Flash-Infos. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-Infos. 9.10 Les naissances. 10.00 Flash-Infos. 11.00 Flash-Infos. 11.03 Onze-Treize. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 Brèves de trottoir. 11.45 Carré d'As (jeu). 12.15 Le journal de midi. 12.30 Magazine Info. 12.55 Flashwatt. 13.00 Transit. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 14.00 Flash-Infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-Infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 19.30 Sport et musique. 22.30 Musiques non stop (jusqu'à 6.00).

Fréquence Jura

6.00 Infos FJ. 6.08 Objectif 9. 6.20 Jeu du mot mystérieux. 6.30 Infos FJ. 6.45 Odyssée du rire. 6.50 Infos plus. 7.00 Infos FJ. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.30 Infos FJ. 7.37 Revue de presse. 7.45 Jeu Va savoir. 8.00 Infos FJ. 8.15 Découverte. 8.30 Infos FJ. 8.33 Revue de presse. 8.45 Le zapper. 9.00 Infos FJ. 9.05 Service compris. 9.30 Histoire de mon pays. 10.00 Infos FJ. 10.13 Jeu du mot mystérieux. 11.00 Infos FJ. 11.03 Eldorado. 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Jura-midi. 12.32 Météo. 12.35 Carnet rose. 12.45 Sur le pont Moulinet. 12.50 Le zapper. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 13.30 Juke-box. 14.00 Infos FJ. 14.05 Juke-box. 15.00 Infos FJ. 15.05 Juke-box. 16.00 Infos FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Infos FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.30 Rappel des titres. 18.32 Stars à l'affiche. 19.00 Radioavancelle. 19.30 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Radio Jura bernois

HSH 1. 6.16 Secouez l'edredon. 6.30 (et 7.30; 9.30) RJB-Info bulletin. 7.00 (et 8.00 et 9.00) RSR 1 Journal. 8.20 Matin tonique. 10.30 Coup d'archet. 11.00 Magazine de la CEP. 11.30 Les Dédicaces. 12.00 RJB-Info, titres, activités villageoises, journal de midi. 12.30 Relais RSR 1. 16.00 Power-mix. 17.30 RJB-Info, titres, activités villageoises, journal du soir. 18.00 RSR 1 Journal. 18.20 La Bonn'Occase. 19.00 Sunset Boulevard 20.00 Piano à bretelles. 21.00 Relais RSR 1.

Suisse romande

7.00 Euronews
7.55 Fans de sport (R)
8.25 Vive le cinéma
8.40 Coup d'pouce emploi
Bâtiment et vente
8.45 Vendetta
9.05 Top models (R)
9.25 Temps présent (R)
Média et humanitaire:
la faim justifie les moyens
10.25 A bon entendeur (R)
10.40 Les feux de l'amour
11.25 Vive les animaux
Sanctuaires sauvages:
Galapagos, les îles
mystérieuses, Equateur
11.50 Premiers baisers
12.15 Hélène et les garçons
12.45 T.J-midi
13.05 Rosa
13.25 Arabesque
Un baiser de Judas
14.15 Ciné du mercredi
A la poursuite des fuyitifs
16.15 La famille des collines
Les fils prodigues
17.00 Les Babibouchettes
et le kangouroule
17.10 Il était une fois...
les découvreurs
Lavoisier et la chimie
17.35 Madame est servie
Dîner pour deux
18.00 Paradise Beach
18.30 Top models
18.50 TéléDuo
19.05 Journal romand
Bulletin d'enneigement
19.30 T.J-soir
20.00 Météo
20.03 Banco Jass
20.10 Justice en marche
Faut-il légaliser l'euthanasie
active?
21.15 Les babas cool
Film français Leterrier
(France 1981)
Avec Christian Clavier,
Anémone

22.35 Face à la presse
Aujourd'hui: docteur Ruth (photo)
(Traduction simultanée
français/allemand)



22.25 T.J-nuit
22.35 Histoires fantastiques:
Le plus gros potiron
Film de
Norman Reynolds (USA)
Avec Polly Holliday,
June Lockart
0.00 Imagine
0.10 Vive le cinéma
0.25 Coup d'pouce emploi (R)
0.30 Bulletin du télétexte

Arte

17.00 Charlot fait du ciné (R)
17.25 Transit (R)
18.30 Le dessous des cartes (R)
19.00 Il était une fois
Squanto l'Indien
19.30 Megamix
Magazine musical
20.28 Chaque jour pour Sarajevo
20.30 Journal
20.40 Musica Journal
21.10 Soirée Debussy:
Claude Debussy,
l'autre opéra:
Rodrigue et Chimène
Dans la série "Opus"
22.15 Jeux
Ballet de Debussy
Dans la série
"Orchesterfarben"
L'Orchestre Symphonique
de SWF de Baden-Baden
22.25 Pelléas et Mélisande,
un autre regard
23.20 La fin de Saint-Petersbourg
Film russe (muét) de
Vsevolod Poudovkine (1927)

France 1

6.00 Intrigues
6.30 Club mini Zig Zag
6.58 Météo
7.00 TF1 matin
7.20 Club mini
7.30 Disney club mercredi
8.55 Club Dorothee vacances
11.30 Santa Barbara
11.55 La roue de la fortune
12.25 Le juste prix
12.50 A vrai dire
13.00 Le journal
13.30 Météo
13.32 Tout compte fait
13.40 Les trois as
14.35 Club Dorothee vacances
17.50 Premiers baisers
18.20 Les filles d'à côté
18.50 Coucou c'est nous!
19.50 Le Bébête show
19.55 Le journal
20.18 Météo des neiges

20.20 Grande soirée:
Football: Ligue des champions
3e journée des poules finales
AS Monaco - Galatasaray
(1re période)

21.15 Mi-temps/Météo
21.30 AS Monaco - Galatasaray
(2e période)
22.25 Spécial sport:
Football
Milan AC - Werder Brème.
Spartak Moscou -
FC Barcelone.
RSC Anderlecht - FC Porto
0.00 Les rendez-vous
de l'entreprise
Didier Pinot-Valencienne,
président de Schneider
0.15 Le Bébête Show
0.20 TF1 nuit/Météo
0.25 Intrigues
0.45 TF1 nuit
0.55 Histoires naturelles
Chez nous en Sologne
1.45 TF1 nuit
1.55 Histoire des inventions (5/6)
Inventer pour tuer
2.45 TF1 nuit
2.50 Histoires naturelles
La tanderie aux grives
dans les Ardennes
3.20 TF1 nuit
3.30 Côté cœur
3.50 TF1 nuit
4.00 Histoires naturelles
4.35 Musique
5.05 Histoires naturelles

Eurosport

8.30 Step Reebok (R). 9.00 Jeux Olympiques d'hiver: Patinage artistique. 11.00 Jeux Olympiques d'hiver: Luge et Bobsleigh. 13.00 Golf de la PGA américaine. 14.00 Cross: Super cross de Hanovre (R). 15.00 EuroTennis (R). 17.00 Eurofun. 17.30 Funboard: Le fudoor de Genève. 18.30 Equitation: Coupe du monde. 19.30 Eurosport News. 20.00 Boxe. 22.00 Motors: Magazine. 23.00 Football: Coupe d'Europe. Boavista - Karlsruhe; Turin - Arsenal. 1.00 Eurosport News.

RAI **Italie 1**

13.30 Telegiornale. 14.00 Primissima. 14.20 Il mondo di Quark. Documentario. 15.00 Uno per tutti. Contenitore. All'interno: Saranno famosi. Telefilm. 16.00 Gli orsetti volanti. Cartoni animati. 16.25 Gli animali del bosco. Telefilm. 17.00 Big news. 17.10 Zorro. Telefilm. Appuntamento al cinema. 17.35 Spaziolibero. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.15 Fortunatamente insieme. Spettacolo. 18.35 In viaggio nel tempo. Telefilm. 19.25 Dietro le parole. 19.40 Miraggi. Spettacolo. All'interno: 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Miraggi. Spettacolo. Tg 1. 22.20 Calcio: Coppa delle Coppe. Torino - Arsenal. 23.15 Mercoledì sport. 0.00 Tg 1 Notte - Che tempo fa. 0.30 Oggi al Parlamento. 0.40 DSE: Sapere.

RTP **Portugal**

13.00 Jornal da tarde. 17.00 Jornal da tarde. 17.30 Palavras cruzadas. Telenovela. 18.00 RTPi Júnior. 18.50 Os inoventes. "Apanhados". 19.20 Com a verdade m'enganas. 20.00 Telegiornal. 20.35 Verao quente. Telenovela. 21.10 Financial Times. 21.15 A igreja católica em Portugal. Série documental. 22.05 Rotações. 23.05 Notícias e fecho.

France 2

6.00 Dessin animé
6.05 Secrets
6.30 Télématin
8.30 Amourusement votre
8.50 Amour, gloire et beauté
9.20 Televisator 2
10.05 Matin Bonheur
11.15 Flash info
11.20 Motus
11.50 Pyramide
12.20 Ces années-là
13.50 Le renard
14.50 L'enquêteur
15.50 La chance aux chansons
16.45 Des chiffres et des lettres
17.10 Seconde B
17.40 Les années collège
18.10 C'est tout Coffé
Magazine
18.45 Un pour tous
19.20 Que le meilleur gagne
19.50 Tirage du Loto
20.00 Journal
20.35 Journal des courses/Météo
20.45 Tirage du Loto
20.50 Les mercredis de la vie:
Les Merisiers
Film TV de Pierre Lary
Avec Annie Girardot,
François Christophe
Les amants du siècle
Lauren Bacall
et Humphrey Bogart
22.20 Journal/Météo
23.55 Le cercle de minuit
1.05 Histoires courtes
Rives
1.30 Bas les masques (R)
2.40 Emissions religieuses (R)
3.40 Que le meilleur gagne (R)
4.10 Dessin animé
4.15 24 heures d'info
4.30 Pyramide (R)
5.00 Dessin animé
5.05 La chance aux chansons (R)

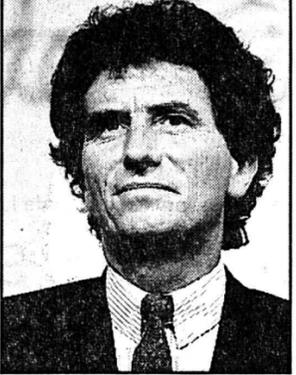
6 M 6

6.05 Boulevard des clips
7.00 M6 express
7.05 Contact 6 manager
7.10 Les matins d'Olivier
8.00 M6 express
8.05 Les matins d'Olivier (suite)
9.00 M6 express
9.05 Boulevard des clips
10.00 M6 express
10.05 Boulevard des clips
11.00 M6 express
11.05 Dakari
Le retour de Clarence
12.00 M6 express
12.05 Papa Schultz
12.35 Les routes du paradis
Le message
13.30 M6 kid
Dessins animés
La guerre des tomates
14.00 Conan, l'aventurier
Les os de Damballah
14.30 Conan, l'aventurier
L'amaulette de Vathelos
15.00 Robin des bois
Le tapis volant
15.30 Rahan
Le grand amour de Rahan
16.00 E=M6
16.30 Fax'o
17.00 Multitop
17.30 Rintintin junior
Une journée périlleuse
18.00 V
Le volcan
19.00 Mission impossible,
20 ans après
Echec et mat
19.54 6 minutes/Météo
20.00 Madame est servie
L'âge de ses artères
20.35 Ecolo 6
20.40 Duel autour du monde
Magazine
20.45 L'ombre d'un scandale
Téléfilm américain
de Ivan Nagy (1984)
Avec Angie Dickinson,
Tom Skerritt
22.25 La prochaine victime
Téléfilm américain
de Larry Shaw (1989)
Avec Jill Clayburgh,
Lynne Thigpen
0.05 Emotions
Magazine de charme
0.35 6 minutes
0.45 Fax'o
1.10 Ecolo 6
1.15 Boulevard des clips
2.15 Musimage
3.10 Raid de l'amitié
Documentaire
3.35 Les enquêtes de Capital
4.00 Fréquentstar
4.55 Fax'o

France 3

7.00 Premier service
7.15 Jeunesse
12.00 Le 12/13
12.05 Le programme
de votre région
12.30 Editions régionales
12.45 Edition nationale
13.00 Capitaine Furillo
13.55 Votre cas nous intéresse
14.25 Document animalier
15.50 La croisière s'amuse
16.35 Les délires d'Hugo
17.45 Une pêche d'enfer
18.25 Questions pour un champion
18.50 Un livre, un jour
19.00 Le 19/20
19.10 Editions régionales
19.30 Le 19/20 (suite)
20.05 Sport
En direct
20.20 Batman
Epouvantable épouvantail
20.30 Le journal des sports

20.50 La marche du siècle
Jack Lang (photo)



22.30 Soir 3
23.00 Mercredi chez vous

TV 5 Europe

6.00 Monsieur le Ministre
Téléroman
6.30 Télématin
8.00 Météo/Flash Canal Infos
8.05 Journal télévisé canadien
8.30 Météo/Flash Canal Infos
8.35 Comment ça va? (R)
9.00 Flash Canal Infos
9.05 L'hebdo (R)
10.00 Feu vert
10.30 Magellan
10.45 Les rendez-vous
de l'entreprise (R)
11.00 Magazine agricole
11.30 Objectif Europe (R)
12.00 Flash Canal Infos
12.05 La chance aux chansons
12.40 Météo internationale
12.45 Journal télévisé suisse
13.05 Monsieur le Ministre (R)
13.35 Les grands jours du siècle (R)
14.30 Les brûlures de l'histoire
15.30 Scully rencontre
Invité: Helmut Schmidt
16.00 Infos TV5
16.10 Vision 5
16.25 Comment ça va?
16.50 La cuisine
des mousquetaires
17.05 Une pêche d'enfer
17.35 Alimentaire
mon cher Warson
18.00 Questions pour un champion
18.30 Journal TV5
19.00 Des chiffres et des lettres
19.30 Journal télévisé suisse
20.00 Téléscope ou Temps présent
21.00 Journal télévisé de France 2
21.35 Bouillon de culture
23.00 Faut pas rêver
0.00 Le soir sur la 3/Météo
0.30 Magazine littéraire
1.30 La chance aux chansons (R)
2.00 L'hebdo (R)
3.00 Feu vert (R)
3.30 Magazine agricole
4.00 Université de nuit

tve **Espagne**

13.00 Lingo. 13.30 El olivar de Atocha: Tertulias, patentes y luminosos. Série. 14.30 Sin vergüenza. Concurso. 15.00 Telediario. 15.30 Telenovela: Tu mundo y el mio. 16.15 Arte y tradiciones populares. 16.30 Pasa la vida. 19.00 Noticias. 19.30 Zona ACB. 19.55 Avance Noticias. 20.00 A las ocho con Raffaella. Concurso. 21.00 Telediario. 21.30 Hola, Raffaella! 0.00 Noticias. 0.30 Euronews ecológico.

Suisse alémanique

7.00 Euronews. 8.00 Schulfersenden: Neue Kommunikationsformen (5+6). 8.30 Aluminium. 9.00 TAFnews. 9.05 Onedin Linie. 9.55 rätselTAF. 10.15 Das Model und der Schnüffler. 11.05 Kleine Stadt ich liebe Dich (2/6). 11.55 TAFpflanzen. 12.10 Golden Girls. 12.35 TAFminigame. 12.45 TAFbazar. 13.00 TAFnews. 13.05 Lindenstrasse. 13.35 TAFminigame. 13.45 Tatort Schimanski. 15.20 Trickfilm. 15.35 Landarzt Dr. Brock. 16.00 TAFnews. 16.05 Diagonal. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. Mamins. 17.15 Schlipps zeigt: Die verlorene Unschuld des Sean X. Kanad. Kurzspielfilm (1991). 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Baywatch-Rettungsschwimmer vor Malibu. Série. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Der Nelkenkönig (12/13). 20.50 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.20 Concerto grosso. Mozart: Klavierkonzert A-Dur, KV 488. 22.50 Svizra rumantscha. 22.50 Face à la presse.

Suisse italienne

6.30 Textvision. 7.00 Euronews. 12.00 Textvision. 12.05 Cartoni a mezzogiorno: I Moomin. 12.30 Mezzogiorno di sport. 12.45 TG tredici. 13.00 Edera. 13.50 "999" (R). 15.30 Laverne & Shirley. 16.00 Textvision. 16.05 Mister Belvedere. 16.30 Un sogno nel cuore. 17.00 Hotel Fortuna. 19.00 TG flash. 19.05 Buonasera. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Affittasi ladra. Film commedia di Hugh Wilson (USA 1987). 22.15 TG sera/Sportsera/Météo. 22.40 In(s)contri. Proceazione assistita. Dibattito intorno ai limiti. 23.30 David Bowie - Black Tie White Noise. 0.25 Textvision.

SPLUS

6.00 Euronews (d/e). 7.30 Schweiz Vision. 10.30 Eine schrecklich nette Familie. 12.00 Euronews (d/e). 14.00 TextVision S Plus (d/f/i/e). 15.00 Euronews (d/e). 17.00 TextVision S Plus (d). Info Schweiz. 18.30 Eine schrecklich nette Familie. 19.00 Zebra-Report. 19.45 Quadro. Quiz. 20.00 Tagesschau. 20.20 Météo. 20.25 City Polis. Politik im Gespräch. 21.00 Fax. 21.05 MacGyver. 21.55 City Polis. 22.30 Fax/Météo. 22.40 Kaleidoskop. Das Dokument: Die grossen Spione. Mata Hari: die verführerische Spionin.

Allemagne 1

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschaftstelegramm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Schimpf - 19 7 17. Vorwahl Köln 0221. 14.30 Meister Eder und sein Pumuckl. 15.00 Tagesschau. 15.03 Jagd um die Welt: Schnappt Carmen Sandiego! 15.30 Fliege. Talkshow zu aktuellen Themen. 16.00 Tagesschau. 16.30 Hey, Dad! Austral. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard-Magazin. 17.45 Tagesschau-Telegramm. 17.46 Golden Girls. 18.15 ARD-Sport extra. Fussball-UEFA-Pokal. Boavista Porto-Karlsruher SC. Viertelfinale, Hinspiel. In der Halbzeitpause 19.15 Tagesschau-Telegramm. 20.30 Tagesschau. 20.45 Der nächtliche Besucher. Von Rasi Levinas. 22.15 Hillary Clinton. Die Frau im Weissen Haus. 22.30 Tagesschau. 23.00 Nachschlag. 23.05 Der Verdacht. Von Volker Braun. 0.40 Tagesschau. 0.50 Die 27. Etage. Amerik. Spielfilm (1965).

ZDF **Allemagne 2**

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 infomine. Ratgebermagazin. 14.00 Tips und Trends. 14.30 Wartesaal zum kleinen Glück. 14.55 WISO-Tip. 15.00 Heute. 15.03 Die Biene Maja. 15.30 Karfunkel. 16.00 Logo. Nachrichten für Kinder. 16.08 Heute-Schlagzeilen. 16.09 Die fliegenden Aerzte. 17.00 Heute/Sport/Wetter. 17.15 Länderjournal. 17.45 Der Landarzt. 18.45 Lotto am Mittwoch - Ziehung A und B. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Der Mittwochsfilm: Sarahs grosses Spiel. Amerik. Spielfilm (1989). 21.00 Doppel-punkt vor Ort. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Kennzeichen D. 23.00 Derrick. 0.00 Die zehnte Muse. 0.30 Die stillen Stars. Der Physiker Prof. S. Chandrasekhar. 1.00 Heute. 1.05 Casanova '70. Franz.-ital. Spielfilm (1966).

SÖPWEST **Allemagne 3**

13.30 Landesschau Kultur. 14.00 Französisches Theater (1). 14.30 "Die Schule neu denken". Film über die "Laborschule". Bielefeld. 14.59 Heute abend in Südwest 3. 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 Infomarkt - Marktinfo. 16.00 Sport-Oldies. 16.15 Die Sendung mit dem Stier. 17.00 Englisch (51/W). 17.30 Sesamstrasse. 17.59 Besuch aus Liliput (2). 18.25 Unser Sandmann. 18.30 Südwest aktuell. 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Verzeih mir e Gschicht. 19.19 Heute abend in Südwest 3. 19.20 Landesschau. 19.48 Landesschau aktuell. 20.00 Tagesschau. 20.15 Länder - Menschen-Abenteuer. 21.00 Nachrichten. 21.15 Schlaglicht. 21.45 "Na und?! Jugendsendung. 22.45 Kulturzeit. 23.30 Länder-Menschen-Abenteuer. 0.15 Schlussnachrichten.

Joël Favreau démontre l'importance de la chanson

Georges Brassens, phare de notre époque

Joël Favreau fait partie de ces artistes que le public connaît sans trop savoir qui ils sont! Il est auteur, compositeur et interprète, mais ce n'est pas en tant que tel qu'il est dans la mémoire du grand public. En fait, il s'est forgé un nom en tant que guitariste accompagnateur et à ce titre il fut, notamment, le complice fidèle en scène et sur disques de Georges Brassens.

— Durant combien d'années avez-vous accompagné Brassens?

— Officiellement, j'ai accompagné Georges Brassens durant une dizaine d'années. Mais auparavant, déjà, j'accompagnais une chanteuse qui faisait sa première partie. A cette occasion, je «gratouillais» un peu avec lui dans les loges, car il aimait bien s'échauffer durant une bonne heure avec de monter sur scène. »A ce moment, il envisageait de réenregistrer l'album où il y avait *La complainte* car il n'y avait pas de deuxième guitare. Finalement il a renoncé, mais le fait que nous «gratouillions» ensemble lui avait bien plu et lui avait donné une idée de ce que ses chansons auraient pu être avec une deuxième guitare.»

— Après ces dix ans, vous êtes devenu l'accompagnateur d'Yves Duteil.

— Oui, et même un peu en même temps puisque durant cinq ans j'accompagnais Duteil qui débutait alors et Brassens. C'est d'ailleurs moi qui les ai présentés l'un à l'autre.

— Etiez-vous déjà auteur-compositeur à ce moment-là?

— Oui, mais je suis entré peu à peu dans cette spécialité. Car avant de rencontrer Brassens, j'accompagnais Moustaki, que j'avais connu quand j'étais gamin. C'était avant qu'il ne compose *Milord*, donc à ses tout débuts. Notre collaboration s'est intensifiée après la sortie du *Météque*.

DURE ÉCOLE

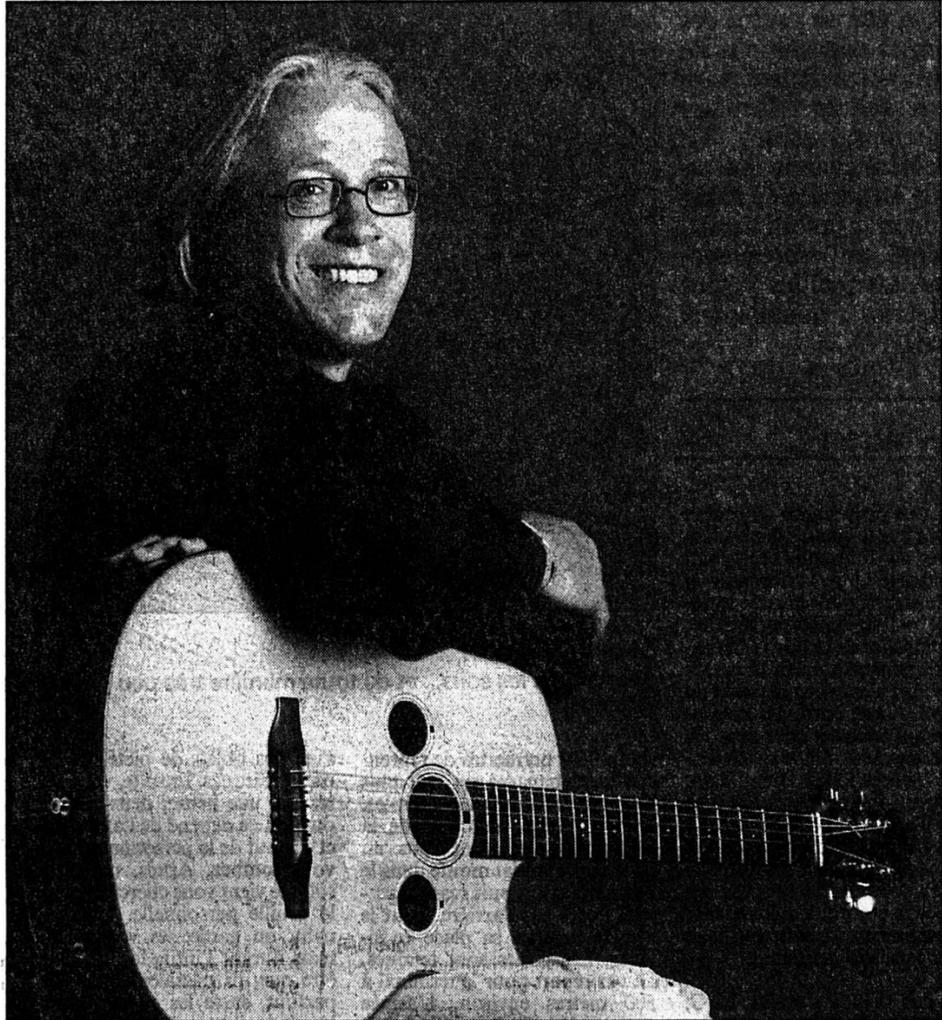
»J'ai été avec lui jusque dans les années 1971-72, et dès ses premiers spectacles il me prenait en tant qu'auteur-interprète en première partie. En 1973, j'ai fait une tournée en premier rideau de Brassens. Là je «levais le torchon» avec cinq chansons, seul à la guitare, sans même son contrebassiste Nicolas. J'aime mieux vous dire que c'était impressionnant. D'autant plus que les gens qui venaient voir Brassens ne faisaient pas de cadeau à la première partie. Si l'artiste ne leur plaisait pas, ils le viraient sans ménagement.

— D'avoir été en contact avec des grands de la bonne chanson française vous a-t-il apporté quelque chose dans votre activité d'auteur-compositeur?

— Evidemment. J'espère bien, en tout cas, car si l'on n'apprend rien en vivant de telles expériences, c'est vraiment triste.

»Mais un autre artiste m'a marqué, bien que j'aie fait très peu de choses avec lui, c'est Higelin. J'étais participant à son spectacle et j'ai pris des leçons de scène magistrales. J'en ai d'ailleurs encore à retirer des fruits car je ne suis pas très rapide à assimiler ces choses-là.

»Avant, j'étais plus attaché à ce que j'écrivais qu'au travail d'interprète. Je me sentais un auteur qui chante plus qu'un



Joël Favreau

Défense et illustration de l'un des plus grands chanteurs du XXe siècle.

(dn)

chanteur. Avec Higelin, j'ai appris notamment la façon d'occuper la scène.

SOUVENIR PERPÉTUÉ

— Auteur et interprète vous-même, vous consacrez pourtant beaucoup d'énergie à perpétuer le souvenir de Brassens, je pense notamment au double album «Chantons Brassens» ou au spectacle Brassens que vous avez monté. Pourquoi ces démarches, qui se font dans une certaine mesure au détriment de votre propre carrière?

— Il y a une raison qui, pour moi, est très évidente. Je crois que chaque époque, presque chaque siècle, a son phare, c'est-à-dire un homme qui éclaire cette période par son œuvre. Et je crois que dans ce siècle-là, c'est Brassens.

»Son influence est beaucoup plus importante et enrichissante que celle d'un Sartre, par exemple, que je trouve illisible et dont les idées allaient beaucoup moins loin que celles de Brassens. Car, sous une forme apparemment plus futile, il a donné une nourriture absolument essentielle et qui reste essentielle pour la formation d'un jeune, pour qu'il devienne adulte.

»Evidemment, comme ça vient sous forme de chansons, on ne s'en rend pas tellement compte, mais c'est encore plus fort.

»J'ai vécu ce phénomène quand j'étais gamin car je fréquentais des lycées très conformistes et il y avait des vérités officielles qu'il ne fallait pas toucher (c'était l'époque des guerres coloniales pour la France). Heureusement, j'avais Brassens à mettre en face!

INDIVIDU EN PÉRIL

»Aujourd'hui, le conditionnement officiel est beaucoup moins contraignant sur la

forme, mais beaucoup plus insidieux. C'est-à-dire qu'il y a un conformisme qu'on avale à coup de pub, de gavage télévisuel très dangereux, car il ne permet pas de développer une individualité.

»Alors que l'orientation des chansons de Brassens, met précisément l'individu face à la meute, face à la foule des gens bien pensants. Donc il reste toujours d'actualité et est d'autant plus important que le conditionnement est plus sournois.

»J'ai rencontré des jeunes qui ne connaissent pas Brassens. Pour eux, c'était un mort, donc il rejoint Charlemagne ou des gens comme ça. D'autres pour qui Brassens est le chanteur des parents, donc *a priori*, ils sont contre. Et je trouve ça dommage.

»Car Brassens est plus qu'un chanteur, c'est mieux que ça. Et je trouve important d'éveiller un peu la curiosité de ceux qui ne le connaissent pas et de rassurer ceux qui le connaissent mal. De les inciter à aller piller la discothèque des parents ou se procurer ses disques.

»Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que je découvre aujourd'hui encore des choses que je n'avais pas remarquées dans les chansons de Brassens. Et pourtant je crois que je les ai côtoyées d'assez près!

»C'est donc à cause de ces richesses et des valeurs que transportent les chansons de Brassens que je fais tout cela.

»Et pour une autre raison encore. Il est intéressant de montrer aussi aux jeunes qu'on n'est pas absolument esclave d'une technologie très sophistiquée pour chanter.

»Il y a un côté impressionnant, c'est vrai, à entendre des choses très «léchées», faites par des gens qui prennent un mois pour enregistrer un pied de bat-

ter. Mais j'ai reçu aussi d'autres influences, que ce soit du jazz, de la musique latino-américaine, de la musique indienne, même africaine. J'essaie de m'en nourrir ainsi que de toutes les lectures ou rencontres que j'ai pu faire.

»Je n'ai aucune prétention à la création et crois que le rôle de l'artiste peut se limiter à la cuisine. C'est-à-dire qu'il peut apporter à sa façon des ingrédients qui lui sont donnés par ailleurs.»

— Avez-vous aussi bénéficié des mêmes influences de ceux que vous avez côtoyés pour les textes de vos chansons?

— Je n'écris pas de chansons dites «à texte», j'espère d'abord que les musiques sont agréables.

»Brassens d'ailleurs affirmait que ce qui intéresse les gens dans une chanson c'est la musique. Les paroles viennent après. Pour ma part, c'est vrai que lorsque j'entends une chanson, je suis d'abord frappé par la musique et, après, quand je m'aperçois qu'il y a des choses intéressantes dans les paroles, je leur prête une plus grande attention.

»Donc j'essaie de ne pas dire n'importe quoi dans mes textes, sauf exprès pour rigoler, mais je n'ai pas d'autres prétention en ce domaine. J'espère seulement que personne ne va «se prendre la tête» en m'écoutant!

RÉCITAL

»Si Joël Favreau explique de remarquable façon, et avec une grande connaissance du sujet, l'importance de la chanson dans la société et la culture, la chanson française en ce qui nous concerne, il sensibilisera les écoliers chauds-fonniers et de toute la Suisse romande à ce problème au travers des chansons de Georges Brassens la semaine prochaine. Souhaitons que la graine ainsi semée portera du fruit.

Le public, lui, est invité à un récital que Joël Favreau donnera au Théâtre et au cours duquel il présentera ses propres compositions et, bien sûr, quelques œuvres de Brassens. Une riche soirée à ne pas manquer.

René DÉRAN

● Théâtre de La Chaux-de-Fonds, vendredi 11 mars à 20 heures, «Rencontre en chansons, musique et humour», Joël Favreau, le guitariste de Brassens dans ses propres chansons.

* «Chantons Brassens» divers interprètes, *Musidics 182042*, distr. Disques office

Archipel 94 à Genève

Panorama des musiques d'aujourd'hui

Concerts, performances, opéra, conférences, films-vidéo: du 8 au 20 mars, Archipel 94, offrira à Genève, un vaste panorama de la musique contemporaine. Parmi les compositeurs invités, citons William Blank, Bob Ashley ou Pierre Henry.

L'ouverture aura lieu le 8 mars au Métropole à Lausanne et le 9 au Victoria Hall à Genève avec une création de William Blank. Plus de 140 musiciens et choristes seront disposés autour du public. Les concerts et diverses manifestations seront joués dans plusieurs lieux de Genève. Par ailleurs, les enfants auront leur

journée avec un spectacle qui leur permettra de découvrir différents styles vocaux à travers des compositeurs d'hier et d'aujourd'hui.

Pour sa part, Pierre Henry réalisera en direct une musique originale sur un classique du cinéma muet russe. En clôture, on pourra entendre «Des canyons aux étoiles», une œuvre d'Olivier Messiaen, compositeur français, disparu. Enfin, à côté des musiciens et ensembles prestigieux invités, de nombreux interprètes, artistes et formations de la région présenteront leur travail.

(DdC avec les agences)

ORCHESTRE

SYMPHONIQUE DE BARCELONE

Le 10e concert de l'abonnement de la Société de musique sera donné par l'Orchestre symphonique de Barcelone, dirigé par Edmon Colomer, avec en soliste la mezzo-soprano Montserrat Martorell. Au programme, *Arriaga* (symphonie en ré mineur), de Falla (*L'Amour sorcier*) et *Dvorak* (symphonie No 9, «Du Nouveau Monde»).

Le compositeur espagnol Juan Crisostomo Arriaga est relativement peu connu chez nous, alors qu'on l'appelait dans son pays le «Mozart espagnol». Musicien très précoce (il composa un octuor à 11 ans, et un opéra à 13 ans), il étudia au Conservatoire de Paris, avec Fétis et Baillot, avant d'y être nommé professeur auxiliaire en 1824. Malheureusement sa carrière fut de courte durée; il mourut en effet de tuberculose en 1826, il avait à peine 20 ans. Sa symphonie en ré mineur (que l'Orchestre national d'Espagne joua ici-même il y a 9 ans) date de 1823. Elle passe à juste titre pour l'un de ses chefs-d'œuvre, et elle est d'une maturité d'expression et d'une maîtrise technique rares chez un musicien si jeune.

«L'Amour sorcier» fut d'abord un ballet que de Falla composa pendant l'hiver 1914-1915 pour une célèbre danseuse de flamenco, Pastora Imperio. La première représentation, en avril 1915, fut un échec total, et de Falla en tira une suite d'orchestre qui s'imposa rapidement auprès d'un large public. L'histoire se passe chez les gitans d'Andalousie. Candelas aime le jeune Carmelo, mais le spectre de son premier amant mort surgit chaque fois que Carmelo tente de prendre sa place. Candelas réussit à détourner la jalouse du revenant sur une autre jeune fille, et le premier baiser qu'elle peut enfin échanger avec Carmelo rompt définitivement le maléfice. La suite comprend 13 numéros, dont la célèbre «Danse rituelle du feu». De Falla y a inclus trois chansons pour mezzo-soprano, dont la voix intervient également dans le finale.

Dvorak se trouvait aux Etats-Unis, invité par le Conservatoire de New York, lorsqu'il composa sa 9e symphonie en hommage à ce pays qui l'accueillait avec tant d'enthousiasme. Il s'inspira de «la musique des Noirs et des Peaux-Rouges», comme il le dit lui-même, mais sans reprendre aucune mélodie existante. Il a imité le caractère de certaines musiques folkloriques, par exemple des rythmes syncopés et des modes typiques, et il en a fait la matière d'un ample développement symphonique, selon toutes les ressources et les couleurs de l'orchestre moderne», dit-il encore, exactement comme il l'avait fait dans ses autres symphonies. L'œuvre fut créée le 15 décembre 1893 au Carnegie Hall avec un immense succès. M. R.-T.

● Salle de Musique
Mercredi 9 mars à 20 h 15

Entre la Jordanie et la future zone autonome de Jéricho

Le pont des souffrances

Le contrôle des entrées au pont Allenby, entre la Jordanie et la future zone autonome de Jéricho, a été au centre des récentes négociations du Caire entre Palestiniens et Israéliens. Pendant longtemps, Israël l'a considéré comme une tenaille au service de la répression palestinienne. Malgré un assouplissement, les fouilles y sont toujours humiliantes. Récit.

DEMAIN:
l'environnement

Par
Pierre CHASSOT



Le pont Allenby

Fermé tous les soirs... et de toute manière très peu perméable, tant les conditions posées par les Israéliens sont draconiennes. (Photos Keystone)

LES MODALITÉS DE PASSAGE DU PONT ALLENBY

Les Palestiniens qui entreront dans la zone de Jéricho - via le pont Allenby - seront désormais contrôlés par des policiers palestiniens, armés de revolvers et installés dans une aile palestinienne du terminal (non loin d'une aile israélienne) mais un système de caméras permettra aux soldats israéliens de vérifier toute entrée. Leur présence sera discrète: les soldats de Tsahal seront dissimulés derrière une vitre opaque. Les Palestiniens devront passer sous un portique magnétique. Deux policiers - un Palestinien et un Israélien - seront postés de chaque côté.

Le drapeau palestinien flottera à l'entrée de l'aile palestinienne.

Un Israélien sera responsable de la gestion et de la sécurité du terminal, il sera assisté par un Palestinien et un Israélien pour l'aile qui le concerne.

Contrôle approfondi en cas de suspicion

En cas de suspicion, les policiers israéliens pourront réclamer un contrôle approfondi d'un Palestinien, et le cas échéant, refuser son entrée.

L'accord doit faciliter l'entrée et la sortie des personnes et des marchandises, reflétant le nouveau climat des relations israélo-palestiniennes. L'atmosphère générale au terminal du pont Allenby devrait donc s'en trouver améliorée.

Le car en provenance d'Amman avance sur le pont Allenby, au-dessus du Jourdain, seul point de passage entre la Jordanie et ce qui sera bientôt la zone autonome palestinienne de Jéricho. Les planches de ce pont sans poutre, construit après la guerre de 67, branlent sous le poids du convoi. A son bord, des Palestiniens qui rentrent chez eux. En contrebas, une mince rivière entre les herbes folles. Un militaire israélien ouvre le portail qui barre l'accès de l'édifice métallique. Le bus s'arrête quelques mètres plus loin, en territoire israélien, comme le rappelle au voyageur étourdi un chandelier à sept branches planté au flanc d'une position militaire.

Il fait déjà au moins 25°C, soldats de l'Etat hébreu et Jordaniens se font face dans leur blockhaus. De l'autre côté du pont, aucun drapeau du royaume hachémite: Amman ne reconnaît pas comme frontière internationale cette voie de liaison avec des territoires qu'elle administrait avant 67.

GRÈVE GÉNÉRALE

Trafic réduit, ce matin-là, en raison d'une grève générale en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Un à un, les Palestiniens descendent et remettent à un autre soldat une feuille verte allongée. C'est l'autorisation de sortir des territoires qui leur avait été remise avant de partir. En échange, ils reçoivent un numé-

ro qui leur permettra de reprendre leurs bagages un peu plus loin au terminal des arrivées, après l'épreuve redoutée de la fouille. Ils s'assistent sous un hangar. Le soldat monte dans le bus par l'avant puis ressort aussitôt après par l'arrière. Tout le monde regagne sa place en silence. Les mines sont tendues. Le car repart pour le terminal à 500 mètres environ. L'armée nous en interdit l'accès.

Rita, une Palestinienne de Béthléem raconte son dernier passage, au retour d'une visite à son frère, étudiant à Amman. «D'abord, vous déballez vos bagages. Ils fouillent tout, absolument tout ce que vous pouvez avoir, jusque dans les couches-culottes des bébés». Ils n'aiment pas les produits de maquillage, les crèmes et les médicaments. Ils les confisquent en général, car ce n'est pas transparent (confirmé par l'armée). Mais il n'y a pas de règle. Je suis rentrée avec trois paires de chaussures, ils m'ont dit que je n'avais droit qu'à deux, ils m'en ont gardé une. L'an dernier, quand mes parents sont revenus de Syrie

avec des objets de piété, ils les ont confisqués. Ensuite, vous attendez, une heure, deux heures ou plus, ça dépend de l'affluence et surtout de la personne sur qui vous tombez. Après, une fille soldate vient vous chercher pour la fouille personnelle. Maintenant, on garde ses vêtements, mais durant l'intifada, il fallait être nue, ils passaient la sonde partout, entre les cuisses, sous les pieds, jeunes et vieux, c'était humiliant. Enfin, c'est l'interrogatoire: d'où l'on vient, qui l'on a vu, pourquoi est-on allé à Amman?... Parfois, s'ils suspectent quelque chose, vous allez dans la pièce numéro 13 pour un interrogatoire supplémentaire par le Schin Bet (services de renseignement intérieur).

«DONNER LES CLÉS DE TEL AVIV»

Durée totale du contrôle: trois, quatre, cinq heures, parfois plus. Jérusalem n'est qu'à 80 km d'Amman, mais quand on est Palestinien, il faut compter une journée pour un déplacement épuisant dans la chaleur de cette étuve. L'été, le thermomètre at-

teint 45°C. C'est la pointe du trafic. Des centaines de cars, le toit couvert de bagages en tout genre débarqués sans ménagement, ramènent les musulmans du pèlerinage à La Mecque. Derrière les vitres, les heures paraissent longues comme un jour sans pain.

DU PONT À LA PRISON

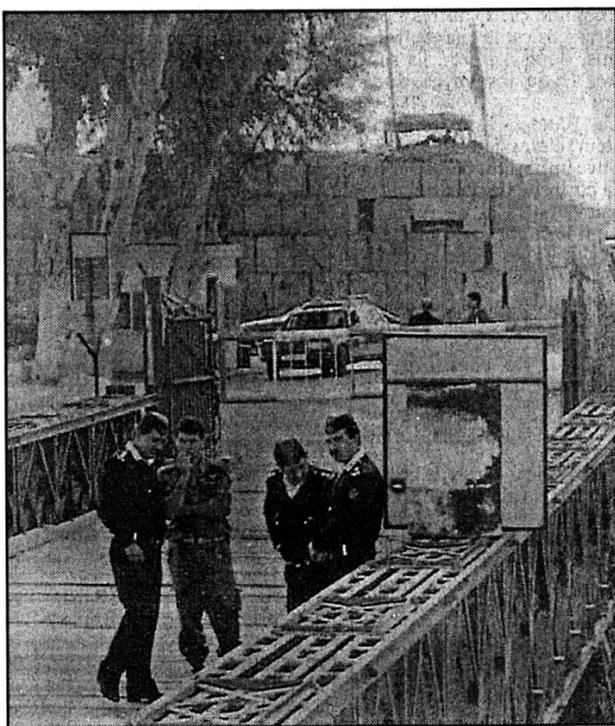
Depuis 1967, de nombreux activistes palestiniens sont passés directement du pont Allenby à la prison. C'est souvent dans cette nasse que les militaires mettent la main sur un Palestinien trop engagé à leur goût. Et parfois, même dûment autorisés, on les refoule.

Abdellatif, de Naplouse, raconte la mésaventure qui lui est arrivée à son retour de Beyrouth. «Tout de suite, on m'a mis dans une pièce, où j'ai attendu jusqu'à la fermeture du pont. Ensuite, on m'a conduit à la prison de Naplouse. Personne ne me disait rien. Je suis resté enfermé dix-sept jours sans que personne ne me demande quoi que ce soit. Ma famille ne savait pas où j'étais. Finalement, un jour,

ils me disent: on sait que tu es avec le Fatah d'Arafat à Beyrouth. Etudiant palestinien là-bas, j'avais des activités, mais sans plus. Je suis resté deux mois et demi en prison».

A d'autres, c'est ici que les militaires israéliens proposent mezza voce de collaborer: «Ah vous êtes chrétienne, rappelez-vous, quand vous serez rentrée à Béthléem», se souvient Hanan qui vit maintenant à l'étranger.

On comprend l'importance vitale que chaque camp accordait au contrôle de cette frontière sensible. Pour les Palestiniens, celui-ci devait marquer leur premier signe de souveraineté en mettant enfin un terme aux cortèges de vexations et d'humiliations. Pour Israël, «donner les clés» du pont Allenby, c'était leur livrer Tel Aviv. Les négociations du Caire sur cette question épineuse furent extrêmement difficiles. Sous la pression de l'armée, Jérusalem a imposé ses vues et conservera le contrôle final de toute entrée, une fois l'autonomie à Jéricho et à Gaza amorcée, mais les soldats de Tsahal seront moins visibles.



Le pont côté jordanien
Appelé aussi, ici, pont du roi Hussein...

Une ouverture due à Moshe Dayan

L'ouverture des ponts sur le Jourdain (il y en a trois, mais seul celui-ci sert au passage de voyageurs, tandis que le pont Damia, plus au nord, permet aux Palestiniens d'exporter) avait été décidée après la Guerre de Six jours par Moshe Dayan. Elle devait faciliter le contact entre les Palestiniens restés en Cisjordanie et à Gaza et ceux qui, sous les combats, avaient dû fuir sur l'autre rive. Mais rapidement, la carotte s'est transformée en bâton. Les attaques de fedayins, à partir du territoire jordanien se sont multipliées. Aujourd'hui, même si les incidents sont rares, la région est toujours considérée zone militaire, et l'on ne s'y rend que sur autorisation spéciale.

FOUILLES PLUS HUMAINES

Depuis la fin de l'intifada en 1991, les conditions de passage se sont quelque peu assouplies.

Les fouilles sont relativement plus humaines, les attentes pour obtenir le précieux sésame beaucoup moins longues, et son prix plus abordable (75 francs au lieu de 200). Les Palestiniens sont de plus en plus nombreux à en profiter: 730.000 ont traversé le Jourdain en 1993, contre 400.000 durant la révolte des pierres. Mais passer le pont, comme ils disent, est toujours un moment d'angoisse où tout peut arriver: le zèle d'un soldat ou une nouvelle règle édictée à la dernière minute. D'autant que de l'autre côté, en Jordanie, c'est loin d'être l'eldorado: parfois, les Jordaniens eux-aussi resserrèrent l'étau, lorsque les relations Hussein-Arafat se tendent, comme à l'autome dernier.

«LES RELATIONS SONT BONNES»

Chaque soir (sauf samedi et fêtes juives) vers 17 h environ, militaires israéliens et jorda-

niens verrouillent l'accès du pont. Ce n'est pas leur seul contact de la journée. «Les relations avec les Jordaniens sont bonnes, raconte un soldat de Tsahal, Ray Ban sur les yeux, qui espère pouvoir aller bientôt à Amman. L'histoire du pont comporte également quelques occasions de rencontres plus inopinées.

LE CHEVAL DU PRINCE HÉRITIÈRE

En 1992, le cheval du prince héritier jordanien, s'est retrouvé en Israël après avoir traversé à la nage le golfe d'Akaba. C'est par là qu'il est rentré dans son haras... porteur d'un message de paix d'habitants du Neguev. Mais pour l'heure ce verrou reste encore et toujours, selon l'expression de l'écrivain israélien David Grossman, une gigantesque serre pour l'animosité anti-israélienne.